

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 4 juillet 2019**

D02_040719

L'an deux mil dix-neuf, le quatre juillet à quinze heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés

- Création du DIU Management psychologique des organisations (DIU MPO)
- Création du DU Études Françaises C2 (DUEF C2)
- Création du DU Promouvoir la motivation et le bien-être à l'école : fondements psychologiques et applications en classe (DU ProMoBE)
- Création du DU Développer les compétences psychosociales (DU CPS)
- Évolution du DU Projets, Actions, Formation, Égalité femmes-hommes, pour Chargé-e-s de mission, Référent-e-s... (DU PAFE) vers le DU Égalité Femmes-Hommes
- Évolution du DU PASSerelle Solidarité objectif B2 (DU PASS B2) vers le DU PASSERELLE - Étudiants en exil
- Suppression du DU Assistant de conseiller de particuliers

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Thierry MENISSIER, Jean-Luc REBOUD, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Delphine ALDEBERT-MORIN, Viviane CLAVIER, Xavier LONG, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Isabelle DELHOTEL, Karin KAMALANAVIN, Martin OUDART, Marie MAZENOT, Alice ALTINKAYNAK.

Membres représentés : Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Jean-Gabriel VALAY (procuration à Philippe SALTEL), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Viviane CLAVIER), Cédric LAURENT (procuration à Isabelle DELHOTEL), Bénédicte CORVAISIER (procuration à Virginie ZAMPA), Alain MATTONE (procuration à Thierry MENISSIER), Elise DECEUNINCK (procuration à Martin OUDART), Mireille JACOMINO (procuration à Marie MAZENOT).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La création du DIU Management psychologique des organisations est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	17
Membres représentés	11
Nombre de votants	28
Voix favorables	13
Voix défavorables	9
Abstentions	6
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création du DIU Management psychologique des organisations.

La création du DU Études Françaises C2 est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	17
Membres représentés	11
Nombre de votants	28
Voix favorables	25
Voix défavorables	1
Abstentions	2
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création du DU Études Françaises C2.

La création du DU Promouvoir la motivation et le bien-être à l'école : fondements psychologiques et applications en classe est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	17
Membres représentés	11
Nombre de votants	28
Voix favorables	25
Voix défavorables	0
Abstentions	1
Voix non exprimées	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création du DU Promouvoir la motivation et le bien-être à l'école : fondements psychologiques et applications en classe.

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Thierry MENISSIER, Jean-Luc REBOUD, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Delphine ALDEBERT-MORIN, Viviane CLAVIER, Xavier LONG, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Isabelle DELHOTEL, Martin OUDART, Marie MAZENOT.

Membres représentés : Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Jean-Gabriel VALAY (procuration à Philippe SALTEL), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Viviane CLAVIER), Cédric LAURENT (procuration à Isabelle DELHOTEL), Bénédicte CORVAISIER (procuration à Virginie ZAMPA), Alain MATTONE (procuration à Thierry MENISSIER), Elise DECEUNINCK (procuration à Martin OUDART), Mireille JACOMINO (procuration à Marie MAZENOT).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La création du DU Développer les compétences psychosociales est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	15
Membres représentés	11
Nombre de votants	26
Voix favorables	26
Voix défavorables	0
Abstentions	0
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la création du DU Développer les compétences psychosociales.

L'évolution du DU Projets, Actions, Formation, Égalité femmes-hommes, pour Chargé-e-s de mission, Référent-e-s... (DU PAFE) vers le DU Égalité Femmes-Hommes est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	15
Membres représentés	11
Nombre de votants	26
Voix favorables	22
Voix défavorables	0
Abstentions	4
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, l'évolution du DU Projets, Actions, Formation, Égalité femmes-hommes, pour Chargé-e-s de mission, Référent-e-s... (DU PAFE) vers le DU Égalité Femmes-Hommes.

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Thierry MENISSIER, Jean-Luc REBOUD, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Delphine ALDEBERT-MORIN, Viviane CLAVIER, Xavier LONG, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Isabelle DELHOTEL, Martin OUDART, Marie MAZENOT, Emmy MARC, Karin KAMALANAVIN.

Membres représentés : Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ),

Jean-Gabriel VALAY (procuration à Philippe SALTEL), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Viviane CLAVIER), Cédric LAURENT (procuration à Isabelle DELHOTEL), Bénédicte CORVAISIER (procuration à Virginie ZAMPA), Alain MATTONE (procuration à Thierry MENISSIER), Elise DECEUNINCK (procuration à Martin OUDART), Mireille JACOMINO (procuration à Marie MAZENOT).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

L'évolution du DU PASserelle Solidarité objectif B2 (DU PASS B2) vers le DU PASSERELLE - Étudiants en exil est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	17
Membres représentés	11
Nombre de votants	28
Voix favorables	26
Voix défavorables	0
Abstentions	1
Voix non exprimées	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, l'évolution du DU PASserelle Solidarité objectif B2 (DU PASS B2) vers le DU PASSERELLE - Étudiants en exil.

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Thierry MENISSIER, Jean-Luc REBOUD, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Delphine ALDEBERT-MORIN, Viviane CLAVIER, Xavier LONG, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Isabelle DELHOTEL, Martin OUDART, Marie MAZENOT, Emmy MARC.

Membres représentés : Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Jean-Gabriel VALAY (procuration à Philippe SALTEL), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Viviane CLAVIER), Cédric LAURENT (procuration à Isabelle DELHOTEL), Bénédicte CORVAISIER (procuration à Virginie ZAMPA), Alain MATTONE (procuration à Thierry MENISSIER), Elise DECEUNINCK (procuration à Martin OUDART), Mireille JACOMINO (procuration à Marie MAZENOT), Karin KAMALANAVIN (procuration à Emmy MARC).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La suppression du DU Assistant de conseiller de particuliers est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	16
Membres représentés	12
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions	0
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la suppression du DU Assistant de conseiller de particuliers.

Fait à St Martin d'Hères, le 27 août 2019

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 02/09/2019

Transmis au Rectorat le : 02/09/2019

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D02_040719**

Année universitaire concernée : 2019-2020

Date de la demande : 17/04/2019

Composante : UFR SHS

Département (le cas échéant) : Département de psychologie

Responsables pédagogiques : Rémi Kouabenan (UGA) et Philippe Sarnin (Université Lumière Lyon2)

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : SHS

Intitulé de la formation : DIU Management psychologique des organisations (DIU MPO)

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) : Université Lumière Lyon2

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 5

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 10 (2019-2020), 15 (2020-2021)

Date validation en Conseil de composante : 11 juin 2019

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU ~~du 13 juin~~)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)

La dimension humaine dans la gestion des organisations modernes occupe une place importante. L'évolution technologique, l'évolution des mentalités et des attitudes face au travail, mais aussi la conjoncture économique et les nécessités de la concurrence, posent sans cesse des problèmes nouveaux aux organisations et leur imposent des changements pour lesquels la part humaine est essentielle. Les connaissances de la psychologie et particulièrement celles issues de la psychologie du travail, de la psychologie sociale, de la psychologie des organisations et de l'ergonomie cognitive s'affirment de plus en plus comme étant des ressources incontournables. Ces connaissances évoluent et apportent, avec la recherche, des solutions sans cesse renouvelées aux problèmes liés à l'évolution des organisations.

De telles connaissances sont proposées dans les formations classiques des Masters de psychologie du travail. Mais ces formations, qui délivrent le titre de psychologue, restent inaccessibles aux professionnels des ressources humaines et du conseil non titulaires d'une maîtrise de psychologie, mais dont les pratiques nécessiteraient l'acquisition de connaissances ou de compétences dans les domaines cités.

Ce diplôme, spécialement créé pour les professionnels des ressources humaines et du conseil, ainsi qu'à ceux qui aspirent à de telles fonctions, vise à leur donner des éléments pour éclairer ou consolider leurs pratiques. Il offre également un cadre de perfectionnement aux psychologues en exercice soucieux d'acquérir des compétences nouvelles ou complémentaires par rapport à leur formation de base. Il se démarque des Masters en ceci qu'il est ouvert aux professionnels et aux étudiants de tous horizons disciplinaires et ne délivre pas le titre de psychologue.

Une étude de marché préalable à l'ouverture du premier diplôme (DU CESS Management psychologique des organisations) sur lequel s'appuie le DIU, a été réalisée en 2001.

En effet, il faut noter que le DIU Management Psychologique des Organisations que nous proposons, résulte d'une collaboration de longue date entre les équipes de l'Université Grenoble Alpes et de l'Université Lumière Lyon2. En effet, depuis 1999, les équipes de psychologie du travail de Lyon et celles de Grenoble ont créé le Groupe de Recherche en Ergonomie et Psychologie du Travail – Rhône Alpes (GRESYT-RA), dans le cadre duquel ils organisent des journées d'étude alternativement à Lyon et à Grenoble sur des thématiques d'actualité dans la discipline. La première de ces journées a eu lieu en 1999 sur *les compétences des collectifs* et la dernière s'est tenu le 5 avril 2019 (cette année) sur « *Manager aujourd'hui et demain. Regards croisés de la psychologie et de l'ergonomie : entre recherche et pratique* ». Le DIU que nous proposons prend la suite du DU consultant en organisation né de cette collaboration et qui a lui-même connu plusieurs appellations jusqu'à ce jour, même si les objectifs et les contenus restent les mêmes.

Historiquement, le premier diplôme du genre a été créé par les mêmes équipes à la rentrée 2001-2002 sous l'appellation de CESS Management Psychologique des organisations (CESS MPO) qui deviendra de 2008 à 2012, le DESP (Diplôme d'Etudes Supérieures Professionnalisées) Manager RH, Spécialité Management Psychologique des Organisations (DESP MPO), qui fera place en 2013-2014 et 2014-2015 au DU Management Psychologique des Organisations (DU MPO) et enfin depuis la rentrée 2015-2016 à 2019, le diplôme deviendra DU Consultant en organisation : facteur humain et changement.

Nous souhaitons donc une transformation du DU Consultant en organisation en DIU Management psychologique des organisations (DIU MPO) pour deux raisons principales. Le passage en DIU nous permet de consacrer le co-portage du diplôme avec Lyon, co-portage qui se fait en réalité depuis 2001 mais qui n'est pas officiellement inscrit (nécessitant une convention renouvelée chaque année). Cela nous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité et publicité au niveau de la carte des formations des deux universités et d'accroître ainsi l'attractivité du diplôme, mais aussi d'avoir une meilleure répartition des responsabilités. En outre, nous voulons revenir à l'appellation MPO que nous avons adoptée de 2001 à 2015 (soit pendant 14 ans) et qui semble mieux comprise du public que nous visons à travers ce diplôme. En effet, force est de constater que depuis le passage à l'appellation DU Consultant en organisation, nous connaissons une certaine baisse des effectifs. À l'occasion du dernier conseil de perfectionnement tenu le 6 juin 2017 à Grenoble et lors des séances d'évaluation annuelle que nous faisons avec les étudiants de la promotion sortante, il est apparu que depuis ce nouvel intitulé, la formation n'est plus lisible et est donc peu attractive pour la catégorie de professionnels visée. Il ne reflète pas les attentes de ces professionnels qui, pour la plupart, ne souhaitent pas nécessairement devenir des consultants mais acquérir des compétences et des méthodologies en psychologie du travail et en ergonomie sur le management humain, l'accompagnement des changements dans les organisations et la gestion des conditions de travail et de sécurité. Les professionnels visés sont entre autres des personnes en situation de mobilité interne au sein d'une entreprise qui accèdent à des responsabilités d'équipes ou de cadres et ont besoin d'acquérir des compétences en matière de management psychologique de la ressource humaine et des collectifs de travail (ingénieurs, directeurs de production, directeurs d'usine, cadres d'entreprises privées ou publiques, gestionnaires, professionnels qui se regroupent : exemple cabinet d'avocat...), mais aussi des professionnels du conseil et des personnes en reconversion qui veulent se doter de compétences dans le domaine du management psychologique et de la gestion de collectifs humains. L'offre de formation avait été élaborée

en fonction des besoins et des attentes exprimées lors de l'étude de marché réalisée qui a présidé à la création de ce diplôme.

Il faut noter que c'est un diplôme de niveau bac + 5. Il est inscrit au RNCP, niveau 1, depuis 2013. (Code(s) NSF : 315, fichier ROME M1502). Nous souhaitons vivement conserver cette reconnaissance et cette inscription RNCP.

À notre connaissance, il n'existe pas de diplôme concurrent dans la région Auvergne – Rhône Alpes. Il n'existe pas non plus au niveau national un DIU dans le même champ. Au niveau national, on ne compte que 2 DU sur le même champ, à savoir le DU Ressources Humaines et Psychologie des Organisations (Université de Bordeaux) et le DU Manager Responsable (Université de Nantes).

Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir

Objectifs pédagogiques et opérationnels :

- Offrir aux cadres et aux gestionnaires (managers) des connaissances et des compétences pour mieux appréhender la dimension humaine de l'organisation.
- Fournir aux professionnels du conseil des outils, des méthodologies et des savoir-faire issus de la recherche en psychologie du travail, de l'ergonomie, de la psychologie des organisations et de la psychologie sociale, pour leur permettre d'approfondir et de consolider leurs pratiques.
- Permettre à des psychologues en poste d'actualiser leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles pratiques en leur apportant des éléments nouveaux issus de l'évolution des recherches en sciences sociales.
- Permettre aux personnes en situation de recherche d'emploi ou aux responsables ayant des projets de mobilité ou d'évolution, des possibilités de reconversion.
- Offrir aux étudiants en formation initiale (quelle que soit la spécialité) remplissant les conditions d'admission, une opportunité diplômante leur permettant d'appréhender la réalité concrète du management des organisations à travers la formation et la confrontation avec des professionnels du terrain.

Compétences à acquérir

- ❖ Maîtriser et comprendre les différentes théories relatives à la gestion psychologique des ressources humaines (leadership, prise de décision, etc.)
- ❖ Comprendre et gérer les conflits et les relations sociales dans le travail
- ❖ Élaborer, mettre en œuvre, exploiter, utiliser et interpréter les outils d'enquêtes, d'audit
- ❖ Maîtriser les différentes techniques et outils de recrutement et d'appréciation du personnel (savoir établir une fiche de poste, mener un entretien d'embauche, etc.)
- ❖ Accompagner l'évolution de carrière des personnes
- ❖ Connaître les théories psychologiques relatives à la cognition et au changement comportemental.
- ❖ Gérer et développer une structure de conseil
- ❖ Savoir conduire un diagnostic ou un audit organisationnel
- ❖ Diagnostiquer les résistances et accompagner un changement organisationnel
- ❖ Comprendre les problématiques d'insertion et de reconversion professionnelle
- ❖ Pouvoir analyser et proposer des mesures pour prévenir un risque du point de vue de la psychologie (prévention des risques professionnels, des risques psychosociaux, de santé, etc.)
- ❖ Savoir évaluer et motiver le personnel ou les collaborateurs autour d'un projet d'entreprise

- ❖ Connaître et comprendre les théories de la psychopathologie au travail (les modèles généraux sur le stress, les théories de la souffrance au travail, les violences au travail, etc.) et les outils apparentés (outils de gestion du stress, méthodes d'intervention en psychodynamique du travail).

Public visé

Le DIU Management psychologique des organisations (DIU MPO) est ouvert prioritairement en formation continue (Prérequis : Bac + 4 ou expérience jugée équivalente, VAP possible) notamment :

* Aux professionnels praticiens de la gestion des ressources humaines, de la formation, du management humain des organisations : responsables RH, cadres et dirigeants de sociétés, responsables qualité, responsables des conditions de travail, consultants, responsables d'associations, d'organismes professionnels ou des collectivités territoriales, formateurs, chargés de recrutement, chargés d'insertion, etc.

* Aux psychologues, conseils et praticiens, soucieux de renouveler ou d'actualiser leurs pratiques.

* Exceptionnellement et dans la limite de 5 places maximum disponibles, aux étudiants en formation initiale, titulaire d'un bac + 4 (quelle que soit la spécialité) ou d'un diplôme équivalent justifiant d'une motivation.

Débouchés professionnels (exemples)

Le DIU est conçu aussi bien pour un public déjà en poste ou un public en reconversion ou à la recherche d'un emploi. Généralement, les personnes déjà en poste retournent à leur organisation d'origine, et, soit travaillent au même poste avec de nouvelles compétences, soit obtiennent une évolution de carrière, soit décident de changer de poste et/ou d'organisation. Pour ces derniers et pour les titulaires du diplôme du DIU en reconversion ou en recherche d'emploi, ils pourront travailler en tant que salariés aussi bien pour une petite entreprise/organisation, une PME, PMI ou une grande entreprise/organisation publique ou privée. Ils pourront aussi se faire embaucher dans une association, un cabinet-conseil ou créer leur propre structure de conseil. Selon qu'ils travaillent en tant qu'intervenant extérieur ou en tant qu'employé/salarié à un poste fixe, ils peuvent être plus ou moins spécialisés :

- En tant que salarié, il pourra être généraliste s'il occupe un poste de responsable ressources humaines car il en pilotera l'ensemble des fonctions, mais il pourra aussi se spécialiser s'il est responsable de la gestion de l'emploi et des carrières ou responsable du recrutement, responsable du personnel, ou de la formation, par exemple.

- En tant qu'intervenant extérieur, il pourra, selon les choix qu'il effectue et ses compétences ou parcours parallèles, se spécialiser dans le domaine de la gestion des compétences, du recrutement, de la gestion du stress, du management de la qualité, de la formation, de la prévention des risques professionnels ou psychosociaux, etc.

Quelques métiers visés : Conseiller en recrutement, Responsable du recrutement, Responsable de la gestion de l'emploi et des carrières, Responsable de la mobilité, Responsable du personnel, Conseiller en insertion ou en réinsertion professionnelle, Responsable de la formation en Entreprise, Auditeur social, Directeur des relations sociales ; Directeur des ressources humaines, Consultant en formation, Consultant interne en organisation, Consultant en gestion de carrières, Responsable de l'organisation, Conseiller en organisation

Manager en (gestion des) ressources humaines, Responsable ressources humaines, Chef du personnel, IPRP.

Organisation des enseignements

Période de la formation :

La formation du DIU s'étale du mois d'octobre de chaque année au mois de juin/juillet.

Durée de la formation :

L'obtention du diplôme du DIU se fait en une année universitaire par l'obtention des 8 UE qui le composent. Cependant, un étudiant peut très bien choisir de ne suivre que quelques modules ou UE. Ceux-ci sont alors capitalisables dans la limite de 2 ans maximum.

Volume horaire de la formation :

Cette formation est organisée en 8 Unités d'enseignement (U.E.) capitalisables, représentant 345h de cours en présentiel (200h CM et 145h TD) augmentée d'une UE de stage encadrée par un tuteur. Les cours sont répartis en 7 UE dont 4 UE de 48h, 2 UE de 42h et 1 UE de 45h. L'UE stage compte également 24h de méthodologie.

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) :

Formation étalée sur toute l'année.

STAGES :

X Oui Non

Durée :

1 mois pour les étudiants salariés, 3 mois pour les étudiants non salariés.

Période :

Au choix du stagiaire, en alternance avec les cours ou après les cours en juillet-août.

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures :

Le DIU Management psychologique des organisations est ouvert prioritairement en formation continue aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 (peu importe la spécialité ou discipline), ou d'un niveau et d'une

expérience jugés équivalents, VAPP possible. Les candidatures doivent veiller à présenter rigoureusement toutes les pièces demandées et qui sont signalées dans le dossier de candidature visible sur le site internet du diplôme.

Conditions d'admission :

L'admission est prononcée sur examen des dossiers complets répondant aux critères cités plus haut et compte tenu du nombre de places disponibles. Deux sessions d'examen sont prévues, l'une au mois de juin, et la deuxième au mois de septembre.

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière (dgdvfu_annexe_fin_creation_DUDIU_201901)

Tarifs Formation initiale : 1 000 €

Tarifs Formation continue : 3 600 €

ou PAR CAPITALISATION

- le module / UE : **700 €**

Avez-vous sollicité l'Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) pour l'élaboration du tarif défini : Oui Non

Année universitaire : 2019-2020

Composante : Sciences de l'homme et de la société

Fiche validée : Oui

Statut de la formation : Modification

Formation

Intitulé de la formation : DIU Management psychologique des organisations

Type de formation : Diplôme inter-universitaire (DIU)

Date du Conseil d'UFR : 25/06/2019

Date de passage en CFVU : 04/07/2019

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Rémi KOUABENAN (UGA) Philippe SARNIN (Université Lumière Lyon 2)

Régime : Formation initiale;Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		5
Formation continue	5	10
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Formation permanente	6	

Préciser le niveau de la formation : Niveau I (Master, DE, DESS, Diplôme d'ingénieur, Doctorat, HDR)

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Dépôt RNCP : Non

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)

La dimension humaine dans la gestion des organisations modernes occupe une place importante. L'évolution technologique, l'évolution des mentalités et des attitudes face au travail, mais aussi la conjoncture économique et les nécessités de la concurrence, posent sans cesse des problèmes nouveaux aux organisations et leur imposent des changements pour lesquels la part humaine est essentielle. Les connaissances de la psychologie et particulièrement celles issues de la psychologie du travail, de la psychologie sociale, de la psychologie des organisations et de l'ergonomie cognitive s'affirment de plus en plus comme étant des ressources incontournables. Ces connaissances évoluent et apportent, avec la recherche, des solutions sans cesse renouvelées aux problèmes liés à l'évolution des organisations.

De telles connaissances sont proposées dans les formations classiques des Masters de psychologie du travail. Mais ces formations, qui délivrent le titre de psychologue, restent inaccessibles aux professionnels des ressources humaines et du conseil non titulaires d'une maîtrise de psychologie, mais dont les pratiques nécessiteraient l'acquisition de connaissances ou de compétences dans les domaines cités.

Ce diplôme, spécialement créé pour les professionnels des ressources humaines et du conseil, ainsi qu'à ceux qui aspirent à de telles fonctions, vise à leur donner des éléments pour éclairer ou consolider leurs pratiques. Il offre également un cadre de perfectionnement aux psychologues en exercice soucieux d'acquérir des compétences nouvelles ou complémentaires par rapport à leur formation de base. Il se démarque des Masters en ceci qu'il est ouvert aux professionnels et aux étudiants de tous horizons disciplinaires et ne délivre pas le titre de psychologue.

Une étude de marché préalable à l'ouverture du premier diplôme (DU CESS Management psychologique des organisations) sur lequel s'appuie le DIU, a été réalisée en 2001.

En effet, il faut noter que le DIU Management Psychologique des Organisations que nous proposons, résulte d'une collaboration de longue date entre les équipes de l'Université Grenoble Alpes et de l'Université Lumière Lyon2. En effet, depuis 1999, les équipes de psychologie du travail de Lyon et celles de Grenoble ont créé le Groupe de Recherche en Ergonomie et Psychologie du Travail – Rhône Alpes (GRESYT-RA), dans le cadre duquel ils organisent des journées d'étude alternativement à Lyon et à Grenoble sur des thématiques d'actualité dans la discipline. La première de ces journées a eu lieu en 1999 sur les compétences des collectifs et la dernière s'est tenu le 5 avril 2019 (cette année) sur « Manager aujourd'hui et demain. Regards croisés de la psychologie et de l'ergonomie : entre recherche et pratique ». Le DIU que nous proposons prend la suite du DU consultant en organisation né de cette collaboration et qui a lui-même connu plusieurs appellations jusqu'à ce jour, même si les objectifs et les contenus restent les mêmes.

Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir

Objectifs pédagogiques et opérationnels :

- Offrir aux cadres et aux gestionnaires (managers) des connaissances et des compétences pour mieux appréhender la dimension humaine de l'organisation.

- Fournir aux professionnels du conseil des outils, des méthodologies et des savoir-faire issus de la recherche en psychologie du travail, de l'ergonomie, de la psychologie des organisations et de la psychologie sociale, pour leur permettre d'approfondir et de consolider leurs pratiques.
- Permettre à des psychologues en poste d'actualiser leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles pratiques en leur apportant des éléments nouveaux issus de l'évolution des recherches en sciences sociales.
- Permettre aux personnes en situation de recherche d'emploi ou aux responsables ayant des projets de mobilité ou d'évolution, des possibilités de reconversion.
- Offrir aux étudiants en formation initiale (quelle que soit la spécialité) remplissant les conditions d'admission, une opportunité diplômante leur permettant d'appréhender la réalité concrète du management des organisations à travers la formation et la confrontation avec des professionnels du terrain.

Compétences à acquérir

- Diagnostiquer la politique des ressources humaines (maîtriser et comprendre les différentes théories relatives à la gestion psychologique des ressources humaines (leadership, prise de décision, etc.), élaborer, mettre en œuvre, exploiter, utiliser et interpréter les outils d'enquêtes, d'audit
- Communiquer, mobiliser et gérer des relations sociales au travail (Identifier les différents types de communications et les processus psychologiques en jeu, définir et mettre en place une politique de motivation adaptée à une organisation spécifique, etc.)
- Mettre en place une Politique de recrutement, maîtriser les différentes techniques et outils de recrutement et d'appréciation du personnel (savoir établir une fiche de poste, mener un entretien d'embauche, etc.)
- Analyser et prévenir les accidents et les risques professionnels du point de vue de la psychologie (prévention des risques professionnels, des risques psychosociaux, de santé, etc.)
- Administrer le personnel et gérer ou accompagner l'évolution de carrière des personnes
- Évaluer et motiver le personnel ou les collaborateurs autour d'un projet d'entreprise
- Gérer et développer une structure de conseil
- Intervenir dans une organisation, conseiller, répondre à une commande
- Savoir conduire un diagnostic ou un audit organisationnel
- Diagnostiquer les résistances et conduire un et accompagner un changement organisationnel
- Connaître les théories psychologiques relatives à la cognition et au changement comportemental.
- Comprendre les problématiques d'insertion et de reconversion professionnelle
- Maîtriser le management des compétences
- Diagnostiquer et proposer un management des conditions de travail
- Analyser les relations entre les organisations du travail et la santé mentale des salariés et construire des dispositifs de prévention ad hoc (travail (les modèles généraux sur le stress, les théories de la souffrance au travail, les violences au travail, etc.) et les outils apparentés (outils de gestion du stress, méthodes d'intervention en psychodynamique du travail)

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Le DIU Management psychologique des organisations (DIU MPO) est ouvert prioritairement en formation continue (Prérequis : Bac + 4 ou expérience jugée équivalente, VAPP possible) notamment :

* Aux professionnels praticiens de la gestion des ressources humaines, de la formation, du management humain des organisations : responsables RH, cadres et dirigeants de sociétés, responsables qualité, responsables des conditions de travail, consultants, responsables d'associations, d'organismes professionnels ou des collectivités territoriales, formateurs, chargés de recrutement, chargés d'insertion, etc.

* Aux psychologues, conseils et praticiens, soucieux de renouveler ou d'actualiser leurs pratiques.

*Exceptionnellement et dans la limite de 5 places maximum disponibles, aux étudiants en formation initiale, titulaire d'un bac + 4 (quelle que soit la spécialité) ou d'un diplôme équivalent justifiant d'une motivation

2.2 Conditions d'admission

L'admission est prononcée sur examen des dossiers complets répondant aux critères cités plus haut et compte tenu du nombre de places disponibles.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : Octobre- Juillet

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : Non

Volume horaire de la formation : 345 h

Nombre d'ECTS : 0

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

MCC_DU_management_psy_201920.xlsx

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

2 UE sont dispensées à l'Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon II.

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Oui

Durée du stage : L'étudiant salarié réalise son stage d'une durée d'1 mois (ou durée équivalente répartie dans le temps) dans une entreprise d'accueil - un organisme de formation, un cabinet conseil ou toute autre organisation pertinente - sur un sujet déterminé en concertation avec ses tuteurs (entreprise et Université).

L'étudiant non salarié doit effectuer un stage de 3 mois minimum à temps plein (ou durée équivalente répartie dans le temps) dans une entreprise industrielle, un organisme de formation, un cabinet conseil ou toute autre organisation pertinente.

Période du stage : Entre octobre année N et septembre année N + 1

Modalité de stage : Le stage fait l'objet d'une convention, impérativement signée avant le début du stage, liant le directeur de l'UFR, le directeur de l'organisme d'accueil et l'étudiant, et ne doit pas se dérouler au-delà du 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Durant la durée du stage, l'étudiant est placé sous la responsabilité d'un enseignant référent.

En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire :

Rapport de stage : A partir du travail effectué pendant le stage, l'étudiant rédige un rapport dont il détermine le sujet en concertation avec le tuteur de stage de l'organisme d'accueil et l'enseignant référent.

L'étudiant organise son rapport autour d'une problématique inspirée par l'un ou l'autre des enseignements dispensés dans le diplôme : il explicite la démarche méthodologique de son intervention, présente et discute les résultats obtenus et les recommandations à partir d'un éclairage Psychologique ou Psychosociologique.

Le rapport est soutenu devant un Jury constitué par l'enseignant référent, assisté par un autre enseignant de ce DIU et du tuteur de stage de l'organisme d'accueil. Ce jury est présidé par l'enseignant référent.

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

L'assiduité aux séances d'enseignements est strictement obligatoire.

Absences aux examens :

En cas d'absence aux examens, l'étudiant est considéré comme défaillant.

III. Résultats

Article 5 : Jury

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA, en date du 20 mai 2016.

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA en date du 20 mai 2016.

Le Jury du diplôme est présidé par les directeurs d'étude du DIU Management psychologique des organisations et comprend l'ensemble de l'équipe enseignante.

Les décisions du Jury en ce qui concerne les notes et le résultat final sont définitives et sans appel.

Réunion du jury :

- Session 1 : mi-juin
- Session 2 : 2e quinzaine de septembre

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Est déclaré titulaire du DIU, l'étudiant qui a obtenu indépendamment les 8 UE qui le composent.

Une mention est attribuée selon les barèmes ci-dessous, obtenue en faisant une moyenne des notes des 8 UE :

- Passable : de 10 à 11,99
- Assez bien : de 12 à 13,99
- Bien : de 14 à 15,99
- Très Bien : > 16

Article 7 : Redoublement

Le redoublement n'est autorisé que sur décision du jury.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 1000€

Tarifs Formation continue : 3600€

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Formation permanente :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Intitulé des enseignements		Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES				
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP	
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %					
UE1 Méthodologie de la recherche et d'intervention		HYUFDU01	O		2	E/O	100%							Ecrit		100%	24	24		
Introduction aux tests psychotechniques																	6			
Audit social																	12	6		
Méthodologie de la recherche																	6	18		
UE2 Cognition, implication organisationnel et changement comportemental		HYUFDU02	O		2	E/O	100%							Ecrit		100%	36	12		
Influence sociale																	6			
Attribution causale																	6			
Normes et stéréotypes																	6	6		
Psychologie des groupes																	6	6		
Engagement et implication																	12			
UE3 Evaluation et gestion des parcours professionnels		HYUFDU03	O		2	E/O	100%							Ecrit		100%	27	21		
Recrutement																	12	6		
Appréciation du personnel																	6	6		
Insertion et reconversion																	3	3		
Bilan de compétences																	3	3		
Gestion des carrières																	3	3		
UE4 Communication et gestion des relations sociales dans le travail		HYUFDU04	O		2	E/O	100%							Ecrit		100%	33	12		
Communication dans le travail																	12			
NTIC																	6	6		
Gestion des conflits																	15			
Relation de service																	6			
MBTI construction d'équipe																	6			
UE5 Mobilisation et management psychologique des organisations		HYUFDU05	O		2	E/O	100%							Ecrit		100%	30	12		
GPEC																	6	6		
Motivation																	6			
Leadership																	6			
Prise de décision																	6			
Gestion du changement																	6			
Le métier de consultant																			6	
UE6 Ergonomie, management des conditions de travail et du changement organisationnel		HYUFDU06	O		2	E/O	100%							Ecrit		100%	30	18		
Ergonomie																	12	6		
Santé, hygiène et sécurité																	12	6		
Changement organisationnel																	6	6		
UE7 Psychopathologies au travail, risques psychosociaux		HYUFDU07	O		2	E/O	100%							Ecrit		100%	20	22		
Modèle du stress																	4	8		
Psychodynamique du travail																	4	8		
Violences et harcèlement																	6			
Prévention des RPS																	6	6		
UE8 Stages /mémoire		HYUFDT08	O		2	E/O	100%							oral		100%		24		
Total ECTS / Semestre												Total Nbre d'heures		200,00	145,00					

Commentaires :

Indicateurs 2017

COUTS DIRECTS	Enseignement : Coût Heurs TD Pondérée (EC-EA-HC-Vacations)	177 €	EC : Enseignant chercheur EA : Autre enseignant
	Heure vacataire chargée	59 €	
	H. enseignant, hors enseignement : Coût Heure TD EC et EA	54 €	

		UGA	DFCA	Composante	
COUTS INDIRECTS UGA	Masse salariale BIATOSS fonctions support	Coût /stagiaire	1 412 €	1 412 €	
	Fonctionnement	Coût /stagiaire	851 €	851 €	

Dotation /étudiant	5 044 €
--------------------	---------

Charges directes DFCA	
Charges directes de masse salariale/stagiaire	114 €
Charges directes de fonctionnement /stagiaire	20 €

Remplir Les cases jaunes en fonction du pack

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION			
Offre non accréditée (Public MIXTE)			
DIU MPO		Nombre de stagiaire	15
		Tarif fc	
	Nombre de FC	10	Tarif fc
	Nombre d'étudiant	5	Tarif FI
	Nombre heures apprenants	345	
RECETTE FC			36 000 €
RECETTE FI			5 000 €
AUTRES RECETTES			
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL			41 000 €
COÛTS DIRECTS			
COÛTS Enseignement Heures de formation	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure	Coût total des heures de formation
Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	145	43 €	6 235 €
Heures CM (=TD*1,5)	200	65 €	12 900 €
			0 €
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT			
Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)		54 €	0 €
Heure TD Enseignant (HC)	30	43 €	1 304 €
Heure TD vacataire		59 €	0 €
Accueil, orientation, accompagnement, ingénierie pédagogique FC			
Heure CAT A par stagiaire		34 €	
Heure CAT B par stagiaire		28 €	
Heure CAT C par stagiaire		23 €	
Coût moyen Biatos par stagiaire		28 €	
Autres (honoraires de formation...)			0 €
Charges directes de la composante (Pack1)			
Charges directes de masse salariale adm et financière			
Charges directes de fonctionnement			
Autres charges directes DFCA			
Charges directes de masse salariale			0 €
Charges directes de fonctionnement			0 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION			20 439 €
COÛTS SPECIFIQUES			
- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			72 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			343 €
- Autres frais spécifiques			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			
I - TOTAL COÛTS DIRECTS			20 439 €
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS "FORFAITAIRES" (15% des recettes = prélèvement FC)			6 150 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II)			26 589 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)		35,1%	14 411 €

Pour les formations en FI, s'ajouteront les frais systématiques (FSDIE, BU, santé,...)

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 773 €
dont coûts directs	1 363 €
dont coûts indirects	410 €
Coût complets de l'heure de formation	5,14 €
Marge sur coûts directs	1 371 €
Marge sur coûts complets	961 €
Nombre minimum de stagiaires	23

=total coûts complets/nb de stagiaires

COMPARAISON VOLUMES HORAIRES UE 2018/2019 ET 2019/2020

Année Universitaire : 2019/2020

Composante : UFR Sciences de l'Homme et de la Société

Diplôme : Diplôme InterUniversitaire

Intitulé : Management Psychologique des Organisations

Responsable pédagogique : Rémi KOUABENAN

Année Universitaire : 2018/2019

Composante : UFR Sciences de l'Homme et de la Société

Diplôme : Diplôme Universitaire

Intitulé : Consultant en organisation

Responsable pédagogique : Rémi KOUABENAN

Numéro et Intitulé de l'UE 2019/2020	NOMBRE D'HEURES 2019/2020				Numéro et Intitulé de l'UE 2018/2019	NOMBRE D'HEURES 2018/2019		
	CM	TD	TP			CM	TD	TP
UE1 Méthodologie de la recherche, audit organisationnel et psychométrie	24	24			UE1 Méthodologie de la recherche et psychométrie	40	30	
UE2 Cognition, implication organisationnelle et changement comportemental	36	12			UE2 Cognition et changement comportemental	50	20	
UE3 Evaluation et Gestion des parcours professionnels	27	21			UE3 Gestion des parcours professionnels	50	20	
UE4 Communication et gestion des relations sociales dans le travail	33	12			UE4 Communication et gestion des relations sociales dans le travail	50	20	
UE5 Mobilisation et management psychologique des organisations	30	12			UE5 Mobilisation et management psychologique des organisations	40	20	
UE6 Ergonomie, management des conditions de travail et du changement organisationnel	30	18			UE6 management des compétences, des conditions de travail et du changement organisationnel	50	20	
UE7 Psychopathologies au travail, risques psychosociaux	20	22			UE7 Psychopathologies au travail	40	20	
UE8 Stages /mémoire		24			UE8 Stage et rapport de stage		8	
Total ECTS / Semestre	200,00	145,00				320,00	158,00	0,00

	DEMANDE CREATION Diplôme Universitaire / Diplôme Inter Universitaire	Formulaire
		Gestion évolutions Offre de Formation
		ODF NA
Nom du fichier : Annexe-D02g_FVU_F_creation_DUEF C2_V13mai2019	Dernière mise à jour : 17/01/2019	Page 1 sur 2

Année universitaire concernée : 2019-2020

Date de la demande 13/05/2019

Composante : CUEF

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Christelle BERGER

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) :

Intitulé de la formation : Études Françaises C2

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) :

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 14

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) :

Date validation en Conseil de composante : 13 juin 2019

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

- Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)
Développer l'offre de formation du CUEF
Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir
*Affiner la maîtrise de la langue parlée et écrite
*Approfondir des connaissances spécifiques dans des domaines de spécialité variés
Compétences visées : compétences de l'écrit et de l'oral, en réception, production et interaction
- Le public visé
Étudiants étrangers
- Débouchés professionnels (exemples)

Organisation des enseignements

Période de la formation : septembre - décembre et janvier - mai

Durée de la formation : 1 semestre

	DEMANDE CREATION Diplôme Universitaire / Diplôme Inter Universitaire	Formulaire
		Gestion évolutions Offre de Formation
		ODF NA
Nom du fichier : Annexe-D02g_FVU_F_creation_DUEF C2_V13mai2019	Dernière mise à jour : 17/01/2019	Page 2 sur 2

Volume horaire de la formation : 208 heures de formation (13 semaines) ou 221h40min avec les examens

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : oui. Les deux : S1 et S2.

STAGES:

Oui Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : étudiants étrangers

Conditions d'admission : Test de placement, DELF C1 ou DUEF C1, disposer d'un visa de long séjour

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière (dgdvfu_annexe_fin_creation_DUDIU_201901)

Tarifs Formation initiale : 1860 euros +20 euros de frais de dossier

Tarifs Formation continue : non concerné

Avez-vous sollicité l'Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) pour l'élaboration du tarif défini : Oui Non

Année universitaire : 2019-2020

Transmission DEVE :

Composante : Centre universitaire d'études françaises (CUEF)

Fiche validée :

Statut de la formation : création

Formation

Intitulé de la formation : Etudes françaises C2

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Christelle Berger - christelle.berger@univ-grenoble-alpes.fr

Régime : Formation initiale

Modalités :

Effectif formation initiale : 14

Effectif formation continue (y compris contrat pro) :

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Préciser le cycle :

Préciser le niveau :

Dépôt RNCP : non

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Objectifs :

- Affiner la maîtrise de la langue parlée et écrite

- Approfondir des connaissances spécifiques dans des domaines de spécialité variés

Compétences visées :

Compétences de l'écrit et de l'oral, en réception, production et interaction

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Public concerné : Etudiants étrangers

Niveau : C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues acquis

2.2 Conditions d'admission

Niveau équivalent BAC ou plus

Test de placement, DELF C1 ou DUEF C1

Disposer d'un visa de long séjour

II. Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : septembre – décembre et janvier - mai

Durée de la formation : 1 semestre

Formation semestrialisée : oui

Volume horaire de la formation : 208 heures de formation (13 semaines) - 221h40 avec les examens

ECTS : ECTS (Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national)

Article 4 : Composition des enseignements

Stage : non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

III. Contrôle des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen

5.1 Assiduité aux enseignements

La présence est obligatoire

Toute absence doit être justifiée (justificatif médical ou administratif). Le justificatif doit être présenté au service scolarité dans un délai de cinq jours après le retour. Au-delà de ce délai l'absence sera considérée comme non justifiée.

Au-delà de 25% d'absence, l'étudiant ne peut pas se présenter à l'examen et ne reçoit pas d'attestation.

5.2 Remarques et précisions éventuelles

- Pour les cours de culture générale, de lexique et de linguistique, sont organisés un examen intermédiaire et un examen final comptant respectivement 40% et 60% de la note finale.
- Pour les cours de langue et technique, est organisé un contrôle continu qui fait l'objet d'une attestation. Ces cours préparent aux compétences linguistiques et pragmatiques de l'examen final de l'UE3.
- Les compétences linguistiques et pragmatiques ainsi que le savoir culturel font l'objet d'un examen final qui vaut 100% de la note.

5.3 Absences aux examens

- Un rattrapage est organisé sur demande et présentation d'un justificatif administratif ou médical. Le rattrapage est organisé dans un délai d'un mois maximum après la date de l'examen.
- En cas d'absence aux examens, sans justificatif, l'étudiant aura la note zéro.
- La présence est obligatoire aux examens intermédiaires comme aux examens finaux.

Article 6 : Résultat

6.1 Jury

- Les jurys ont lieu en janvier et juin

6.2 Conditions d'obtention du DU/DIU

- Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DUEF C2.

6.3 Redoublement

Le redoublement est autorisé sans conservation des notes obtenues.

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 1860 € + 20 euros de frais dossier (à partir de septembre 2019)

Tarifs Formation continue :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation

-Maquette élaborée en coordination avec les 35 centres universitaires d'enseignement du FLE, membres de l'ADCUEFE

- Diplôme semestriel

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES			
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP
						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée				
Code Diplôme :	Code VDI :	Date approbation CFVU :	Code Etape :	N° de version dans l'accréditation :	Code VET :	Régime Formation	Modalité Formation												
Année de la Formation/Domane/Mention : DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANCAISES C2						SEMESTRE 1													
Parcours-type : ETUDES FRANCAISES																			
Parcours pédagogique (le cas échéant) :																			
Responsable de la Formation : CHRISTELLE BERGER																			
Responsable de l'Année :																			
UE1 : CULTURE GENERALE - 3 CHOIX OBLIGATOIRES																			
Histoire de la France contemporaine																			
Le monde des affaires et environnement économique																			
Histoire de l'art																			
Littérature Contemporaine																			
Offre du SET UGA																			
UE2 : COURS SPECIFIQUE - 1 CHOIX OBLIGATOIRE																			
Introduction à la linguistique																			
Lexique																			
UE3 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES																			
Compréhension de l'oral																			
Compréhension de l'écrit																			
Expression orale																			
Expression écrite																			
UE4 : SAVOIR CULTUREL																			
DOSSIER SAVOIR CULTUREL																			
Total ECTS / Semestre												208,00							

Commentaires :

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DUEF C2
 Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national

ANNEXE
FICHE EVALUATION FINANCIERE

Intitulé du DU :
Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises - C2

Dépenses		Recettes	
Cours de langue (h/sem)	8	Tarif par étudiant	1 860 €
Cours de lexique (h/sem)	2	Frais de dossier	20 €
Nombre d'options hors ETC**	4	Coût total	1 880 €
Heures par semaine	2	Remise moyenne 10 %	1 692 €
Coût horaire CUEF complet*	140 €	Nombre d'étudiants	14
Coût par semaine	1 470 €	Total recettes	23 688 €
Nombre de semaines	13		
Sous-total	19 110 €		
Surveillance et corrections (h)	50		
Coût	7 000 €		
Total dépenses	26 110 €		

* intègre le coût de la masse salariale P2 (enseignants CDD/CDI, vacataires, HC, BIATSS) et les frais de fonctionnement

** cours mutualisé avec DUEF B2 (impact financier dans la maquette financière des DUEF B2)

Année universitaire concernée : 2019

Date de la demande

Composante : ESPE

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Damien Tessier, Maître de Conférences, ESPE, Université Grenoble-Alpes

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : SHS

Intitulé de la formation : Promouvoir la motivation et le bien-être à l'école : fondements psychologiques et applications en classe.

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) :

Responsable pédagogique :

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 0

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 25

Date validation en Conseil de composante :

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)

Plusieurs enquêtes françaises portant sur le climat scolaire révèlent des résultats préoccupant concernant la (dé)motivation des élèves et leur bien-être scolaire. Une enquête récente de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP), montre par exemple que les relations enseignants-élèves tendent à se dégrader progressivement au cours des années collège (Tamara, 2015) ; une enquête de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) souligne quant à elle que la moitié des élèves du secondaire s'ennuient fréquemment en classe (Bavoux et Pugin, 2013) ; et une récente synthèse du

Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire indique que le taux du décrochage scolaire, bien qu'en baisse, demeure encore assez élevé (environ 13% ; CNESCO, 2017).

La question du bien-être des élèves est aussi étroitement liée à celle du bien-être des enseignants. En effet, c'est lorsque la démotivation et le mal-être des élèves sont combinées à une charge de travail élevée des enseignants (e.g., lourdeur des programmes scolaires, enchevêtrement des tâches associées à l'enseignement, réformes scolaires nombreuses), que le syndrome d'épuisement professionnel est le plus élevé (pour une revue, voir Chang, 2009). L'enseignement est une profession particulièrement exposée au stress et au syndrome d'épuisement professionnel (Lantheaume et Hélou, 2008). On estime à 17% la part des enseignants touchés par l'épuisement professionnel, contre 11% pour les autres professions (Fotinos et Horenstein, 2011). L'une des conséquences préoccupantes de ce phénomène est son impact sur la qualité de l'enseignement. Les enseignants épuisés ont moins de ressources à investir auprès de leurs élèves (e.g., moins de *feed-back* et d'aide à l'apprentissage ; Dorman, 2003), et sont moins aptes à désamorcer et réguler les situations de tension au sein de la classe (Huberman, 1993). Tout ceci tend à créer une dynamique délétère qui affecte tant le bien-être des enseignants et des élèves, que l'apprentissage de ces derniers. A l'inverse, d'autres recherches révèlent que le bien-être des enseignants favorise des interactions positives avec leurs élèves. Une récente étude a montré que les enseignants qui attribuent une forte signification à leur travail, développent des interactions plus nombreuses et positives avec leurs élèves, ce qui en retour tend à accroître leur niveau de satisfaction professionnelle (Lavy et Bocker, 2018)

A la lumière de cette littérature, la formation professionnelle des enseignants est devenue une préoccupation forte des politiques éducatives européennes (Eurydice, 2013). C'est dans cette perspective, que nous proposons la création d'un Diplôme d'Université, au sein de l'ESPE de Grenoble, qui vise le développement des compétences professionnelles relatives à la promotion de la motivation et du bien-être à l'école. En effet, il fait partie des missions de l'ESPE, telles que définies à l'article L721-2 du code de l'éducation, d'organiser des actions de formation continue des personnels enseignants des premier et second degrés et des personnels d'éducation. Plusieurs formateurs de l'ESPE de Grenoble interviennent régulièrement en formation continue pour le compte du Rectorat de Grenoble, et un Master Pratique et Ingénierie de Formation (PIF) est proposée dans l'offre de formation de l'ESPE à destination des enseignants. Ce Diplôme d'Université ne serait pas concurrentiel mais plutôt complémentaire de ce Master PIF étant donné que les contenus (i.e., la motivation et le bien-être *versus* l'enseignement et l'apprentissage) et le volume (i.e., 115 heures de formation pour le DU contre 504 heures pour le master PIF) de la formation sont bien différents. Il est à cet égard envisageable que ce Diplôme d'Université serve de « tremplin » vers le master PIF pour les enseignants désireux d'approfondir leur formation.

Cette nouvelle offre de formation est développée en partenariat avec le service Formation Tout au Long de la Vie du Rectorat de Grenoble. En effet, il existe actuellement une forte demande sociale pour des

formations professionnelles centrées sur ces thématiques. Les formations proposées par le Rectorat de Grenoble autour des notions de climat scolaire, de posture professionnelle, de gestion de la démotivation et du bien-être à l'école, suscitent un engouement important chez les enseignants. Malheureusement, il n'est pas possible de satisfaire toutes ces demandes. En outre, la durée des stages de formation continue étant en général limitée à 1 ou 2 jours, il est difficile d'en attendre une transformation conséquente et durable des pratiques professionnelles, notamment dans un domaine qui nécessite un engagement personnel important. Face à ces difficultés, de nombreux enseignants se tournent vers des associations ou des structures privées pour se former. Il apparaît donc primordial que l'université, à travers l'ESPE, joue son rôle de diplomation dans ce domaine pour réduire les dérives possibles.

Cette offre de formation s'inscrit dans la continuité du projet de recherche ProMoBE (Promotion de la Motivation et du Bien-Être à l'école ; Tessier et al., 2016) que nous développons depuis 3 ans, dans le cadre de l'Institut Carnot de l'Éducation (ICÉ) de la Région Auvergne Rhône-Alpes – dispositif visant à valoriser les innovations pédagogiques en associant les acteurs de l'enseignement et ceux de la recherche en éducation. Ce Diplôme Universitaire articulera des apports théoriques fondés sur des connaissances scientifiques récentes afin d'étayer l'analyse et la compréhension de l'activité des enseignants et des élèves, des mises en œuvre sur le terrain afin de favoriser l'expérimentation de nouvelles pratiques, et le développement de compétences méthodologiques permettant l'évaluation des effets de ces pratiques.

Concernant les liens entre la recherche, la formation, et l'enseignement, ce Diplôme d'Université constituerait un atout majeur à double titre :

- Au niveau de la recherche, plusieurs laboratoires du site de Grenoble qui travaillent sur les thématiques liées à l'éducation – le laboratoire SENS (Sport et Environnement Social), le LIP/PC2S (Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : Personnalité, Cognition, Changement Social) et le LARAC (Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte) – pourraient développer des collaborations avec des enseignants formés afin de mettre en place des projets de recherche appliquée. Cette perspective s'inscrit pleinement dans les récentes orientations du Ministère de l'enseignement Supérieure et de l'Éducation Nationale telles que l'appel à projet PIA3 (Programme d'Investissement d'Avenir) et la « fabrique des ateliers académique ».
- Au niveau de la formation, le Diplôme d'Université s'adossera sur les compétences des enseignants chercheurs de ces laboratoires. Ce Diplôme d'Université constitue également une offre de formation continue pour les formateurs du Rectorat.

Ainsi, ce Diplôme d'Université constituerait un attrait pour les enseignants de différentes régions étant donné qu'il n'existe, à notre connaissance, aucun Diplôme Universitaire de ce type en France, et une vitrine pour l'Université Grenoble-Alpes en matière de divulgation scientifique des connaissances les plus récentes dans le domaine de la motivation et du bien-être à l'école.

Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir

La formation s'organise autour de trois UE :

• UE 1 : Connaissances scientifiques

Objectif : Acquérir des **connaissances scientifiques** pour **analyser et comprendre** son activité d'enseignant et celle des élèves.

Cette UE consistera en un apport de connaissances sur les processus motivationnels et émotionnels, les théories du bien-être, les croyances de l'enseignant et l'adolescence. L'essentiel de ces apports théoriques seront apportés dans le cadre de webinaires (enseignements à distance).

L'enseignant connaît :

- Les différentes approches du bien-être issues de la psychologie positive
- Les travaux sur la présence attentive, l'optimisme, les forces et ressources personnelles
- Les travaux sur les compétences psychosociales
- Les effets des processus affectifs et émotionnels sur l'attention et l'apprentissage
- La théorie de l'autodétermination
- La théorie des buts d'accomplissement
- Les théories sur la nature de l'intelligence
- Les théories du soi
- Les recherches sur « l'effet maître » et « l'effet des attentes de l'enseignant »
- Les travaux récents sur le développement de l'adolescent

Volume horaire : 65 heures, dont 45 heures en webinaires

Modalité d'évaluation : un examen écrit de 2 heures, noté sur 20 (coefficient 1)

• UE 2 : Compétences professionnelles

Objectif : Développer des **compétences professionnelles** permettant de **susciter l'engagement** des élèves dans l'apprentissage et le développement de leurs **compétences psychosociales**.

Cette UE consistera à expérimenter et à s'approprier des pratiques et des outils visant à optimiser l'engagement des élèves en classe et le développement des compétences psychosociales. Après une présentation de ces pratiques et outils par le formateur, les enseignants-stagiaires seront invités à les mobiliser sur le groupe de pairs pour ensuite être en mesure de les proposer à leurs élèves en classe.

L'enseignant sait :

- Analyser sa pratique professionnelle et l'activité des élèves à partir de grilles d'observation et d'indicateurs fondés théoriquement

- Mettre en œuvre un climat de classe soutenant et bienveillant
- Mettre en œuvre des interventions selon un approche centrée solution
- Mettre en œuvre des activités visant à aider les élèves à identifier, comprendre et exprimer leurs émotions
- Mettre en œuvre des pratiques de l'attention pour aider les élèves à réguler leurs émotions
- Mettre en œuvre des activités visant à aider les élèves à identifier et mobilier leurs forces de caractère

Volume horaire : 50 heures

Modalité d'évaluation : l'évaluation des UE 2 et 3 est commune. Pour une présentation détaillée, voir modalité évaluation UE3.

• **UE 3 : Conception et évaluation de projets**

Objectif : 3 : Analyser les besoins, concevoir une intervention et évaluer les effets de cette intervention sur les élèves :

L'enseignant sait :

- Analyser son contexte d'enseignement afin d'identifier les besoins des élèves au niveau de la motivation et du bien-être
- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'intervention pour répondre aux besoins identifiés
- Évaluer les effets de cette intervention sur les élèves à partir d'indicateurs d'observation fondés théoriquement et/ou en utilisant des échelles de mesure de la motivation et du bien-être en contexte scolaire
- Rédiger un rapport d'intervention synthétisant les différentes étapes de la démarche, restituant les résultats de l'évaluation, et débouchant sur l'évocation de perspectives futures

Volume horaire : 75 heures de suivi et d'encadrement des rapports

Modalité d'évaluation : un rapport de 20 pages sera rédigé par chaque enseignant-stagiaire afin de décrire les interventions mises œuvre avec ses élèves au cours de l'année. Le rapport sera structuré en 5 parties :

- Description du contexte d'enseignement (e.g., analyse des caractéristiques des élèves et de son style d'enseignement) afin de choisir les stratégies d'intervention les plus adaptées à mettre en œuvre
- Présentation de la littérature sur les fondements théoriques de ces stratégies
- Présentation du protocole d'intervention et des indicateurs d'évaluation retenus
- Présentation des résultats
- Discussion et perspectives

Le rapport sera associé à une soutenance de 20 minutes (10 minutes d'exposé suivi de 10 minutes d'entretien), et sera noté sur 20 (10 points pour le manuscrit et 10 points pour la soutenance ; coefficient 1).

Le public visé

Enseignants des premier et second degrés, et formateurs académiques.

Débouchés professionnels (exemples)

Le champ professionnel concerné est l'éducation. Pour les enseignants, ce Diplôme d'Université permet de développer des compétences professionnelles utiles au quotidien pour favoriser l'engagement dans les apprentissages et le bien-être des élèves. Ces compétences sont également nécessaires pour la mise en œuvre du domaine 3 (la formation de la personne et du citoyen) du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et du parcours éducatif de santé.

Ce Diplôme d'Université sera aussi un bon moyen de développer les compétences professionnelles attendues chez les formateurs académiques : en vue d'envisager de passer le CAFFA (Certificat d'Aptitude aux Fonction de Formateur Académique) ou de se spécialiser pour intégrer un groupe de formateurs travaillant sur la question du bien-être (comme le groupe GREC du rectorat de Grenoble, par exemple).

Au vu des demandes des enseignants de l'académie de Grenoble pour des formations portant sur la motivation et le bien-être, le maintien dans la durée des inscriptions à la formation apparaît assuré.

Organisation des enseignements

Période et durée de la formation :

La formation se déroule sur une année universitaire.

Volume horaire de la formation :

Elle comprend 70h de cours théoriques et pratiques en présentiel, et 45h de cours théoriques en présentiel à distance (webinaire) à raison de 3h par semaine sur 15 semaines. Les cours sont regroupés en deux semaines intensives (octobre, février), et les examens finaux (i.e., écrit et soutenance du rapport) se dérouleront sur une journée qui aura lieu au mois de juin.

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) :

STAGES:

Oui x Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : Niveau d'études requis : être enseignant titulaire dans le premier ou le second degré (possédé une licence ou un master).

Conditions d'admission : si le nombre de candidats au Diplôme d'Université est supérieur à 25, les enseignants de l'académie de Grenoble seront privilégiés par rapport aux enseignants des autres académies. Aussi, l'expérience des enseignants, leur motivation et leur dynamisme au sein de leur établissement sera pris en compte.

Droits d'inscription

Tarifs Formation initiale :

Tarifs Formation continue :

Joindre l'annexe financière (dgdvfu_annexe_fin_creation_DUDIU_201901)

**DIPLÔME UNIVERSITAIRE PROMOUVOIR LA MOTIVATION ET LE BIEN-ÊTRE A L'ÉCOLE :
FONDEMENTS ET APPLICATIONS EN CLASSE**

Responsable de la formation

Tessier Damien, *Maître de Conférences, ESPE, Laboratoire Sens, Université Grenoble Alpes.*

Après avoir exercé pendant 7 ans en tant que professeur agrégé d'EPS, il est enseignant-chercheur à l'ESPE, depuis 11 ans, spécialiste de la motivation et de l'engagement scolaire. Il intervient également pour le Rectorat de Grenoble dans le cadre de la formation continue des enseignants. Ses travaux portent sur la formation des enseignants. Il a conçu plusieurs programmes de recherche visant à tester différents dispositifs de formation qui ont donnés lieu à une vingtaine de publications dans ce domaine.

Intervention : UE 1 (5h) UE 2 (15h)

Présentation des intervenants

Enseignant-chercheurs :

Darnon Céline : *Professeur de psychologie sociale, Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive, Université Clermont Auvergne.*

Ses travaux portent notamment sur l'effet des pratiques évaluatives sur les buts (buts de performance et de maîtrise) rapportés par les élèves et les inégalités sociales.

Intervention : UE 1 (6h webinaire)

Lachaux Jean-Philippe : *Directeur de recherche, laboratoire CORTEX, Université de Lyon.*

Son thème principal de recherche concerne le cerveau attentif. Il a développé un programme d'entraînement de l'attention pour les enfants et les adolescents

Intervention : UE 1 (3h) + UE 2 (4h)

Leroy Nadia. *Maître de Conférences en psychologie sociale, Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Université Grenoble Alpes.*

Ses travaux de recherche s'intéressent à l'influence de l'environnement social sur la réussite et la motivation scolaire.

Intervention : UE 1 (2h + 6h webinaire)

Nurra Cécile, *Maître de Conférences en psychologie sociale, ESPE, Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Université Grenoble Alpes.*

Son thème principal de recherche concerne la construction et l'impact des perceptions de soi spécifiques et globale (qui peuvent aussi bien être présentes que futures, réelles ou idéales), et porte plus précisément sur les processus à l'œuvre dans l'effet des perceptions de soi idéal et future sur l'estime de soi et les comportements.

Intervention : UE 1 (6h webinaire)

Pansu Pascal, *Professeur de psychologie sociale, directeur du Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Université Grenoble Alpes.*

Ses travaux portent sur le jugement des enseignants/intervenants et ses effets sur les évaluations de soi des élèves/participants. Il vise à développer une grille de lecture psychosociale susceptible de participer à l'émergence de nouveaux modes d'intervention dans les milieux académiques et professionnels – éducation, travail et santé.

Intervention : UE 1 (3h webinaire)

Shakland Rebecca. *Maître de Conférences, Département Carrières Sociales, IUT-2, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes*

Ses travaux portent sur la prévention et la promotion de la santé par le biais du développement des compétences psychosociales. Elle donne des formations à différents programmes de développement des compétences psychosociales à l'université et dans des structures professionnelles.

Intervention : UE 1 (3h) + U2 (6h)

Trouilloud David. *Maître de Conférences en psychologie sociale, Laboratoire Sens, Université Grenoble Alpes.*

Ses travaux s'intéressent au rôle joué par certains facteurs psycho-sociologiques susceptibles d'influencer l'engagement, la motivation, les cognitions et le bien-être d'un individu en contexte éducatif / thérapeutique / sportif.

Intervention : UE 1 (3h webinaire)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE PROMOUVOIR LA MOTIVATION ET LE BIEN-ÊTRE A L'ÉCOLE : FONDEMENTS ET APPLICATIONS EN CLASSE

Professionnels :

Nicolas Burel. *Docteur en psychologie sociale, spécialiste des émotions, professeur agrégé d'EPS et titulaire d'un DU de préparateur mental et aide à la performance.*

Ses travaux portent sur les émotions de l'enseignant, le développement des compétences émotionnelles et les mécanismes d'épanouissement et d'épuisement professionnels chez les enseignants.

Intervention : UE 1 (3h webinaire)

Durand Jean-Paul, *Formateur en approches centrées compétences et intervenant en psychologie positive.*

Infirmier de formation, il est titulaire du DU de psychologie positive de l'UGA. Il accompagne les personnes et les équipes dans le champ du social et de la santé. Il a fondé l'association Alternatives qui propose des formations aux approches systémiques centrées solution et aux interventions validées dans le champ de la psychologie positive.

Intervention : UE 1 (3h) + U2 (4h)

Farnier Joran, *Psychologue, formateur en psychologie positive et en compétences psychosociales.*

Titulaire d'un Master 2 de psychologie, et du DU de psychologie positive de l'UGA. Il anime des ateliers pour adolescents et pour adultes visant à développer les compétences psychosociales, en particulier les compétences émotionnelles et relationnelles. Il contribue également à des projets de recherche dans ce champ.

Intervention : UE 1 (3h webinaire)

Gueguen Catherine. *Pédiatre formée en haptonomie et en communication non violente, spécialisée dans le soutien à la parentalité.*

Elle exerce à l'institut Franco-britannique, à Levallois-Perret. Formatrice de professionnels de l'enfance, Catherine Gueguen anime des groupes de travail pour les médecins, psychologues, éducateurs, sur l'aide et le soutien à apporter aux parents.

Intervention : UE 1 (6h webinaire)

Imbert Béatrice. *Institutrice pleine conscience formée aux protocoles MBCT et MBSR et titulaire du DU de psychologie positive de l'UGA.*

Elle intervient en formation continue d'enseignants au sein de Formation Tout au Long de la Vie du rectorat de Grenoble et de la fondation Sève. Il contribue également à des projets de recherche dans ce champ.

Intervention : UE 1 (3h) + U2 (8h)

Kotsou Ilios, *Enseignant-chercheur à l'Université de Bruxelles, Belgique.*

Docteur en psychologie, spécialiste des émotions, Ilios Kotsou a conçu et validé un programme de développement des compétences émotionnelles et relationnelles dans le cadre de sa thèse. Il anime de nombreux ateliers et formations dans le champ de l'éducation, de la santé et des organisations. Il est l'auteur de nombreux ouvrages portant sur des pratiques favorisant le développement des compétences psychosociales.

Intervention : UE 1 (3h webinaire)

Lamboy Béatrice, *Docteur en psychologie, Santé Publique France.*

Chargée de projet, formatrice et chercheuse, elle travaille sur l'adaptation et l'implantation de programmes de développement des compétences psychosociales chez les enfants, les adolescents et les professionnels, ainsi que sur le développement des compétences parentales favorisant l'épanouissement de l'enfant et la prévention de l'épuisement parental.

Intervention : UE 1 (3h) + U2 (4h)

Marsollier Christophe. *Inspecteur général de l'éducation nationale et docteur en sciences de l'éducation*

Auteur de nombreux ouvrages et conférences, ses travaux portent sur la bienveillance active en éducation.

Intervention : UE 1 (6h webinaire)

Laure Reynaud. *Professeur des écoles et de droit, elle est co-dirigeante de Schola Vie, pour une éducation positive, qui propose des programmes, des formations, des outils et des jeux éducatifs pour favoriser un climat positif à l'école et en famille et développer les compétences de la résilience et du bien-être de l'enfant et de l'adolescent.*

Intervention : UE 1 (3h) + U2 (4h)

Année universitaire concernée : 2019-2020

Date de la demande 19/04/19

Composante : IUT-2

Département (le cas échéant) : Carrières Sociales

Responsable pédagogique : Rebecca Bègue Shankland

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : SHS

Intitulé de la formation : Développer les compétences psychosociales (DU CPS)

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) :

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 0

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 20

Date validation en Conseil de composante : 17 juin 2019

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

1. Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)

Depuis plus de 25 ans, l'Organisation Mondiale de la Santé préconise le **développement des compétences psychosociales dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé physique, mentale et sociale**. Ces compétences développent la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne (OMS, 1993). Il existe de nombreux programmes d'interventions visant à développer ces compétences sociales (empathie, coopération), émotionnelles (régulation du stress et des émotions) et cognitives (pensée critique, pensée créative) en milieu scolaire ou extra-scolaire, ainsi que dans **l'accompagnement de personnes en difficulté** telles que les **personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme** ou encore dans le cadre de la prévention des rechutes de problématiques liées à la **dépression ou aux addictions**.

Depuis plus de 20 ans, des chercheurs étudient ces interventions au niveau international et plusieurs programmes ont été traduits et adaptés en France grâce au soutien de **Santé Publique France** avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années (anciennement Institut National de Prévention et

d'Éducation pour la Santé). Ce champ d'application est en pleine expansion au niveau national et international, mais nécessite un lien étroit avec la recherche en France étant donné que très peu d'études ont été menées à ce jour sur le territoire.

Les chercheurs travaillant dans ce champ sont de plus en plus sollicités par les **instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (IREPS)** et par le **Ministère de l'Éducation Nationale** ainsi que les Rectorats, étant donné que le développement des compétences psychosociales fait aujourd'hui partie de leurs missions.

À ce jour, il n'existe aucun diplôme universitaire ou certification concernant les **compétences psychosociales** en France. Les Instances Régionales d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) ont commencé à dispenser des formations courtes à destination des professionnels de la prévention, mais à ce jour aucun organisme ne propose de formation pour les enseignants ou les travailleurs sociaux.

Sur le plan du RCNP, **il n'existe actuellement aucune formation de niveau II sur le développement des compétences psychosociales**. Le diplôme le plus proche en termes de contenu est celui de psychologue (niveau I).

Avec le soutien de l'Observatoire Territorial des Conduites à Risque de l'Adolescent (Maison des Sciences de l'Homme Alpes, UGA), nous souhaitons aujourd'hui proposer **une offre de formation pour les professionnels de l'éducation et de l'accompagnement autour de ces compétences psychosociales** afin de contribuer à la diffusion de pratiques scientifiquement validées. Le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Éducation Nationale ont été contactés et soutiennent également cette démarche (ils communiqueront l'information concernant ce DU dans leurs réseaux pour encourager la formation des professionnels). Ce premier Diplôme Universitaire francophone sur les compétences psychosociales constituerait un attrait pour **des professionnels de toute la France et des pays francophones limitrophes** comme en témoignent les demandes de formation que nous avons sur l'ensemble du territoire.

Sur le plan de la recherche dans le champ de la prévention et de l'accompagnement, cette formation constituerait également un atout majeur pour les laboratoires de notre site étant donné que cela nous permettrait de bénéficier d'intervenants formés à ces approches qui constitueront des relais importants pour la mise en place de projets de recherche appliquée. Ils pourront également constituer un lien avec le terrain faisant remonter de nouvelles demandes sociales permettant d'adapter la formation mais aussi de proposer des projets de recherches innovants en lien avec l'évolution des demandes et des dynamiques sociales.

Sur le plan de la reconnaissance de productions intellectuelles, cette formation constituerait une offre qualifiante pour le département Carrières Sociales de l'IUT2 et pour l'Université Grenoble Alpes. Il serait ainsi une vitrine pour l'université en matière de diffusion scientifique des connaissances les plus récentes dans le champ de la prévention et de l'accompagnement, ce qui constituerait un attrait pour les étudiants

et professionnels de différentes régions de France étant donné qu'il n'existe aucune autre formation de ce type.

Dans le cadre de ce diplôme **un module spécifique est accordé à l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme** en raison des besoins de formation dans ce champ. En effet, à la suite d'un projet de loi déposé par l'Assemblée Nationale en 2016 (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion4134.asp>), les structures et les professionnels de l'accompagnement de ce public ont souhaité modifier leurs pratiques pour suivre les recommandations de la Haute Autorité de Santé fondées sur les recherches. Le projet de loi a ainsi encouragé « le Gouvernement français à réallouer en totalité les financements des prises en charge n'étant pas explicitement recommandées aux approches validées scientifiquement et ayant fait preuve de leur efficacité » et à encourager la formation continue des personnels sur ce sujet (cf. quatrième Plan autisme, 2018-2022).

2. Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir

La formation s'organise autour de trois objectifs :

- **Objectif 1** : Acquérir des **connaissances scientifiques** à propos des interventions validées dans le champ de la prévention et de l'accompagnement, fondées sur le développement des compétences psychosociales.

A la fin de la formation, le professionnel connaîtra :

- les concepts clés du champ de la prévention et de la promotion de la santé ;
- les changements de paradigmes dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé ;
- les recommandations actuelles concernant la prévention et la promotion de la santé telles que formulées par l'Organisation Mondiale de la Santé ;
- les recommandations actuelles concernant l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme ;
- les recherches sur les compétences psychosociales et les interventions validées dans ce champ, notamment celles appliquées à des publics spécifiques ;
- les effets des compétences psychosociales sur la santé physique, mentale et sociale, et sur les apprentissages ;
- les recherches sur les effets des croyances, attitudes et attentes des professionnels à propos des élèves ou des personnes accompagnées ;
- les recherches récentes en neurosciences cognitives et en psychologie sur le développement de l'enfant et de l'adolescent et les besoins psychologiques fondamentaux ;
- Les résultats des recherches sur les moyens de favoriser la motivation autodéterminée à l'adoption de comportements favorables à la santé.

- **Objectif 2** : Développer des **compétences professionnelles** permettant de **susciter l'engagement** des participants et le développement de leurs **compétences psychosociales** :

À la suite de la formation, le professionnel saura :

- favoriser une dynamique de groupe constructive facilitant la prise de parole de chacun et une meilleure connaissance du fonctionnement individuel et collectif ;
- animer des retours sur les exercices réalisés en soutenant le sentiment d'autonomie, de compétence et de lien social des participants ;
- réaliser des ateliers interactifs où les contenus sont majoritairement apportés et discutés par les participants ;
- animer des pratiques de gestion du stress et des émotions scientifiquement validées ;
- animer des programmes complets de développement des compétences émotionnelles et relationnelles ;
- mobiliser ses propres compétences psychosociales en situation professionnelle.

- **Objectif 3** : Développer des **compétences de méthodologie de projet** et d'**évaluation d'effets et d'impact** des interventions de développement des compétences psychosociales :

A la suite de la formation, les professionnels sauront :

- réaliser un diagnostic des besoins et des ressources des personnes ou les structures concernées par l'intervention ;
- identifier les programmes validés les plus à même de correspondre aux besoins repérés et exprimés ;
- concevoir et mettre en œuvre un protocole permettant de mesurer les effets et l'impact de ces interventions sur les participants et les professionnels concernés ;
- trouver les chercheurs ou structures ressources pouvant donner des indications quant aux échelles de mesure les plus à même de mesurer les compétences psychosociales et leurs effets sur les dimensions ciblées ;
- collecter des données quantitatives et les traiter à l'aide d'outils statistiques ;
- rédiger une communication à visée scientifique et à visée professionnelle.

3. Le public visé

Professionnels (au titre de la formation continue) :

Travailleurs sociaux, enseignants du premier et du second degré, formateurs académiques, professionnels de l'éducation, de la santé, du management, personnel paramédical, intervenants en prévention des risques psychosociaux et en promotion de la santé.

▪ **Niveau de la formation**

Formation de niveau II, grade Licence 3, Diplômes d'État.

4. Débouchés professionnels (exemples)

Les champs professionnels concernés sont **l'éducation, le travail social, les professions médicales et paramédicales, ainsi que le personnel et les bénévoles des associations œuvrant dans le champ de la prévention et de l'accompagnement.**

Une très forte demande d'interventions de développement des compétences psychosociales émane du terrain, ce qui favorisera l'innovation dans le champ de la prévention et de la santé mentale pour les personnels déjà en poste.

Au vu des différents réseaux de prévention, d'éducation et d'accompagnement dans lesquels les intervenants pressentis du D.U. sont insérés (voir Annexe 3 de ce document pour liste des intervenants et le programme prévisionnel de formation), le maintien des inscriptions à la formation (limité à 20 participants par an en formation continue) dans la durée apparaît assuré.

Pour les enseignants du premier et du second degré, ce DU est utile pour contribuer au parcours éducatif de santé des élèves et correspond au domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : la formation de la personne et du citoyen. De plus, ce constitue un moyen de développer des connaissances et des compétences professionnelles utiles aux **formateurs académiques**. Ce DU peut être réalisé lorsque l'enseignant envisage de passer le **CAFFA** (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique) ou de se spécialiser pour intégrer un groupe de formateurs travaillant sur la question du climat scolaire, de la prévention du décrochage ou du mal-être des élèves. Le parcours « prise en charge des TSA » sert directement aux professionnels du secteur social, de la santé et du paramédical, de la culture, aux associations en vue d'être reconnue par l'ANESM - Agence nationale de l'évaluation - en suivant les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Organisation des enseignements

Période de la formation : Décembre à septembre (voir programme de formation Annexe 1)

Durée de la formation : 10 mois

Volume horaire de la formation : 160h TD (voir tableau des volumes horaires par modules Annexe 2)

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) :

STAGES/Pratique professionnelle pour ceux qui sont en poste :

Oui Non

Durée : 20h

Le stage/pratique professionnelle comprend la mise en œuvre d'un programme visant le développement des compétences psychosociales

Période : mars-juin

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures :

Formation continue : Travailleurs sociaux, enseignants du premier et du second degré, chargés de prévention, psychologues, médecins, infirmiers, et autres intervenants dans le champ de l'éducation et de l'accompagnement.

Conditions d'admission :

- Niveau d'études requis : Licence 3, Diplômes d'État, Niveau 2: Nomenclature de 1969 et Niveau 6 : nomenclature Europe.

○

Connaissances fondamentales en éducation, dans le champ du social, de la santé, de la psychologie ou dans les métiers de l'accompagnement : avoir une base de formation dans l'un de ces domaines et/ou avoir une pratique professionnelle dans l'un de ces domaines.

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière (dgdvfu_annexe_fin_creation_DUDIU_201901)

Tarifs Formation initiale : N/A

Tarifs Formation continue : 2800 euros pour l'ensemble de la formation

Avez-vous sollicité l'Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) pour l'élaboration du tarif défini : Oui Non

Vp Formation continue- Service FC IUT2

Annexe 1

Contenu de la formation

Les enseignements sont répartis en 4 UE, pour un total de 160h de cours en présentiel et en présentiel à distance (webinar) et 20h de rédaction du dossier de pratique professionnelle. A cela pourront s'ajouter des heures de e-learning une fois le matériel construit (prévu dans le courant de l'année 2019-2020). Par ailleurs, les étudiants doivent effectuer 20h de pratique professionnelle dans le champ du développement des compétences psychosociales. Les UE3 et UE4 sont à prendre au choix en fonction du public ciblé. UE optionnelles au choix : (UE3) interventions dans le champ de la prévention/promotion de la santé ; (UE4) interventions adaptées aux personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme. Ainsi, chaque étudiant ne suivant que l'un des deux parcours, il aura au total 110h de cours en présentiel + 20h de pratique professionnelle + 20h de travail sur le dossier de pratique professionnel.

UE1. Connaissances fondamentales sur les interventions validées visant à développer les compétences psychosociales (28hTD en présentiel)

- Module 1 : De la prévention à la promotion de la santé : un changement de paradigme (7hTD)

- Module 2 : Les programmes CPS fondés sur les preuves scientifiques et les facteurs favorisant l'efficacité des interventions (7hTD)
- Module 3 : Connaissances scientifiques actualisées sur le développement de l'enfant et de l'adolescent (7hTD)
- Module 4 : La posture de l'intervenant et le rôle de la motivation (7hTD)

UE2. Diagnostic des besoins et des ressources, méthodologie et évaluation d'intervention de développement des compétences psychosociales, exemples de programmes validés (32hTD dont 11h en webinar)

- Module 5 : Diagnostic des besoins et synthèse des ressources scientifiquement validées (6hTD en webinar) ;
- Module 6 : Méthodologie et évaluation d'intervention (12hTD dont 5h en webinar) ;
- Module 7 : Présentation de résultats/communication scientifique et professionnelle (14hTD)

UE3. Les programmes validés en prévention des conduites à risque et des troubles du comportement (50h dont 15hTD en webinar et 35hTD en présentiel)

- Module 8 : Le développement des compétences socio-émotionnelles (10hTD, dont 9hTD en webinar, 1h TD en présentiel)
- Module 9 : Développer les compétences parentales et familiales (14hTD)
- Module 10 : Les CPS en prévention des conduites à risque (14hTD)
- Module 11 : La gestion du stress (12hTD dont 6hTD en webinar, 6h TD en présentiel)

UE4. Interventions validées pour l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (50h, dont 15hTD en webinar, et 35hTD en présentiel)

- Module 12 : Connaissances actualisées du publique et des recommandations pour l'accompagnement des personnes et des familles (16hTD dont 15hTD en webinar et 1hTD en présentiel)
- Module 13 : Interventions fondées sur l'analyse appliquée du comportement : méthodes et mise en pratique (17hTD)
- Module 14 : Ateliers de développement des compétences psychosociales prenant en compte les spécificités cognitives et les particularités sensorielles des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (17hTD)

Annexe 2

Tableau de répartition des heures par modules

Semestre 1		
Module 1	De la prévention à la promotion de la santé : un changement de paradigme	7hTD
Module 2	Les programmes CPS fondés sur les preuves scientifiques et les facteurs favorisant l'efficacité des interventions	7hTD
Module 3	Connaissances scientifiques actualisées sur le développement de l'enfant et de l'adolescent	7hTD
Module 4	La posture de l'intervenant et le rôle de la motivation	7hTD
Module 5	Diagnostic des besoins et synthèse des ressources scientifiquement validées	6hTD
Module 6	Méthodologie et évaluation d'intervention	12hTD
Semestre 2		
Module 7	Présentation de résultats/communication scientifique et professionnelle (par option)	14hTD
Module 8	Le développement des compétences socio-émotionnelles	10hTD
Module 9	Développer les compétences parentales et familiales (programme SFP)	14hTD
Module 10	Les CPS en prévention des addictions (Programmes Unplugged et Plugged)	14hTD
Module 11	La gestion du stress (programme CBSM)	12hTD
Module 12	Connaissances actualisées du publique et des recommandations pour l'accompagnement des personnes et des familles	16hTD
Module 13	Interventions fondées sur l'analyse appliquée du comportement : méthodes et mise en pratique	17hTD
Module 14	Ateliers de développement des compétences psychosociales prenant en compte les spécificités cognitives et les particularités sensorielles des personnes atteintes de troubles du spectre autistique	17hTD
Total		160h TD

Annexe 3

Equipe pédagogique

▪ Responsable de la formation et responsable du parcours prévention/promotion de la santé

Bègue Shankland Rebecca, Maître de Conférences, Département Carrières Sociales, IUT-2, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes.

Psychologue, tabacologue, chargée de prévention, psychothérapeute d'orientation cognitivo-comportementale et enseignant-chercheuse, elle est Membre de l'Observatoire Territorial des Conduites à Risques de l'Adolescent, Maison des Sciences de l'Homme Alpes. Ses travaux depuis 14 ans portent sur la prévention et la promotion de la santé par le biais du développement des compétences psychosociales. Elle donne des formations à différents programmes de développement des compétences psychosociales à l'université et dans des structures professionnelles.

▪ Coordination du parcours TSA

Burnel Morgane, Docteur en neurosciences cognitives, ingénieure d'études, Maison des Sciences de l'Homme Alpes, Université Grenoble Alpes.

Titulaire d'un doctorat en neurosciences cognitives et qualifiée aux fonctions de Maître de Conférences en psychologie, elle est spécialisée dans la compréhension des fonctionnements cognitifs, affectifs et sociaux des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

▪ Présentation des intervenants

Baciu Monica, Professeure de neurosciences cognitives, Directrice du Laboratoire de Psychologie et Neuro-Cognition, Université Grenoble Alpes.

Membre Sénior de l'Institut Universitaire de France, spécialiste de la neuroplasticité, de la mémoire et des fonctions exécutives, elle développe depuis plusieurs années des travaux portant sur le fonctionnement cognitif des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Baeyens Céline, Professeure de psychologie clinique, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes.

Psychologue, psychothérapeute cognitivo-comportementaliste, et enseignant-chercheuse, elle est spécialiste des mécanismes de régulation émotionnelle, tant dans des populations cliniques que non cliniques. De manière plus spécifique, ses recherches actuelles portent sur le rôle des ruminations mentales et de l'imagerie mentale dans les troubles émotionnels. Ces notions sont abordées tant d'un point de vue fondamental qu'appliqué.

Bègue Laurent, Professeur d'Université en psychologie sociale, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme Alpes, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes.

Auteur d'une soixantaine d'articles, chapitres et ouvrages, Laurent Bègue s'intéresse aux comportements agressifs et aux déterminants des conduites sociales normatives. Membre de l'Institut Universitaire de France, il dirige l'Observatoire Territorial des Conduites à Risques de l'Adolescent à la Maison des Sciences de l'Homme Alpes, Université Grenoble Alpes. Il déploie actuellement le programme Unplugged sur le territoire.

Blanc Violaine, Psychologue, chargée de projets de développement des compétences psychosociales et formatrice, Maison des Sciences de l'Homme Alpes, Université Grenoble Alpes.

Diplômée d'un Master 2 de Psychologie et du DU de Psychologie Positive, elle est membre de l'Observatoire Territorial des Conduites à Risques de l'Adolescent formatrice et chargée de projet de développement des

compétences psychosociales en prévention des addictions sur la région. Elle a animé de nombreuses formations au programme *Unplugged* au niveau régional et national.

Boissicat Natacha, *Maître de Conférences en psychologie sociale, Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Université Grenoble Alpes.*

Son thème principal de recherche concerne le sentiment de compétence et ses effets sur le bien-être et les apprentissages. Elle développe des projets de recherche évaluant l'efficacité d'interventions favorisant le sentiment de compétences notamment en lien avec les compétences psychosociales.

Boniwell Ilona, *Docteur en psychologie, directrice du Master International de Psychologie Positive Appliquée à l'Université Anglia Ruskin (Royaume-Uni).*

De renommée internationale dans le champ de la Psychologie Positive, elle a publié plusieurs ouvrages très pratiques à visée pédagogique permettant de montrer comment les interventions de psychologie positive peuvent développer les compétences psychosociales. Elle a créé de nombreux outils appliqués en milieu scolaire, extra-scolaire et dans les organisations.

Carré Arnaud, *Maître de Conférence en Psychologie, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Savoie-Mont-Blanc.*

Psychologue, neuropsychologue, psychothérapeute cognitivo-comportementaliste, enseignant-chercheur spécialisé en psychopathologie cognitive des émotions il développe également des travaux dans le champ de la prévention des conduites à risque, dans l'accompagnement des personnes en situation d'addiction, fondés sur le développement des compétences émotionnelles et sociales.

Cohen-Laloum Joanna, *Maître de Conférences en psychologie, IUT-2, Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Université Grenoble Alpes.*

Docteur en psychologie, spécialiste de la question du handicap, elle développe depuis quelques années des travaux dans le champ de l'accompagnement éducatif des personnes en situation de handicap et des personnes concernées par les troubles du spectre de l'autisme.

Coroir Nelly, *psychologue clinicienne, La Buisse.*

Titulaire d'un DU autisme et troubles du développement (Toulouse), un DU en analyse appliquée du comportement (Lille). Elle anime des formations au sein d'établissements médico-sociaux, sanitaires et d'associations. Elle est aussi impliquée dans les associations Autisme France et Envol Isère Autisme.

Desjardins Séverine, *Psychologue, Chef de service, SESSAD.*

Diplômée d'un Master 2 de Psychologie et du DU de Psychologie Positive, elle s'est spécialisée dans le développement des compétences psychosociales appliquées à la parentalité et aux enfants en difficulté d'apprentissage, et notamment des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Durand Jean-Paul, *Formateur en approches centrées compétences et intervenant en psychologie positive.*

Infirmier de formation, il a suivi le DU de psychologie positive. Il accompagne les personnes et les équipes dans le champ du social et de la santé. Il a également fondé l'association Alternatives qui propose des formations aux approches systémiques centrées solution et aux interventions validées dans le champ de la psychologie positive.

Farnier Joran, *Psychologue, formateur en psychologie positive et en compétences psychosociales.*

Titulaire d'un Master 2 de psychologie, il a suivi le DU de psychologie positive de l'Université Grenoble Alpes. Il anime des ateliers pour adolescents et pour adultes visant à développer les compétences psychosociales, en particulier les compétences émotionnelles et relationnelles. Il contribue également à des projets de recherche dans ce champ.

Gauchet Aurélie, *Maître de Conférences HDR en psychologie de la santé, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes.*

Psychologue d'orientation cognitivo-comportementale et enseignante-chercheuse, elle travaille en particulier sur les changements de comportements dans le domaine de la santé. Elle est formatrice du programme CBSM (Cognitive Behavioral Stress Management).

Gentaz Edouard, Professeur de psychologie à l'Université de Genève, Suisse.

Spécialiste du développement de l'enfant, il développe depuis plusieurs années des travaux portant sur les compétences émotionnelles, cognitives et sociales des jeunes enfants. Il a développé des outils de mesure et des programmes qu'il évalue en milieu scolaire.

Gueguen Catherine, Pédiatre et formatrice dans le champ de l'éducation et de la parentalité.

Pédiatre de formation, elle est formatrice et auteure de plusieurs ouvrages ayant pour but de sensibiliser les adultes à l'importance de la bienveillance en éducation, de la proximité relationnelle et affective au sein des familles, dans le but de favoriser au mieux le développement des compétences psychosociales et l'épanouissement des enfants.

Kotsou Ilios, Enseignant-chercheur à l'Université de Bruxelles, Belgique.

Docteur en psychologie, spécialiste des émotions, Ilios Kotsou a conçu et validé un programme de développement des compétences émotionnelles et relationnelles dans le cadre de sa thèse. Il anime de nombreux ateliers et formations dans le champ de l'éducation, de la santé et des organisations. Il est l'auteur de nombreux ouvrages portant sur des pratiques favorisant le développement des compétences psychosociales.

Lamboy Béatrice, Docteur en psychologie, Santé Publique France.

Chargée de projet, formatrice et chercheuse, elle travaille sur l'adaptation et l'implantation de programmes de développement des compétences psychosociales chez les enfants, les adolescents et les professionnels, ainsi que sur le développement des compétences parentales favorisant l'épanouissement de l'enfant et la prévention de l'épuisement parental.

Marcotelles Charlotte, psychologue clinicienne, Grenoble.

Titulaire d'un M2 en psychologie de l'enfant et de l'adolescent à Grenoble. Elle dispose d'une expertise dans l'approche de l'analyse appliquée du comportement, particulièrement dans le domaine des troubles du spectre de l'autisme (PCPE Tremplin Autisme Isère) et du handicap intellectuel.

Masson Julien, Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation, ESPE, Université de Lyon.

Spécialiste de la motivation, du sentiment d'efficacité personnelle et des croyances en termes de buts de maîtrise ou de buts d'accomplissement, il travaille depuis plusieurs années au développement d'outils de mesure des compétences psychosociales.

Pansu Pascal, Professeur de psychologie sociale, ESPE, directeur du Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Université Grenoble Alpes.

Ses travaux portent sur le jugement des enseignants/intervenants et ses effets sur les évaluations de soi des élèves/participants. De manière plus large, son travail vise à développer une grille de lecture psychosociale susceptible de participer à l'émergence de nouveaux modes d'intervention dans les milieux académiques et professionnels – éducation, travail et santé.

Perrone-Bertolotti Marcela, Maître de Conférences neurosciences cognitives, Directrice du Laboratoire de Psychologie et Neuro-Cognition, Université Grenoble Alpes.

Membre Junior de l'Institut Universitaire de France, spécialiste du développement des fonctions cognitives associées au langage et la communication, elle travaille depuis plusieurs années sur le développement des fonctions cognitives, affectives et sociales des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Tessier Damien, Maître de Conférences en psychologie sociale, ESPE, Laboratoire Sens, Université Grenoble Alpes.

Enseignant-chercheur et formateur, il est spécialiste de la motivation, de l'engagement et des besoins psychologiques fondamentaux tels que définis par la théorie de l'autodétermination (Deci & Ryan, 2001), Membre de l'Observatoire Territorial des Conduites à Risques de l'Adolescent, ses travaux actuels portent sur le développement d'outils d'évaluation des compétences psychosociales et d'attitudes favorisant le développement de ces compétences.

Annexe 4

Les modules déclinés en compétences

Semestre 1		Compétence
Module 1	De la prévention à la promotion de la santé : un changement de paradigme	Connaître l'historique du développement des compétences psychosociales dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé
Module 2	Les programmes CPS fondés sur les preuves scientifiques et les facteurs favorisant l'efficacité des interventions	Connaître les facteurs favorisant l'efficacité des interventions et être capable de les mobiliser dans le cadre d'une intervention menée
Module 3	Connaissances scientifiques actualisées sur le développement de l'enfant et de l'adolescent	Connaître les grandes étapes du développement affectif, cognitif et social de l'enfant et les spécificités développementales de l'adolescence fondées sur les recherches en psychologie et en neurosciences cognitives
Module 4	La posture de l'intervenant et le rôle de la motivation	Capacité à adopter une posture professionnelle à même d'augmenter la motivation et l'engagement des participants dans les pratiques de promotion de la santé
Module 5	Diagnostic des besoins et synthèse des ressources scientifiquement validées	Capacité à effectuer un diagnostic de terrain concernant les besoins de la structure et capacité à effectuer une synthèse des interventions scientifiquement validées répondant à ces besoins
Module 6	Méthodologie et évaluation d'intervention	Capacité à évaluer l'efficacité d'une intervention avec des outils psychométriques scientifiquement valides en complément d'une approche qualitative
Semestre 2		
Module 7	Présentation de résultats/communication scientifique et professionnelle	Communiquer sur la faisabilité, l'acceptabilité et l'efficacité d'interventions menées
Module 8	Le développement des compétences socio-émotionnelles	Identifier, comprendre, exprimer, réguler et utiliser ses émotions et savoir transmettre ces compétences à d'autres par le biais de pratiques scientifiquement validées
Module 9	Développer les compétences parentales et familiales (programme SFP et AFEPS)	Connaître les programmes de développement des compétences parentales et entraînement à la mise en œuvre des pratiques
Module 10	Les CPS en prévention des addictions (Programmes Unplugged et Plugged)	Acquisition des techniques de développement des compétences psychosociales auprès d'adolescents et entraînement à la mise en œuvre des exercices
Module 11	La gestion du stress (programme CBSM)	Intégration de techniques de gestion du stress et mise en pratique de la transmission de ces techniques
Module 12	Connaissances actualisées du public et des recommandations pour l'accompagnement des personnes et des familles	Connaître les données actuelles en neuropsychologie concernant le public et les recherches sur l'accompagnement des aidants naturels
Module 13	Interventions fondées sur l'analyse appliquée du comportement : méthodes et mise en pratique	Apprentissage et entraînement aux méthodes favorisant l'identification et la communication des besoins et des émotions
Module 14	Ateliers de développement des compétences psychosociales prenant en compte les spécificités cognitives et les particularités sensorielles des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme	Connaître les pratiques efficaces de développement des compétences psychosociales pour un public spécifique et les attitudes favorisant ce développement

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DEMANDE DE CRÉATION

D.U. : Développer les Compétences Psycho-Sociales (DU CPS)

**Parcours « Prévention et promotion de la santé » et Parcours
« Accompagnement de public spécifique : Troubles du spectre de l'autisme »**

**IUT2 -DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES**

AVRIL 2019

Sommaire

I – IDENTITE DE LA FORMATION

- 1 - Présentation du département Carrières Sociales Page 3
2 - Description de l'équipe enseignante Page 5

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

- 1 - Préambule : Contexte et intérêt de l'offre de formation Page 6
2 - Offre de formation Page 8
3 - Objectifs de la formation Page 8
4 - Créneaux professionnels et débouchés Page 9

III - ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

- 1 – Recrutement Page 10
2 - Dispositifs d'organisation d'enseignement Page 11
3 - Contenu de la formation Page 11
4 - Modalités de contrôle des connaissances Page 14
5 - Ouverture à l'international (mobilité entrante) Page 14

IV – INSCRIPTIONS Page 15

V – PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

- 1 - Responsable de la formation Page 15
2 - Présentation des intervenants Page 15
-

I – IDENTITE

- Intitulé du D.U. : **Développer les Compétences Psycho-Sociales (DU CPS)**
- Composante(s) de rattachement : IUT-2- Département Carrières Sociales, Université Grenoble Alpes, 2, Place Doyen Gosse – 38031 Grenoble Cedex
- Directeur de la composante : Lionel Filippi, Directeur de l'IUT2
- Chef du département Carrières Sociales : Sophie Louargant, IUT2, Umr Pacte, Université Grenoble Alpes
- Nom de la responsable pédagogique : Rebecca Bègue Shankland, Maître de Conférences, Département Carrières Sociales, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes
- Etablissement(s) associé(s) : N/A
- Date de la création (*Date de passage en Conseil*) : **mai-juin 2019**
- Date de la mise en place de la formation : **décembre 2019**

1 - PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT CARRIÈRES SOCIALES

Le département Carrières Sociales est un des 8 départements de l'IUT2 de l'Université de Grenoble Alpes. Créé en 1967, il a été structuré à partir du transfert de l'école privée d'Assistant Social « Dauphiné-Savoie » préparant au DEAS et à partir d'un partenariat avec l'ANEJI (Association Nationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés) pour la formation des Éducateurs Spécialisés et des Éducateurs Techniques Spécialisés. Cette création s'est inscrite dès le départ dans un souci d'assurer une transversalité d'acquisition de connaissances et de compétences dans les métiers du travail social, puis de l'animation socioculturelle dans un espace universitaire. Le département Carrières Sociales de l'IUT2, Université Grenoble Alpes, délivre à la fois le **DUT Carrières Sociales et a un agrément lui permettant de préparer aux diplômes d'État du travail Social en formation continue et initiale**. Cela concerne trois diplômes d'État : Assistant du Service, Éducateurs Spécialisés et Éducateurs Techniques Spécialisés.

Le département assure une articulation entre les diplômes d'État et les diplômes universitaires en instaurant des liens institutionnels avec le Rectorat (Éducation Nationale), la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités territoriales locales. Le département Carrières Sociales est un centre de formation universitaire pluri-filières, qui permet l'accès aux formations relevant de plusieurs types de régimes, formation continue, formation initiale, VAE. Il assure ainsi une mission de service public et l'accès à une formation universitaire. Il s'engage, par l'accueil d'un public de formation continue, de passerelle (par exemple entre le diplôme de moniteurs-éducateurs à celui du Diplôme d'État Éducateurs Spécialisé, DEES), favorisant l'accès à la formation pour tous et tout au long de la vie.

L'accompagnement de proximité des étudiant(e)s est un choix assumé du département. Il se fait en assurant des liens avec des partenaires professionnels nombreux et déterminants pour la diplomation et la qualification des étudiant(e)s: collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil départemental, Communes, intercommunalités) ; Fédérations des centres sociaux ; centres socioculturels ; associations, structures socio-éducatives et entreprises d'insertion... Il s'appuie également sur des liens de proximité avec les associations nationales des formations du travail social dont le REUTS, Réseau Européen de Formation Universitaire en Travail Social et le RUFSS, Réseau Universitaire Formation du Social. Le réseau

des chefs de département Carrières Sociales des IUT permet aussi d'échanger sur les orientations et évolutions en cours.

Des liens s'effectuent également de manière privilégiée au niveau de la région grenobloise et du sillon alpin. Ils existent aussi à l'international avec les échanges étudiants et de professeurs invités (universitaires) avec les universités de Belgique (Liège, Namur), la Suisse (Lausanne), le Maroc (Rabat), la Tunisie (Tunis) et le Québec (Université du Québec en Outaouais, UQO, Université du Québec à Montréal, UQAM). Des conventions entre l'IUT2, ou plus largement l'Université Grenoble Alpes, permettent des échanges, des réalisations de stages à l'étranger, l'accueil de professeurs invités, de stagiaires et des poursuites d'études. Le département est aussi membre du réseau européen Erasmus pour les échanges en étudiants en Europe (majoritairement accueil d'étudiants Espagnols et Allemands).

Les objectifs du département Carrières Sociales sont :

- **de contribuer** tant en formation initiale qu'en formation continue à une formation de qualité croisant apports théoriques, méthodologiques, professionnels des futurs acteurs des champs de l'action sociale, éducative et de l'animation socioculturelle ;
- **de promouvoir et de renforcer les qualifications**, la formalisation de connaissance et de compétences ;
- **de développer la recherche**, l'innovation et l'expérimentation en matière d'action sociale, culturelle et socio-éducative;
- **de favoriser les échanges universitaires** entre la recherche, les étudiants et le monde professionnel par la réalisation d'une journée d'Études annuelle dans laquelle les étudiant.e.s sont partie prenante de l'animation, par la réalisation de tables-rondes, de journées des partenaires ;
- **d'impulser une dynamique de travail partenarial** avec les branches métiers et les professionnels du secteur social, éducatif et culturel.

Ainsi le département s'engage à :

- participer, par sa formation, à transmettre une **culture générale** permettant aux étudiants de se saisir des **grandes problématiques**, enjeux liés à leurs actions dans un contexte donné ;
- présenter dans des cours, ces suivis et accompagnement des **compétences transversales** nécessaires à l'acquisition de **méthodologies d'intervention** à la fois individuelles et collectives, porteuses des nouvelles formes d'intervention sociale, socio-éducative ;
- porter une **éthique au service des usagers** (notamment sur la question des droits et du non-recours, de la discrimination, des inégalités femmes-hommes, de la norme, de la responsabilité...) et positionnant les usagers au centre des préoccupations de l'action publique, de leur participation ;
- travailler dans **une dynamique multi partenariale** et en réseau, dans un souci de prise en compte de la diversité, de l'interculturalité dans un contexte national et international ;
- développer les contextes **d'innovation pédagogique, innovation numérique** leur permettant d'acquérir des nouvelles compétences ;
- d'offrir un accès à la formation aux **langues étrangères** pour les étudiant.e.s et les enseignants ;
- de s'inscrire dans les projets globaux de l'IUT2 et de l'Université Grenoble Alpes pour donner accès aux étudiant.e.s à un maximum de **ressources** nécessaires à l'obtention de leur diplôme.

2 - Description de l'équipe enseignante

Actuellement, le département Carrières sociales est composé d'une équipe pédagogique et administrative (cf. Annexe 1, organigramme du département) comprenant :

- 20 Enseignant.e.s (Enseignant-Chercheurs - 11 Mcf. (2 géographes, 1 science politique, 2 sociologues-anthropologues, 3 psychologues, 2 sciences de l'éducation, dont 1 Mcf -HDR (Droit), 1 Professeur des universités (sociologie), 4 Past, 1 PRCE, 1 Prag en expression et lettre moderne, 1 prag en économie sociale, 1 CDD Lru en sciences de l'éducation (dont 1 chef département, 1 directrice des Études et 11 responsables de filières).
 - 4 postes d'administration et scolarité,
 - 150 vacataires enseignants du milieu professionnel (Conseil Départemental, IME, ITEP, CCAS, Fédération des Centres sociaux, culturels, intercommunalités...) (cf. Annexe 2 listes partenaires privilégiés), et universitaires (Université Grenoble Alpes, IEP de Grenoble, Université de Nancy, Nanterre).
- **Les enseignants-chercheurs** sont rattachés aux laboratoires de recherches du site grenoblois, à une exception près. L'équipe est très pluridisciplinaire en SHS : sociologue, juriste, psychologues, politiste, géographes, urbanistes, anthropologue, philosophie. La très grande majorité est investie dans des programmes de recherche et évalué comme « publiant » ; ci- après la répartition des enseignants chercheurs par laboratoire : Umr 5194Pacte (5), Umr Lahra 5105 (1), LIP (1), Cerdap 2 (2), Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Larac (2). L'adossement à la recherche se fait par des activités contractuelles de recherches et des publications des enseignants sur des sujets prépondérant pour les formations du social : la justice sociale, le rôle des femmes, les migrations, la différence et le handicap, le vieillissement, les discriminations, le pouvoir d'agir....
 - **Les enseignantes PRCE** (domaine médico-social), Prag (lettres et économie sociale et solidaire), CDD LRU, jouent un rôle actif dans les enseignements, les responsabilités pédagogiques. Il est proposé au Prag, si c'est dans leur projet professionnel, de s'inscrire dans une dynamique de recherche. Par exemple, une collègue Prag en expression et lettres modernes, arrivée il y a 7 ans au département Carrières Sociales a soutenu sa thèse l'année dernière.
 - **Les enseignantes associées (Past)** sont au nombre de quatre au département Carrières Sociales. Leur posture à la fois professionnelle et leurs compétences à transmettre leur connaissance, leur accompagnement dans le parcours de certification, de qualification et de professionnalisation. Elles sont toutes en responsabilité au département Carrières Sociales.
 - **Les professionnels** intervenant au département tant dans des cours de certification, des cours par filière, des suivis de stage, des ateliers d'analyse de la pratique professionnelle sont issus des principales structures du sociales (Conseil Départemental de l'Isère, par exemple), de la culture (Centres socioculturels) et du milieu socioéducatif (AFIPH Isère, CHAI de Saint-Egrève). Leur implication est déterminante pour transmettre les connaissances, les compétences et les postures liées à leurs métiers

mais également les structures citées ci-dessus sont les principales pourvoyeuses d'emploi sur le territoire isérois.

Le département Carrières sociales de l'IUT2 souhaite ouvrir un DU portant sur les compétences psychosociales pour répondre aux besoins de certifications complémentaires, d'acquisition de compétences spécifiques aux CPS et aux Troubles du Spectre de l'Autisme pour les personnes exerçant leurs activités dans le champ du travail social, de la santé (médical et paramédical), de l'éducation, de la culture et des bénévoles des associations (aidants, famille). Les besoins en termes de formation s'inscrivent dans le souhait d'offrir une offre qualifiante et certifiante dans la Région Auvergne-Rhône Alpes, dans le département de l'Isère en vue de répondre aux besoins de l'accompagnement des familles. Il a également un souhait d'attractivité et de rayonnement national, international, notamment pour les pays francophones. Le DU est par ailleurs conçu pour permettre de suivre en présentiel et à distance pour partie les enseignements.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

1 - Préambule : Contexte et intérêt de l'offre de formation

Depuis plus de 25 ans, l'Organisation Mondiale de la Santé préconise le **développement des compétences psychosociales dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé physique, mentale et sociale**. Ces compétences développent la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne (OMS, 1993). Il existe de nombreux programmes d'interventions visant à développer ces compétences sociales (empathie, coopération), émotionnelles (régulation du stress et des émotions) et cognitives (pensée critique, pensée créative) en milieu scolaire ou extra-scolaire, ainsi que dans **l'accompagnement de personnes en difficulté** telles que les **personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme** ou encore dans le cadre de la prévention des rechutes de problématiques liées à la **dépression ou aux addictions**.

Depuis plus de 20 ans, des chercheurs étudient ces interventions au niveau international et plusieurs programmes ont été traduits et adaptés en France grâce au soutien de **Santé Publique France** avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années (anciennement Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé). Ce champ d'application est en pleine expansion au niveau national et international, mais nécessite un lien étroit avec la recherche en France étant donné que très peu d'études ont été menées à ce jour sur le territoire.

Les chercheurs travaillant dans ce champ sont de plus en plus sollicités par les **instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (IREPS)** et par le **Ministère de l'Education Nationale** ainsi que les Rectorats, étant donné que le développement des compétences psychosociales fait aujourd'hui partie de leurs missions.

▪ **Parcours professionnel de la responsable du projet de formation**

Rebecca Bègue Shankland, en tant que responsable pédagogique de ce projet de DU CPS, est en contact direct avec les instances départementales, régionales, nationales chargées de la prévention et de la promotion de la santé en France depuis près de 20 ans. Elle a été **experte** auprès de l'Institut National de

Prévention et d'Education pour la Santé pendant plusieurs années concernant le **développement des compétences psychosociales** (revues de la littérature, adaptation de programmes, développement d'ateliers à destination des parents et des professionnels, développement et validation d'outils de mesure). Après 5 ans d'exercice professionnel en tant que psychologue chargée de prévention et d'accompagnement d'adolescents et de familles autour du développement des compétences psychosociales notamment, elle a effectué une **thèse de doctorant** portant notamment sur les compétences psychosociales, puis elle est devenue chercheure dans ce champ à l'Université Grenoble Alpes depuis 2008. Elle a ainsi réalisé 14 ans de recherches menées dans le champ de la prévention et de l'accompagnement autour du développement des compétences psychosociales. Elle a par ailleurs animé plusieurs formations sur ce thème. Dans le cadre du déploiement et de la formation des Services Sanitaires, elle a également réalisé un module sur les compétences psychosociales et élaboré des programmes dans ce champ qui sont accessibles en ligne pour les Services Sanitaires de l'UGA.

Avec le soutien de l'Observatoire Territorial des Conduites à Risque de l'Adolescent (Maison des Sciences de l'Homme Alpes, UGA), nous souhaitons aujourd'hui proposer **une offre de formation pour les professionnels de l'éducation et de l'accompagnement autour de ces compétences psychosociales** afin de contribuer à la diffusion de pratiques scientifiquement validées. Le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Education Nationale ont été contactés et soutiennent également cette démarche (ils communiqueront l'information concernant ce DU dans leurs réseaux pour encourager la formation des professionnels). Ce premier Diplôme Universitaire francophone sur les compétences psychosociales constituerait un attrait pour **des professionnels de toute la France et des pays francophones limitrophes** comme en témoignent les demandes de formation que nous avons sur l'ensemble du territoire et de la Suisse.

Sur le plan de la recherche dans le champ de la prévention et de l'accompagnement, cette formation constituerait également un atout majeur pour les laboratoires de notre site étant donné que cela nous permettrait de bénéficier d'intervenants formés à ces approches qui constitueront des relais importants pour la mise en place de projets de recherche appliquée. Ils pourront également constituer un lien avec le terrain faisant remonter de nouvelles demandes sociales permettant d'adapter la formation mais aussi de proposer des projets de recherches innovants en lien avec l'évolution des demandes et des dynamiques sociales.

Sur le plan de la reconnaissance de productions intellectuelles, cette formation constituerait une offre qualifiante pour le département Carrières Sociales de l'IUT2 et pour l'Université Grenoble Alpes. Il serait ainsi une vitrine pour l'université en matière de diffusion scientifique des connaissances les plus récentes dans le champ de la prévention et de l'accompagnement, ce qui constituerait un attrait pour les étudiants et professionnels de différentes régions de France étant donné qu'il n'existe aucune autre formation de ce type.

Dans le cadre de ce diplôme **un module spécifique est accordé à l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme** en raison des besoins de formation dans ce champ. En effet, à la suite d'un projet de loi déposé par l'Assemblée Nationale en 2016 (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion4134.asp>), les structures et les professionnels de l'accompagnement de ce public ont souhaité modifier leurs pratiques pour suivre les recommandations de la Haute Autorité de Santé fondées sur les recherches. Le projet de loi a ainsi encouragé « le Gouvernement français à réallouer en totalité les financements des prises en charge n'étant pas explicitement recommandées aux approches

validées scientifiquement et ayant fait preuve de leur efficacité » et à encourager la formation continue des personnels sur ce sujet (cf. quatrième Plan autisme, 2018-2022).

2 - Offre de formation

À ce jour, il n'existe aucun diplôme universitaire ou certification concernant les **compétences psychosociales** en France. Les Instances Régionales d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) ont commencé à dispenser des formations courtes à destination des professionnels de la prévention, mais à ce jour aucun organisme ne propose de formation pour les enseignants ou les travailleurs sociaux.

Sur le plan du RCNP, **il n'existe actuellement aucune formation de niveau II sur le développement des compétences psychosociales**. Le diplôme le plus proche en termes de contenu est celui de psychologue (niveau I).

3 - Objectifs de la formation

La formation s'organise autour de trois objectifs :

- **Objectif 1** : Acquérir des **connaissances scientifiques** à propos des interventions validées dans le champ de la prévention et de l'accompagnement, fondées sur le développement des compétences psychosociales.

A la fin de la formation, le professionnel connaîtra :

- les concepts clés du champ de la prévention et de la promotion de la santé ;
- les changements de paradigmes dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé ;
- les recommandations actuelles concernant la prévention et la promotion de la santé telles que formulées par l'Organisation Mondiale de la Santé ;
- les recommandations actuelles concernant l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme ;
- les recherches sur les compétences psychosociales et les interventions validées dans ce champ, notamment celles appliquées à des publics spécifiques ;
- les effets des compétences psychosociales sur la santé physique, mentale et sociale, et sur les apprentissages ;
- les recherches sur les effets des croyances, attitudes et attentes des professionnels à propos des élèves ou des personnes accompagnées ;
- les recherches récentes en neurosciences cognitives et en psychologie sur le développement de l'enfant et de l'adolescent et les besoins psychologiques fondamentaux ;
- Les résultats des recherches sur les moyens de favoriser la motivation autodéterminée à l'adoption de comportements favorables à la santé.

- **Objectif 2** : Développer des **compétences professionnelles** permettant de **susciter l'engagement** des participants et le développement de leurs **compétences psychosociales** :

À la suite de la formation, le professionnel saura :

- favoriser une dynamique de groupe constructive facilitant la prise de parole de chacun et une meilleure connaissance du fonctionnement individuel et collectif ;
- animer des retours sur les exercices réalisés en soutenant le sentiment d'autonomie, de compétence et de lien social des participants ;
- réaliser des ateliers interactifs où les contenus sont majoritairement apportés et discutés par les participants ;
- animer des pratiques de gestion du stress et des émotions scientifiquement validées ;
- animer des programmes complets de développement des compétences émotionnelles ;
- mobiliser ses propres compétences psychosociales en situation professionnelle.

- **Objectif 3** : Développer des **compétences de méthodologie de projet et d'évaluation d'effets et d'impact** des interventions de développement des compétences psychosociales :

A la suite de la formation, les professionnels sauront :

- réaliser un diagnostic des besoins et des ressources des personnes ou les structures concernées par l'intervention ;
- identifier les programmes validés les plus à même de correspondre aux besoins repérés et exprimés ;
- concevoir et mettre en œuvre un protocole permettant de mesurer les effets et l'impact de ces interventions sur les participants et les professionnels concernés ;
- trouver les chercheurs ou structures ressources pouvant donner des indications quant aux échelles de mesure les plus à même de mesurer les compétences psychosociales et leurs effets sur les dimensions ciblées ;
- collecter des données quantitatives et les traiter à l'aide d'outils statistiques ;
- rédiger une communication à visée scientifique et à visée professionnelle.

4 - Créneaux professionnels et débouchés

Les champs professionnels concernés sont **l'éducation, le travail social, les professions médicales et paramédicales, ainsi que le personnel et les bénévoles des associations œuvrant dans le champ de la prévention et de l'accompagnement.**

Une très forte demande d'interventions de développement des compétences psychosociales émane du terrain, ce qui favorisera l'innovation dans le champ de la prévention et de la santé mentale pour les personnels déjà en poste.

Au vu des différents réseaux de prévention, d'éducation et d'accompagnement dans lesquels les intervenants pressentis du D.U. sont insérés (voir Annexe 3 de ce document pour liste des intervenants et le programme prévisionnel de formation), le maintien des inscriptions à la formation (limité à 20 participants par an en formation continue) dans la durée apparaît assuré.

Pour les enseignants du premier et du second degré, ce DU est utile pour contribuer au parcours éducatif de santé des élèves et correspond au domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de

culture : la formation de la personne et du citoyen. De plus, ce constitue un moyen de développer des connaissances et des compétences professionnelles utiles aux **formateurs académiques**. Ce DU peut être réalisé lorsque l'enseignant envisage de passer le **CAFFA** (Certificat d'Aptitude aux Fonction de Formateur Académique) ou de se spécialiser pour intégrer un groupe de formateurs travaillant sur la question du climat scolaire, de la prévention du décrochage ou du mal-être des élèves. Le parcours « prise en charge des TSA » sert directement aux professionnels du secteur social, de la santé et du paramédical, de la culture, aux associations en vue d'être reconnue par l'ANESM - Agence nationale de l'évaluation - en suivant les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

▪ **Public visé**

Professionnels (au titre de la formation continue) :

Travailleurs sociaux, enseignants du premier et du second degré, formateurs académiques, professionnels de l'éducation, de la santé, du management, personnel paramédical, intervenants en prévention des risques psychosociaux et en promotion de la santé.

▪ **Niveau de la formation**

Formation de niveau II, grade Licence 3, Diplômes d'État.

▪ **Périodes et durée de la formation**

La formation se déroule sur une année universitaire (de décembre à septembre). La formation se déroule sur une année universitaire (septembre à juin). Elle comprend 42h de cours théoriques en e-learning, 53h de cours théoriques et pratiques en webinar (présentiel à distance via une plateforme Internet permettant à tous de participer à la formation à distance à raison de 3h par semaine sur 17 semaines), et 105h de cours en présentiel organisées en 3 semaines complètes de regroupement (dont 2 semaines complètes obligatoires par participant, car ils choisissent soit l'UE3 soit l'UE4), réparties de la manière suivante : 3 jours en présentiel en début de formation (décembre), 5 jours en présentiel en milieu de formation (UE3 ou UE4 au choix en février), et deux jours en présentiel en fin de formation (en juin, comprenant les examens finaux et la présentation des dossiers de pratique professionnelle les deux options séparément).

III - ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

1 - Recrutement

▪ **Conditions d'admission :**

Niveau d'études requis : Bac + 2 minimum (sauf dérogation après étude du dossier de candidature).

Connaissances fondamentales en éducation, dans le champ du social, de la santé, de la psychologie ou dans les métiers de l'accompagnement : avoir une base de formation dans l'un de ces domaines et/ou avoir une pratique professionnelle dans l'un de ces domaines.

▪ **Capacité d'accueil :** 20 étudiants.

▪ **Origine des étudiants admis :**

Formation continue : Travailleurs sociaux, enseignants du premier et du second degré, chargés de prévention, psychologues, médecins, infirmiers, et autres intervenants dans le champ de l'éducation et de l'accompagnement.

2-Dispositifs d'organisation d'enseignement

Formation continue	<i>oui</i>
Enseignement à distance (étudiants, salariés)	<i>Oui sur offre modulaire</i>

Les modalités de formation sont les suivantes : 42h de cours théoriques en e-learning, 53h de cours théoriques et pratiques en webinar (3h ou parfois 4h par semaine sur 17 semaines), et 105h de cours en présentiel organisés en 3 semaines complètes de regroupement. Dans le dispositif de présentiel à distance (webinar), l'intervenant présente son diaporama (qu'il aura préalablement envoyé aux étudiants) via une interface sur laquelle les étudiants se connectent et peuvent interagir (via audio par le Chat) en temps réel pour poser des questions ou commenter la présentation. L'enseignant peut utiliser différents outils (graphiques, surlignage, tableau, etc.) pour interagir sur son support et favoriser l'interaction avec les étudiants et la réponse aux questions posées. Des documents complémentaires sont envoyés ainsi que des exercices pratiques à réaliser pour la semaine suivante. Le cours est enregistré et peut donc être visionné à nouveau par l'apprenant et archivé. Il est ainsi possible de tracer la présence des participants (listes des auditeurs).

Chaque participant bénéficie de 3 UE au minimum, cumulant ainsi 140h de cours théoriques et pratiques + 60h de pratique professionnelle et de rédaction du dossier de pratique professionnelle.

3- Contenu de la formation

Les enseignements sont répartis en 4 UE, pour un total de 180h de cours en présentiel et en présentiel à distance (webinar) ainsi qu'en e-learning (cours théoriques fondamentaux) et 20h de rédaction du dossier de pratique professionnelle. Par ailleurs, les étudiants doivent effectuer 20h de pratique professionnelle dans le champ du développement des compétences psychosociales. Les UE3 et UE4 sont à prendre au choix en fonction du public ciblé. UE optionnelles au choix : (UE3) interventions dans le champ de la prévention/promotion de la santé ; (UE4) interventions adaptées aux personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

UE1. Connaissances fondamentales sur les interventions validées visant à développer les compétences psychosociales (45hTD, dont 14hTD en présentiel, 28hTD en e-learning et 3hTD en webinar)

- Module 1 : De la prévention à la promotion de la santé : un changement de paradigme (7hTD)

- Module 2 : Les programmes CPS fondés sur les preuves scientifiques et les facteurs favorisant l'efficacité des interventions (14hTD en e-learning)
- Module 3 : Connaissances scientifiques actualisées sur le développement de l'enfant et de l'adolescent (14hTD en e-learning)
- Module 4 : La posture de l'intervenant et le rôle de la motivation (10hTD dont 7h en présentiel et 3h en webinar)

UE2. Diagnostic des besoins et des ressources, méthodologie et évaluation d'intervention de développement des compétences psychosociales, exemples de programmes validés (35hTD dont 14h en webinar)

- Module 5 : Diagnostic des besoins et synthèse des ressources scientifiquement validées (6hTD en webinar) ;
- Module 6 : Méthodologie et évaluation d'intervention (15hTD dont 8h en webinar) ;
- Module 7 : Présentation de résultats/communication scientifique et professionnelle (14hTD par option, donc 28hTD à programmer)

UE3. Les programmes validés en prévention des conduites à risque et des troubles du comportement (50h dont 1hTD en e-learning, 14hTD en webinar et 35hTD en présentiel)

- Module 8 : Le développement des compétences socio-émotionnelles (Programme Kotsou et al. = 10hTD, dont 9hTD en webinar, 1h TD en présentiel)
- Module 9 : Développer les compétences parentales et familiales (Programme SFP=14hTD)
- Module 10 : Les CPS en prévention des addictions (Programmes Unplugged et Plugged=14hTD)
- Module 11 : La gestion du stress (programme CBSM= 12hTD dont 6hTD en webinar, 6h TD en présentiel)

UE4. Interventions validées pour l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (50h, dont 3hTD en e-learning, 12hTD en webinar, et 35hTD en présentiel)

- Module 12 : Connaissances actualisées du publique et des recommandations pour l'accompagnement des personnes et des familles (16hTD dont 3hTD e-learning, 12hTD en webinar et 1hTD en présentiel)
- Module 13 : Interventions fondées sur l'analyse appliquée du comportement : méthodes et mise en pratique (17hTD)
- Module 14 : Ateliers de développement des compétences psychosociales prenant en compte les spécificités cognitives et les particularités sensorielles des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (17hTD)

Semestre 1			ETD
Module 1	De la prévention à la promotion de la santé : un changement de paradigme	7hTD	7
Module 2	Les programmes CPS fondés sur les preuves scientifiques et les facteurs favorisant l'efficacité des interventions	14hTD	14
Module 3	Connaissances scientifiques actualisées sur le développement de l'enfant et de l'adolescent	14hTD	14
Module 4	La posture de l'intervenant et le rôle de la motivation	10hTD	10
Module 5	Diagnostic des besoins et synthèse des ressources scientifiquement validées	6hTD	6
Module 6	Méthodologie et évaluation d'intervention	15hTD	15
Semestre 2			
Module 7	Le développement des compétences socio-émotionnelles (programme Kotsou)	10hTD	10
Module 8	Développer les compétences parentales et familiales (programme SFP)	14hTD	14
Module 9	Les CPS en prévention des addictions (Programmes Unplugged et Plugged)	14hTD	14
Module 10	La gestion du stress (programme CBSM)	12hTD	12
Module 11	Présentation de résultats/communication scientifique et professionnelle (par option)	14hTD X 2 gp	28
Module 12	Connaissances actualisées du publique et des recommandations pour l'accompagnement des personnes et des familles	16hTD	16
Module 13	Interventions fondées sur l'analyse appliquée du comportement : méthodes et mise en pratique	17hTD	17
Module 14	Ateliers de développement des compétences psychosociales prenant en compte les spécificités cognitives et les particularités sensorielles des personnes atteintes de troubles du spectre autistique	17hTD	17

4-Modalités de contrôle des connaissances

Pour tous les détails, voir le règlement des études et le tableau des modalités de contrôle des connaissances.

Dispositions particulières (s'il y a lieu) :

Stage Obligatoire ou facultatif X.

Durée :

Période :

Type de suivi :

Composition du jury :

Président du jury : l'un des responsables de la formation + 1 enseignant professionnel de la formation.

5 - Ouverture à l'international (mobilité entrante)

a) Mobilité étudiante

1) Voyages d'études (Préciser le nombre d'étudiants concernés par promotion, le type de voyages,...) : N/A

2) Séjour d'études (Préciser le nombre d'étudiants concernés par promotion, la durée du séjour, si celui-ci est lié à un programme d'échanges, les destinations privilégiés, l'existence d'un double diplôme...) : N/A

3) Stage à l'étranger (Indiquer le nombre d'étudiants concernés par promotion, la durée du stage, les destinations privilégiées...) : N/A

b) Mobilité enseignante

Certains enseignants du D.U. viennent d'autres pays francophones.

IV – INSCRIPTIONS

1 Effectifs escomptés (tableau ci-dessous).

Nombre d'étudiants attendus		
	Etudiants	Salariés
Formation Initiale	0	0
Formation continue	0	20
Total	0	20
Total général	20	

2 - Droit de scolarité :

- **Droits nationaux** (fixés annuellement par arrêté ministériel) **type Licence** incluant : BU, FSDIE, frais de dossier, médecine préventive, sport et éventuellement Sécurité sociale
- **Droits pédagogiques spécifiques de la formation**
- **Tarif Formation Continue** : 2800 euros.

V – PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

▪ Responsable de la formation

Bègue Shankland Rebecca, *Maître de Conférences, Département Carrières Sociales, IUT-2, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes.*

Psychologue, tabacologue, chargée de prévention, psychothérapeute d'orientation cognitivo-comportementale et enseignant-chercheure, elle est Membre de l'Observatoire Territorial des Conduites à Risques de l'Adolescent, Maison des Sciences de l'Homme Alpes. Ses travaux depuis 14 ans portent sur la prévention et la promotion de la santé par le biais du développement des compétences psychosociales. Elle donne des formations à différents programmes de développement des compétences psychosociales à l'université et dans des structures professionnelles.

▪ Présentation des intervenants

Baciu Monica, *Professeure de neurosciences cognitives, Directrice du Laboratoire de Psychologie et Neuro-Cognition, Université Grenoble Alpes.*

Membre Sénior de l'Institut Universitaire de France, spécialiste de la neuroplasticité, de la mémoire et des fonctions exécutives, elle développe depuis plusieurs années des travaux portant sur le fonctionnement cognitif des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Baeyens Céline, *Professeure de psychologie clinique, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes.*

Psychologue, psychothérapeute cognitivo-comportementaliste, et enseignant-chercheure, elle est spécialiste des mécanismes de régulation émotionnelle, tant dans des populations cliniques que non cliniques. De manière plus spécifique, ses recherches actuelles portent sur le rôle des ruminations mentales

et de l'imagerie mentale dans les troubles émotionnels. Ces notions sont abordées tant d'un point de vue fondamental qu'appliqué.

Bègue Laurent, Professeur d'Université en psychologie sociale, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme Alpes, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes.

Auteur d'une soixantaine d'articles, chapitres et ouvrages, Laurent Bègue s'intéresse aux comportements agressifs et aux déterminants des conduites sociales normatives. Membre de l'Institut Universitaire de France, il dirige l'Observatoire Territorial des Conduites à Risques de l'Adolescent à la Maison des Sciences de l'Homme Alpes, Université Grenoble Alpes. Il déploie actuellement le programme Unplugged sur le territoire.

Blanc Violaine, Psychologue, chargée de projets de développement des compétences psychosociales et formatrice, Maison des Sciences de l'Homme Alpes, Université Grenoble Alpes.

Diplômée d'un Master 2 de Psychologie et du DU de Psychologie Positive, elle est membre de l'Observatoire Territorial des Conduites à Risques de l'Adolescent formatrice et chargée de projet de développement des compétences psychosociales en prévention des addictions sur la région. Elle a animé de nombreuses formations au programme *Unplugged* au niveau régional et national.

Boissicat Natacha, Maître de Conférences en psychologie sociale, Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Université Grenoble Alpes.

Son thème principal de recherche concerne le sentiment de compétence et ses effets sur le bien-être et les apprentissages. Elle développe des projets de recherche évaluant l'efficacité d'interventions favorisant le sentiment de compétences notamment en lien avec les compétences psychosociales.

Boniwell Ilona, Docteur en psychologie, directrice du Master International de Psychologie Positive Appliquée à l'Université Anglia Ruskin (Royaume-Uni).

De renommée internationale dans le champ de la Psychologie Positive, elle a publié plusieurs ouvrages très pratiques à visée pédagogique permettant de montrer comment les interventions de psychologie positive peuvent développer les compétences psychosociales. Elle a créé de nombreux outils appliqués en milieu scolaire, extra-scolaire et dans les organisations.

Burnel Morgane, Docteur en neurosciences cognitives, ingénieure d'études, Maison des Sciences de l'Homme Alpes, Université Grenoble Alpes.

Titulaire d'un doctorat en neurosciences cognitives et qualifiée aux fonctions de Maître de Conférences en psychologie, elle est spécialisée dans la compréhension des fonctionnements cognitifs, affectifs et sociaux des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Carré Arnaud, Maître de Conférence en Psychologie, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Savoie-Mont-Blanc.

Psychologue, neuropsychologue, psychothérapeute cognitivo-comportementaliste, enseignant-chercheur spécialisé en psychopathologie cognitive des émotions il développe également des travaux dans le champ de la prévention des conduites à risque, dans l'accompagnement des personnes en situation d'addiction, fondés sur le développement des compétences émotionnelles et sociales.

Cohen-Laloum Joanna, Maître de Conférences en psychologie, IUT-2, Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Université Grenoble Alpes.

Docteur en psychologie, spécialiste de la question du handicap, elle développe depuis quelques années des travaux dans le champ de l'accompagnement éducatif des personnes en situation de handicap et des personnes concernées par les troubles du spectre de l'autisme.

Nelly Coroir, psychologue clinicienne, La Buisse.

Titulaire d'un DU autisme et troubles du développement (Toulouse), un DU en analyse appliquée du comportement (Lille). Elle anime des formations au sein d'établissements médico-sociaux, sanitaires et d'associations. Elle est aussi impliquée dans les associations Autisme France et Envol Isère Autisme.

Desjardins Séverine, Psychologue, Chef de service, SESSAD.

Diplômée d'un Master 2 de Psychologie et du DU de Psychologie Positive, elle s'est spécialisée dans le développement des compétences psychosociales appliquées à la parentalité et aux enfants en difficulté d'apprentissage, et notamment des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Durand Jean-Paul, Formateur en approches centrées compétences et intervenant en psychologie positive.

Infirmier de formation, il a suivi le DU de psychologie positive. Il accompagne les personnes et les équipes dans le champ du social et de la santé. Il a également fondé l'association Alternatives qui propose des formations aux approches systémiques centrées solution et aux interventions validées dans le champ de la psychologie positive.

Farnier Joran, Psychologue, formateur en psychologie positive et en compétences psychosociales.

Titulaire d'un Master 2 de psychologie, il a suivi le DU de psychologie positive de l'Université Grenoble Alpes. Il anime des ateliers pour adolescents et pour adultes visant à développer les compétences psychosociales, en particulier les compétences émotionnelles et relationnelles. Il contribue également à des projets de recherche dans ce champ.

Gauchet Aurélie, Maître de Conférences HDR en psychologie de la santé, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie : : Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble Alpes.

Psychologue d'orientation cognitivo-comportementale et enseignant-chercheure, elle travaille en particulier sur les changements de comportements dans le domaine de la santé. Elle est formatrice du programme CBSM (Cognitive Behavioral Stress Management).

Gentaz Edouard, Professeur de psychologie à l'Université de Genève, Suisse.

Spécialiste du développement de l'enfant, il développe depuis plusieurs années des travaux portant sur les compétences émotionnelles, cognitives et sociales des jeunes enfants. Il a développé des outils de mesure et des programmes qu'il évalue en milieu scolaire.

Gueguen Catherine, Pédiatre et formatrice dans le champ de l'éducation et de la parentalité.

Pédiatre de formation, elle est formatrice et auteure de plusieurs ouvrages ayant pour but de sensibiliser les adultes à l'importance de la bienveillance en éducation, de la proximité relationnelle et affective au sein des familles, dans le but de favoriser au mieux le développement des compétences psychosociales et l'épanouissement des enfants.

Kotsou Ilios, Enseignant-chercheur à l'Université de Bruxelles, Belgique.

Docteur en psychologie, spécialiste des émotions, Ilios Kotsou a conçu et validé un programme de développement des compétences émotionnelles et relationnelles dans le cadre de sa thèse. Il anime de nombreux ateliers et formations dans le champ de l'éducation, de la santé et des organisations. Il est l'auteur de nombreux ouvrages portant sur des pratiques favorisant le développement des compétences psychosociales.

Lamboy Béatrice, Docteur en psychologie, Santé Publique France.

Chargée de projet, formatrice et chercheure, elle travaille sur l'adaptation et l'implantation de programmes de développement des compétences psychosociales chez les enfants, les adolescents et les professionnels, ainsi que sur le développement des compétences parentales favorisant l'épanouissement de l'enfant et la prévention de l'épuisement parental.

Charlottes Marcorelles, psychologue clinicienne, Grenoble.

Titulaire d'un M2 en psychologie de l'enfant et de l'adolescent à Grenoble. Elle dispose d'une expertise dans l'approche de l'analyse appliquée du comportement, particulièrement dans le domaine des troubles du spectre de l'autisme (PCPE Tremplin Autisme Isère) et du handicap intellectuel.

Masson Julien, *Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation, ESPE, Université de Lyon.*

Spécialiste de la motivation, du sentiment d'efficacité personnelle et des croyances en termes de buts de maîtrise ou de buts d'accomplissement, il travaille depuis plusieurs années au développement d'outils de mesure des compétences psychosociales.

Pansu Pascal, *Professeur de psychologie sociale, ESPE, directeur du Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, Université Grenoble Alpes.*

Ses travaux portent sur le jugement des enseignants/intervenants et ses effets sur les évaluations de soi des élèves/participants. De manière plus large, son travail vise à développer une grille de lecture psychosociale susceptible de participer à l'émergence de nouveaux modes d'intervention dans les milieux académiques et professionnels – éducation, travail et santé.

Perrone-Bertolotti Marcela, *Maître de Conférences neurosciences cognitives, Directrice du Laboratoire de Psychologie et Neuro-Cognition, Université Grenoble Alpes.*

Membre Junior de l'Institut Universitaire de France, spécialiste du développement des fonctions cognitives associées au langage et la communication, elle travaille depuis plusieurs années sur le développement des fonctions cognitives, affectives et sociales des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Tessier Damien, *Maître de Conférences en psychologie sociale, ESPE, Laboratoire Sens, Université Grenoble Alpes.*

Enseignant-chercheur et formateur, il est spécialiste de la motivation, de l'engagement et des besoins psychologiques fondamentaux tels que définis par la théorie de l'autodétermination (Deci & Ryan, 2001), Membre de l'Observatoire Territorial des Conduites à Risques de l'Adolescent, ses travaux actuels portent sur le développement d'outils d'évaluation des compétences psychosociales et d'attitudes favorisant le développement de ces compétences.

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION CONTINUE (Publics uniquement FC)			
<i>Zones à renseigner</i>			
Nombre stagiaire fc	20	Nbre stagiaires	20
Nombre stagiaire tarif exonéré FC	0		
AUTRE (CU,FI, ...)			
AUTRE (CU,FI, ...)			
Nombre heures étudiants	200		
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL			56 000 €
COÛTS DIRECTS			
COÛTS Enseignement Heures de formation	Nombre d'heures	Coût de l'heure	Coût total
Heures TP (= 0,66*TD)			0 €
Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	40	177 €	7 080 €
Heures CM/TD (=TD*1,25)		221 €	0 €
Heures CM (=TD*1,5)		266 €	0 €
Heures TD Pondérées (EC-EA)		222 €	0 €
Heure TD Enseignant (HC)	83	43 €	3 608 €
Heure TD vacataire	57	59 €	3 351 €
Heure CM/TD (=TD*1,25) vacataire		73 €	0 €
Autres (honoraires de formation...)			
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT			
Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)		54 €	0 €
Heure TD Enseignant (HC)	20	43 €	869 €
Heure TD vacataire	20	59 €	1 180 €
Accueil, orientation, accompagnement, ingénierie pédagogique			
Heure CAT A par stagiaire		34 €	0 €
Heure CAT B par stagiaire		28 €	0 €
Heure CAT C par stagiaire		23 €	0 €
Coût moyen Biatos par stagiaire		28 €	0 €
Autres (honoraires de formation...)			0
'Charges directes de la composante (Pack1)			
Charges directes de masse salariale par stagiaire			0 €
Charges directes de fonctionnement par stagiaire			0 €
Autres charges directes DFCA			
Charges directes de masse salariale par stagiaire	20		2 280 €
Charges directes de fonctionnement par stagiaire	20		400 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	260	72 €	18 768 €
COÛTS SPECIFIQUES			
- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			500 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			250 €
- Autres frais spécifiques			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			750 €
I - TOTAL COÛTS DIRECTS			19 518 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)		34,9%	36 482 €
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS "FORFAITAIRES"			
	% en fonction de la présence	75%	33 945 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II)			
			53 463 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)		95,47%	2 537 €
Chiffes clés / stagiaire			

Coûts complets	2 673 €
dont coûts directs	976 €
dont coûts indirects	1 697 €
Coût complets de l'heure de formation	13,37 €
Marge sur coûts directs	1 824 €
<i>en % du tarif de vente</i>	<i>65,1%</i>
Marge sur coûts complets	127 €
<i>en % du tarif de vente</i>	<i>4,5%</i>
Nombre minimum de stagiaires	20

Année universitaire concernée : 2019-2020

Date de la demande 19 AVRIL 2019

Composante : IUT2

Département (le cas échéant) : DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES

Responsable pédagogique : SOPHIE LOUARGANT

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : SHS

Intitulé de la formation : DU EGALITE FEMMES-HOMMES

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) : Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale :

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 20

Date validation en Conseil de composante :

Diplôme Universitaire "Égalité Femmes-Hommes" (anciennement PAFE, Projet Actions Formation Égalité) ouvert en Formation continue à l'UGA en 2015 (Avis du CFVU, 19 nov 2015, 23 nov.2015 Avis du CA, UGA) (responsables en 2015 Mireille Baurens Sophie Louargant).

17 juin 2019 CA IUT2 (vote sur le rattachement à la composante), responsable du DU égalité Femmes-Hommes : Sophie Louargant, département Carrières Sociales.
(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

L'objectif de ce diplôme est ainsi de proposer l'acquisition de savoirs, de pratiques et de compétences dans le domaine de la promotion de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations. La formation s'adresse en priorité à un public de formation continue ayant un niveau Bac + 3 minimum (toute discipline universitaire acceptée) intéressé par la mise en place d'actions, de formations, de projets, visant la promotion de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations de genre. La formation s'adresse à tous les territoires et à tout public empêché.

Public visé

Salarié-e-s ou personnes en recherche d'emploi dans les domaines suivants :

- la formation et l'enseignement (conseillères d'éducation)
- l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation, le travail social
- les ressources humaines et la gestion des compétences
- les collectivités territoriales, organismes publics, fédérations sportives et associations délégataires

la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes.

Cible de qualification et de certification professionnelle : acquisition de connaissances et de compétences
Ce diplôme permet d'acquérir des compétences de méthodologie de projet en égalité femmes-hommes adaptées à différents contextes professionnels (associations, milieux éducatifs, collectivités territoriales, entreprises).

Il vise notamment à :

- 1- Maitriser le concept de genre et l'opérationnaliser.
- 2- Connaître les apports théoriques interdisciplinaires et transversaux liés à l'égalité femmes-hommes et aux discriminations de genre
- 3- Connaître les politiques, dispositifs et procédures propres à l'égalité femmes-hommes et aux discriminations de genre
- 4- Connaître les dispositifs institutionnels contre les violences sexistes, sexuées et sexuelles
- 5- Établir un diagnostic de genre dans les organisations et dans les territoires.
- 6- Concevoir, coordonner des projets d'égalité femmes-hommes
- 7- Accompagner le changement avec la dimension d'égalité femmes-hommes, de genre dans les organisations
- 8- Mobiliser et animer des réseaux d'acteurs/actrices de l'égalité
- 9- Mettre en place des dispositifs en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations de genre
- 10- Inclure la dimension de genre dans la gestion des ressources humaines

Insertion professionnelle dans les domaines et lieux suivants :

- la formation et l'enseignement (conseillères d'éducation, personnel éducation nationale) ;
- les collectivités territoriales, organismes publics, fédérations culturelles, sportives et associations Délégués ; l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation, le travail social (travail social), coordinateurs d'action sociale ;
- les entreprises (ressources humaines);
- les associations de lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes.

Le DU est proposé :

- en globalité 12 Unités d'Enseignement (UE) avec passage du diplôme au mois de septembre
- à la carte : inscription à partir de 1 UE

Le diplôme pourra être obtenu en plusieurs années suite au passage de 12 UE. Des attestations de Compétences seront délivrées pour chaque UE validée.

Organisation des enseignements

Période de la formation : formation de décembre 2019- septembre 2020. Trois ou quatre jours une semaine /mois

Durée de la formation : 10 mois

Volume horaire de la formation : 141 h de cours présentiel +105h de stage

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : non

STAGES:

Oui Non

Durée : 105h

Période : dans le lieu d'emploi et possibilités de stage dans les structures

Tout stage fait l'objet d'une convention (p-stage). En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : Licence 3, Diplômes d'État , Niveau 2: Nomenclature de 1969 et Niveau 6 : nomenclature Europe

Conditions d'admission :

projet professionnel sur l'égalité femmes-hommes, candidatures CV+ lettre de motivation, financement FC

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière (dgdvfu_annexe_fin_creation_DUDIU_201901)

Tarifs Formation initiale :

Tarifs Formation continue : **2800 euros**

convention rectorat de l'Isère , collectivités territoriales, fonction publique hospitalière , Etablissement publics, 30% de remise.

Avez-vous sollicité l'Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) pour l'élaboration du tarif défini : Oui Non

Sollicitation du service DFCA et VP formation continue.

DU. Egalité Femmes Hommes

Responsable pédagogique : Sophie Louargant, Mcf, IUT2, Umr Pacte

Conseil d'orientation pédagogique et scientifique : UGA : Mireille Baurens Marc Odon,
Sophie Louargant, IEP : Philippe Cunthing, Philippe Teillet,.

■ **Contexte**

L'objectif principal du DU est de proposer d'acquérir des savoirs, des pratiques et des compétences dans le domaine de la promotion de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations.

Public visé

Cette formation s'adresse en priorité à un public de formation continue avec un niveau Bac + 3 minimum (toute discipline universitaire acceptée) intéressé par la mise en place d'actions, de formations, de projets, visant la promotion de l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations de genre. La formation s'adresse à tous les territoires, ruraux, urbains, montagnards, ultra-marins, et à tout public empêché.

Exemples de profils pour la formation :

Salarié-e-s ou personnes en recherche d'emploi dans les domaines suivants :

- la formation et l'enseignement (conseillères d'éducation)
- l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation, le travail social
- les ressources humaines et la gestion des compétences
- les collectivités territoriales, organismes publics, fédérations sportives et associations déléguaires
- la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes.

Cible de qualifications et certifications professionnelles : acquisition de compétences

- 1- Maîtriser le concept genre et l'opérationnaliser.
- 2- Connaître les apports théoriques interdisciplinaires et transversaux liés à l'égalité femmes-hommes et aux discriminations de genre
- 3- Connaître les politiques, dispositifs et procédures propres à l'égalité femmes-hommes et aux discriminations de genre
- 4- Connaître les dispositifs institutionnels contre les violences sexistes, sexuées et sexuelles
- 5- Établir un diagnostic de genre dans les organisations et dans les territoires.
- 6- Concevoir, coordonner des projets d'égalité femmes-hommes
- 7- Accompagner le changement avec la dimension d'égalité femmes-hommes, de genre dans les organisations
- 8- Mobiliser et animer des réseaux d'acteurs/actrices de l'égalité
- 9- Mettre en place des dispositifs en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre discriminations de genre
- 10- Inclure la dimension de genre dans la gestion des ressources humaines

Ce diplôme permet d'acquérir des compétences de méthodologie de projet en égalité femmes-hommes adaptées à différents contextes professionnels (associations, milieux éducatifs, collectivités territoriales, entreprises).

MATIERE	INTERVENANT-E-S	TD	Contenu savoirs	compétences
UE1 : Sensibilisation : concepts	9h-10h Ouverture Sophie Louargant et mireille baurens 10h-12h : mireille baurens, Maître de Conférences, Université Grenoble Alpes 13h-16h : Sophie Louargant	6	initiation à la notion de genre approche SHS	
UE2 : Approfondissements : de la théorie à l'opérationnalisation du genre	Mireille baurens	6		
UE3 : Construction des identités sexuées : apports sociologiques, philosophiques et psychologiques	Marlène Jouan, SHS	3	care et genre philosophie	
	Philosophie de l'éthique , Xavier Roth	3	citoyenneté, république, égalité femmes- hommes	
	Nasima Moujoud (genre et migration) Mcf Université Grenoble Alpes	3	anthropologie construction culturelle	
	Psycho : Florian Delmas	3	construction du genre et comportements	
UE4 : D'hier à aujourd'hui : de l'évolution des politiques publiques d'égalité au cadre législatif et institutionnel actuel, Lutttes et mouvements féministes	Bénédicte Fischer CERDAP ou IEP	6	explicitier le contenu législatif et l'évolution de la catégorisation égalité femmes- hommes dans la construction des dispositifs	
	IEP Alain Faure, Politiste ...	6		
UE5 : Représentation du Masculin et du féminin dans les médias, la publicité et la langue	Fanny LIGNON Mireille Baurens	12		

UE6 : Ecole, éducation, formation : lutte contre les discriminations et déconstruction des stéréotypes	Mireille Baurens	3		
	Frédérique CHANAL Chargée de mission égalité Rectorat Grenoble	3		
	Carole Crumière , Egalité femmes-homme, savoie	6		
UE7 : Politiques urbaines et aménagement du territoire	Sophie Louargant	6	espace public notions et outils d'observations	
	Yves Raibaud et /ou Corinne Luxembourg	3	espace public notions et outils d'observations	
	Anne-Laure AMILHAT SZARY-	3	arts, genre, espace et frontières	
UE8 : Encadrement jeunesse, culture et sports	Nathalia Bazoge UGA STAPS	6		
	Maison de l'égalité, Lucie Carezza	6		
UE9 : Management et gestion des ressources humaines	Stéphanie Royer : Entreprendre au féminin , CPME	3		
	Cédric Buenerd, RH, UGA	3		
	RH égalité et collectivités territoriales	6		
UE10 : Réaliser une étude diagnostique sur les inégalités ou pratiques inégalitaires dans différents contextes	Sophie Louargant	3		
	Cécile Bagieu, Solène Naselli Chargée de mission égalité, ville de Grenoble Anne Laure Carrier (métro) ou bilan égalité f/h	3		

	Annick Bousba MCF associée, UGA carrières Directrice de MJC	3		
	International : genre, ville, développement diagnostic et empowerment . Elisabeth Hofman	3		
UE11 : Mettre en œuvre des actions et dispositifs transversaux pour favoriser l'égalité	IEP : dégenrer la programmation : l'exemple du magasin (Beatrice Josse, le Magasin)	3		
	IEP : ONG et affirmative action (Pierre Michelletti)	3		
	IEP : dégenrer les pol pub avec les femmes : le design comme perspective/méthode (apolline Legall)	3		
	IEP : santé, politique de santé et interculturalité (planning ou du CHU)	3		
UE12 : montage d'un projet égalité en contexte professionnel	mireille baurens Sophie Louargant	3		
Total				
UE13 : Séminaires	IEP : le genre des politiques publiques : Sophie Jacquot (ou Hélène Caune...)	3		
	IEP : Europe, mainstream et genre (Sabine Saurruger)	3		
	IEP : Parité en politique Rejeanne Cenac	3h		
	Culture et genre : Visite musée au prisme du genre	3h		
	L'art et le genre Mission culture, VP. Marie Christine Bordeaux	3h		
	débattre et argumenter sur l'égalité femmes/hommes Sophie Louargant	6h		
Total enseignement		141h		

Convention de partenariat

ENTRE

L'Université Grenoble Alpes, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont l'adresse postale est CS 40700, 38058 GRENOBLE CEDEX 9, représentée par Monsieur Patrick LEVY en sa qualité de Président,

Ci-après dénommée l'UGA,

La composante porteuse de la présente convention est **l'Institut Universitaire de Technologie 2 de Grenoble**, représenté par son Directeur, Monsieur

Ci-après dénommé « l'IUT2 »

L'Institut d'études politiques de Grenoble

Etablissement Public à caractère administratif d'Enseignement Supérieur et de Recherche,

Sis Domaine universitaire, 1030 Avenue Centrale, 38400 Saint-Martin d'Hères,

Adresse postale : BP 48, 38040 Grenoble cedex 9,

N° SIRET : 19380134700017

Représenté par son Directeur, Monsieur Jean-Charles Froment,

Ci-après dénommé « Sciences Po Grenoble »

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

En vue de l'organisation d'un partenariat pédagogique dans le cadre du Diplôme Universitaire (DU) "Égalité Femmes-Hommes" entre l'IUT2, UGA et l'IEP de Grenoble.

Préambule : Exposé des motifs du partenariat

L'égalité est un droit fondamental et un principe républicain. Sa mise en œuvre est une question de justice et constitue un enjeu majeur de société. À ce titre, l'égalité entre les femmes et les hommes constitue à la fois un levier de cohésion sociale, un atout pour le développement de notre société et des territoires. L'égalité mise en œuvre est ainsi à la fois un impératif démocratique, une exigence sociétale et une nécessité économique. L'éducation et la formation en sont évidemment des axes premiers de promotion.

Le département Carrières Sociales de l'IUT2 est particulièrement investi depuis 10 ans sur la planification systématique dans ces maquettes pédagogiques des enseignements relatifs aux approches de genre, à l'égalité des chances femmes-homme, à la fois dans les enseignements de formation initiale et continue relatif aux diplômes d'État du travail social et de l'animation socioculturelle. Ses enseignements sont assurés par des enseignantes-chercheuses spécialisées sur les thèmes du genre appliqué à différents objets de recherches : les territoires, le care, la parité, le bien-être, la santé, le pouvoir d'agir, l'entrepreneuriat au féminin, les discriminations et les questions migratoires. Ces enjeux de formation sont aussi soutenus dans le cadre des valeurs portées par l'IUT2 et l'Université Grenoble Alpes, en lien avec les branches professionnelles impliquées sur ces questions. À cet égard, il est porteur de l'offre de formation du DU « Egalité Femmes-Hommes » qui s'adresse à un public de formation continue ayant au minimum Bac +3 dans le champ de l'éducation, de la gestion des territoires, de l'action sociale et de la culture.

Sensible aux enjeux de luttes contre toutes les discriminations et les conséquences de toute forme d'empêchement, Sciences Po Grenoble accorde également une attention particulière à la question de l'égalité femmes-hommes et à la prise en compte du genre dans la mise en œuvre de ses orientations et projets.

Avec l'adoption de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel", cet enjeu d'égalité trouve un cadre de déploiement favorable, notamment dans le champ de l'activité professionnelle, tant sur le plan des ressources humaines et de leur gestion que sur celui des fonctions nouvelles, encore en émergence, visant sa réalisation concrète dans l'ensemble des activités socio-économiques.

Dans le contexte des dynamiques inter-établissements du site grenoblois et de la perspective de création commune d'une "Université intégrée" à l'horizon 2020, Université Grenoble Alpes et Sciences Po Grenoble, se sont ainsi rapprochés pour, en partenariat pédagogique et sur la base d'un Diplôme d'Université de l'UGA déjà existant, proposer une offre de formation visant à alimenter le marché du travail des compétences nouvelles associées à la bonne réalisation de ces enjeux d'égalité femmes-hommes.

Article 1er : Objet de la convention de partenariat

La présente convention a pour objet de mettre en place les règles d'organisation, de fonctionnement et de gestion du DU « Égalité Femmes-Hommes » entre l'IUT2-et Sciences Po Grenoble.

Article 2 : Responsabilité, pilotage et gouvernance

La responsabilité du diplôme est assurée par un/une enseignant-e- du département Carrières Sociales de l'IUT2 qui assure le pilotage en lien avec la direction des Études et les représentants de la formation continue de Sciences Po Grenoble, et le comité de pilotage scientifique et professionnel du DU. Le comité de pilotage (COFIL) est une instance de gestion, d'organisation et de suivi des relations partenariales, dont la présidence est assurée par le/la chef.fe de département Carrières Sociales de l'IUT2 ou son représentant.

Il est composé de :

- Le . La VP Formation Continue et alternance de l'UGA ou son. sa représentant.e ;
- Le .la directeur.trice de l'IUT2 ou son. sa représentant.e ;
- Le .la directrice du département Carrières Sociales de l'IUT 2 ou son représentant ;
- Le .la directeur.trice de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble ou son.sa représentant.e ;
- Le/la directeur.trice des études de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble ou son. sa représentant.e ;
- Le/la directeur.trice de la Formation continue et de l'insertion professionnelle de Sciences Po Grenoble ;
- Deux enseignant.e.s de l'équipe pédagogique du DU Égalité Femmes-Hommes ;
- Deux représentant.e.s des branches professionnelles (rectorat, collectivités territoriales et groupement d'employeurs) ;
- Deux étudiant.e.s de la formation.

Le COFIL a un rôle décisionnel sur les aspects suivants :

- il traite des questions d'organisation et de relations entre les partenaires ;
- il assure le suivi de la convention ;
- il se prononce sur toute demande d'évolution du contenu de la formation ainsi que sur l'évolution de la répartition des heures de formation relevant des deux partenaires dans la limite de 10 % du total des heures de la formation.

Il se réunit à minima une fois par an. Cependant, il peut au besoin être saisi au fil de l'eau par les signataires de la présente convention.

L'ordre du jour est fixé par le. la chef.fe de département Carrières Sociales de l'IUT2 et le. la responsable de formation, après consultation des membres du COFIL. Il se prononce à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Cette instance se dotera d'un règlement intérieur précisant ses règles de fonctionnement.

Article 3 : Communication

La réalisation de la communication (support, diffusion) sur l'offre de formation et sur les événements (séminaires, débats) est assurée par l'IUT2.

Sciences Po Grenoble assurera la promotion cette formation dans son réseau.

L'IUT2 est autorisé à utiliser le logo de Sciences Po Grenoble pour la production et la diffusion de la communication.

Article 4 : Organisation

4.1 INSCRIPTIONS

L'inscription administrative en formation continue de tous les étudiants au DU « Égalité Femmes-Hommes » se fera à l'IUT2.

4.2 GESTION DE LA SCOLARITE

La gestion de la scolarité sera assurée par la composante IUT2.

Le diplôme est délivré par l'université Grenoble Alpes.

4.3 LOCAUX

Les enseignements relevant de l'IUT2 seront assurés dans les locaux de l'IUT2 et les enseignements relevant de Sciences Po Grenoble dans ses locaux (UE 4, UE 11, ainsi que trois séminaires de l'UE 13).

4.4 FORMATION A DISTANCE

Les enseignements du diplôme seront pour partie fait en Webinar et à terme en enseignement à distance. L'IUT2 et Sciences Po Grenoble s'engagent à mettre en place un dispositif de ce type dans le cadre de leurs enseignements. Les modalités pratiques seront définies par les deux parties en cours d'exécution de la présente convention.

Article 5 : Modalités financières

5.1 ENSEIGNEMENTS

Le DU comporte 141h de cours en présentiel et 105h de stage (cf maquette ci-jointe). Sciences Po Grenoble réalise et organise les modules et unités d'enseignement suivants :

- **MODULE 1 : SOCLE DE CULTURE ET DE PRATIQUES POUR L'ÉGALITÉ**

- UE4 : D'hier à aujourd'hui : de l'évolution des politiques publiques d'égalité au cadre législatif et institutionnel actuel : 12h
- **MODULE 3 : GESTION DE PROJET**
- UE11 : Mettre en œuvre des actions et dispositifs transversaux pour favoriser l'égalité : 12h
- **MODULE 4 : SEMINAIRES**
- UE13 : Séminaires : 9 h

Le nombre d'heures d'enseignements en présentiel est assuré à hauteur de 111 h pour l'IUT2, et de 33H pour Sciences Po Grenoble.

La répartition de ces heures de formation pourra évoluer par simple décision du Comité de pilotage dans la limite de 10 % du total des heures totales de la maquette.

Les heures d'enseignements assurées par les intervenants proposés par Sciences Po Grenoble seront directement payées par l'IUT2, Université Grenoble Alpes aux intervenants au tarif en vigueur de l'heure TD.

Dans le cadre du partenariat, la direction des études de Sciences Po Grenoble et la Direction de la formation continue de l'IEP seront impliqués, en lien avec le . la responsable de formation, dans la coordination pédagogique des enseignements assurés par Sciences Po.

Sciences Po Grenoble établira à l'attention de l'IUT2, une **facture annuelle, via Chorus Pro**, au plus tard avant le terme de l'année universitaire en cours, pour un **montant forfaitaire annuel arrêté à 600 euros (non assujetti à TVA)**.

La contribution financière sera versée par l'UGA selon les procédures comptables en vigueur.

5.2 HEURES DE RESPONSABILITÉ PEDAGOGIQUE

Les heures de responsabilité du. de la responsable du DU sont financées par la composante IUT2 Carrières Sociales.

5.3 FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription, relevant de la formation continue, sont versés au budget de l'IUT2 qui inscrit les étudiants.

La durée de cet accord est fixée à une année universitaire, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le 15 avril de l'année universitaire en cours. Toutefois, reconductions comprises, la durée maximale de cet accord est de 5 années universitaires.

Article 7 : Propriété intellectuelle

Les informations et documents créant une œuvre entrant dans le périmètre du code de propriété intellectuelle, qui sont susceptibles d'être mis à disposition du partenaire dans le cadre des actions relevant de la présente convention, restent la propriété exclusive de leur organisme d'origine. Le bénéficiaire de telles mises à disposition s'engage à n'en faire aucune utilisation autre que celle de leur diffusion aux étudiants dans le cadre de cette formation.

Lors de chaque utilisation, le logo et le nom du partenaire à l'origine de l'œuvre ainsi que de l'auteur doivent être cités.

L'autre partie n'a pas le droit de la modifier. Il devra, par conséquent, demander, par écrit, cette modification à la partie à l'origine, qui est libre de l'accepter ou non.

Cette disposition vaut pour le monde entier, sur tous supports quel qu'en soit sa forme, pour la durée légale des droits d'auteur.

Chaque partie garantit à l'autre la jouissance pleine et entière, et libre de toute servitude, des droits concédés aux termes de la convention. A ce titre, elle garantit à l'autre :

- Qu'elle est titulaire ou détient les droits ;
- Qu'elle indemnise l'autre partie, en l'absence de faute qui lui serait directement imputable, sans bénéfice de discussion ni de division, de toute action, réclamation, revendication ou opposition de la part de toute personne invoquant un droit auquel est attachée l'utilisation des informations et documents.

Article 8 : Confidentialité

Chaque partie s'engage à observer la plus grande discrétion sur toute information en provenance de l'autre, qu'elle qu'en soit la nature et ce, tant à l'égard des tiers qu'à l'égard des membres de son personnel, non appelés à les utiliser ou à en avoir connaissance.

Chaque partie s'engage à considérer comme confidentielles les créations relevant du droit de propriété intellectuelle ou les éléments de savoir-faire appartenant à l'autre ainsi que toutes informations qui lui auront été transmises et notifiées comme étant « confidentielles ».

Chaque partie s'engage à n'autoriser l'accès aux informations de l'autre qu'à son personnel pour lequel un tel accès est nécessaire, et à prendre à l'égard de ces personnes, toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des éléments et informations confidentielles, objets du présent article. Elle se porte forte du respect de cette obligation de confidentialité par les membres de son personnel ainsi que par tout préposé ou tiers auquel il pourrait avoir recours en exécution de la présente convention.

Chaque partie s'engage à ne divulguer des documents confidentiels à des tiers qu'après avoir obtenu l'approbation écrite de l'autre.

Chaque partie reconnaît que toute divulgation non expressément autorisée léserait gravement les intérêts de l'autre.

Cet engagement de confidentialité ne vise que les informations :

- qui ne seraient pas connues de la partie qui reçoit l'information au moment de la notification du présent contrat ;
- qui ne seraient pas dans le domaine public ou n'y tomberaient pas au cours de l'exécution du présent contrat, sans cependant que leur divulgation puisse être reprochée à la partie qui reçoit l'information, à son personnel, à ses préposés ;
- qui n'auraient pas été reçues d'un tiers de façon licite ;
- dont la divulgation ne serait pas imposée par l'application d'une disposition légale ou réglementaire impérative ou par application d'une décision de justice définitive ou d'une sentence arbitrale.

Ainsi, cette obligation de confidentialité ne concerne pas :

- Les informations déjà connues du public antérieurement à leur communication par publication ou de toute autre façon, sans qu'il y ait participation ou faute du titulaire.
- Les informations dont une partie aurait été en possession au moment de leur communication par l'autre.

Article 9 : Protection des données personnelles

Après signature de la présente convention, en cas de traitement de données personnelles, en application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés notamment par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et le règlement (UE) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, les parties s'engagent à définir ensemble les droits et obligations de chacune en matière de protection des données personnelles qui seront utilisées, en annexe n°2 à la présente convention, sans avoir besoin de procéder à un avenant.

Article 10 : Responsabilité/assurances

Les étudiants formés conservent leur statut d'élève de l'établissement dans lequel ils suivent leur formation, à savoir l'IUT2, Université Grenoble Alpes, avec tous les droits et obligations en découlant. IUT2, Université Grenoble Alpes en garde, donc, la responsabilité.

Chaque employé reste sous la responsabilité hiérarchique et administrative directe de son employeur principal qui conserve à son égard toutes les charges et obligations afférentes à sa qualité d'employeur. Il appartient donc, à cet employeur principal, notamment, de fournir une couverture sociale appropriée à ses personnels, conformément aux dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables en France.

Chaque partie doit contracter les assurances, ou s'auto assurer si cette faculté leur est ouverte, permettant de garantir et de couvrir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité pour sinistre

ou dommages causés, par l'exécution de la présente convention, aux biens, équipements et personnels de l'autre partie, ainsi qu'éventuellement aux étudiants.

Article 11 -Avenant

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé entre les parties pour la durée résiduelle d'application de la convention.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention initiale, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause l'objet de la convention défini à l'article 1^{er}. Étant attaché à la présente convention, tout avenant sera conclu selon les mêmes formes que la convention initiale.

Article 12 : Résiliations

La convention peut être résiliée de plein droit, par lettre recommandée avec accusé de réception :

- Par l'une des parties, en cas de non-respect par l'autre partie de l'une de ses obligations, après mise en demeure de se conformer restée sans effet, et ce sans préavis,
- Par chacune des deux parties, en exposant les motifs, sous réserve d'un préavis de trois mois,
- Par chacune des deux parties, pour des motifs d'intérêt général, et ce moyennant un préavis de trois mois.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas la partie ayant demandé la résiliation de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation et ce sous réserve des dommages éventuels subis par l'autre partie du fait de la résiliation anticipée du contrat.

Par ailleurs, la convention pourra être résiliée de plein droit, à l'initiative de la partie qui s'en prévaut, en cas de survenance d'un cas de force majeure. Il est convenu que les parties se réfèrent à la définition du cas de force majeure retenue par la jurisprudence de la Cour de cassation, qui vise tout événement, présentant pour l'une ou l'autre des parties, les caractères cumulés d'irrésistibilité, d'extériorité et d'imprévisibilité.

En cas de résiliation du présent contrat, un avenant sera rédigé entre les deux parties en vue de gérer la fin prématurée de collaboration et notamment la question des données et de la propriété intellectuelle des travaux ainsi que les modalités financières. A défaut d'accord, les Parties appliqueront l'article 13.

Toutefois, une résiliation anticipée ne prendra effet qu'au terme des formations en cours et ne pourra affecter celles-ci afin de préserver les intérêts des étudiants en formation.

Article 13 : Droit applicable et résolution des différends

La présente convention est soumise au droit français.

En cas de difficulté ou de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent accord, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable.

À défaut de règlement amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification de la

contestation par l'une des parties au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception, la partie la plus diligente portera le litige devant le tribunal administratif de Grenoble.

Accord établi en trois exemplaires originaux.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le

Le directeur de Sciences Po Grenoble

Le directeur de l'IUT2

Monsieur Jean-Charles FROMENT

Monsieur Lionel FILIPPI

Le président de l'Université Grenoble Alpes

Monsieur Patrick Levy

PROJET CA 23 MAI 2019

Indicateurs 2017

COUTS DIRECTS

Enseignement : Coût Heurs TD Pondérée (EC-EA-HC-Vacations)	177 €
Heure vacataire chargée	59 €
H. enseignant, hors enseignement : Coût Heure TD EC et EA	54 €

EC : Enseignant chercheur

EA : Autre enseignant

COUTS INDIRECTS UGA

	UGA	DFCA	Composante
Masse salariale BIATOSS fonctions support	Coût /stagiaire 1 412 €	1 412 €	
Fonctionnement	Coût /stagiaire 851 €	851 €	

Dotation /étudiant 5 044 €

Charges directes DFCA

Charges directes de masse salariale/stagiaire	114 €
Charges directes de fonctionnement /stagiaire	20 €

Remplir Les cases jaunes en fonction du pack

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION (Licence, Maîtrise) (Public MIXTE FI*-FC)			
<i>Zones à renseigner</i>		Tarif	
Nombre stagiaire fc		0	Nbre stagiaires
Nombre heures apprenants		450	30
RECETTE FC			0 €
DOTATION Etat			151 320 €
Nombre étudiants			30
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL			151 320 €
COÛTS DIRECTS			
COÛTS Enseignement Heures de formation			
	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure	Coût total des heures de formation
Heures TP (= 0,66*TD)		117 €	0 €
Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	450	177 €	79 650 €
Heures CM/TD (=TD*1,25)		221 €	0 €
Heures CM (=TD*1,5)		266 €	0 €
			0 €
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT			
Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	204	54 €	11 016 €
Heure TD Enseignant (HC)		43 €	0 €
Heure TD vacataire		59 €	0 €
Accueil, orientation, accompagnement, ingénierie pédagogique FC			
Heure CAT A par stagiaire	1	34 €	0 €
Heure CAT B par stagiaire	3	28 €	0 €
Heure CAT C par stagiaire		23 €	0 €
Cout moyen Biatos par stagiaire		28 €	0 €
Autres (honoraires de formation...)			0 €
Charges directes de la composante (Pack1)			
Charges directes de masse salariale adm et financière			
Charges directes de fonctionnement			
Autres charges directes DFCA			
Charges directes de masse salariale			
Charges directes de fonctionnement			
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION		688	132 €
COÛTS SPECIFIQUES			
- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			
- Autres frais spécifiques			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			0 €
I - TOTAL COÛTS DIRECTS			90 666 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)		40,1%	60 654 €
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS "FORFAITAIRES"			67 890 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II)			158 556 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)		-4,8%	-7 236 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	5 285 €
dont coûts directs	3 022 €
dont coûts indirects	2 263 €
Coût complets de l'heure de formation	11,74 €
Marge sur coûts directs	2 022 €
Marge sur coûts complets	-241 €

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION CONTINUE (Publics uniquement FC)			
<i>DU égalité Femmes Hommes</i>			
Nombre stagiaire fc	20	Nbre stagiaires	20
Nombre stagiaire tarif exonéré FC	0		
AUTRE (CU,FI, ...)			
AUTRE (CU,FI, ...)			
Nombre heures étudiants	246		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 56 000 €

COÛTS DIRECTS

COÛTS Enseignement Heures de formation	Nombre d'heures	Coût de l'heure	Coût total
Heures TP (= 0,66*TD)			0 €
Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	100	177 €	17 700 €
Heures CM/TD (=TD*1,25)		221 €	0 €
Heures CM (=TD*1,5)		266 €	0 €
Heures TD Pondérées (EC-EA)		222 €	0 €
Heure TD Enseignant (HC)	41	43 €	1 782 €
Heure TD vacataire		59 €	0 €
Heure CM/TD (=TD*1,25) vacataire		73 €	0 €
Autres (honoraires de formation...)			
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT			
Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)		54 €	0 €
Heure TD Enseignant (HC)	30	43 €	1 304 €
Heure TD vacataire		59 €	1 180 €
Accueil, orientation, accompagnement, ingénierie pédagogique			
Heure CAT A par stagiaire		34 €	0 €
Heure CAT B par stagiaire		28 €	0 €
Heure CAT C par stagiaire		23 €	0 €
Coût moyen Biatos par stagiaire		28 €	0 €
Autres (honoraires de formation...)			0
Charges directes de la composante (Pack1)			
Charges directes de masse salariale par stagiaire			0 €
Charges directes de fonctionnement par stagiaire			0 €
Autres charges directes DFCA			
Charges directes de masse salariale par stagiaire	20		2 280 €
Charges directes de fonctionnement par stagiaire	20		400 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	211	117 €	24 646 €

COÛTS SPECIFIQUES

- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)	500 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	500 €
- Autres frais spécifiques	
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	1 500 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS 26 146 €

MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0) 46,7% 29 854 €

II - TOTAL COÛTS INDIRECTS "FORFAITAIRES" 22 630 € % en fonction de la présence 50%

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II) 48 776 €

MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0) 87,10% 7 224 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	2 439 €
dont coûts directs	1 307 €
dont coûts indirects	1 132 €
Coût complets de l'heure de formation	9,91 €
Marge sur coûts directs en % du tarif de vente	1 493 €
Marge sur coûts complets en % du tarif de vente	53,3%
Marge sur coûts complets en % du tarif de vente	361 €
Marge sur coûts complets en % du tarif de vente	12,9%
Nombre minimum de stagiaires	18

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION (Licence, Maîtrise) (Public MIXTE APP-Contrat Pro)			
<i>Zones à renseigner</i>		Nombre de stagiaire	16
		Nombre contrat pro	2
		Nombre d'apprenti	14
		Nombre heures apprenants	424
		Tarif fc	6 784
			5 981
RECETTE FC			13 568 €
RECETTE APP			83 734 €
DOTATION Etat (1/2)		Nombre étudiants	14
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL			132 610 €
COÛTS DIRECTS			
COÛTS Enseignement Heures de formation		Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure
			Coût total des heures de formation
Heures TP (= 0,66*TD)			117 €
Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)		422	177 €
Heures CM/TD (=TD*1,25)			221 €
Heures CM (=TD*1,5)			266 €
			0 €
			0 €
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT			
Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)		216	54 €
Heure TD Enseignant (HC)			43 €
Heure TD vacataire			59 €
			0 €
Accueil, orientation, accompagnement, ingénierie pédagogique FC			
Heure CAT A par stagiaire		2	34 €
Heure CAT B par stagiaire		3	28 €
Heure CAT C par stagiaire			23 €
Cout moyen Biatos par stagiaire			28 €
Autres (honoraires de formation...)			0 €
Charges directes de la composante (Pack1)			
Charges directes de masse salariale adm et financière			
Charges directes de fonctionnement			
Autres charges directes DFCA			
Charges directes de masse salariale		16	1 824 €
Charges directes de fonctionnement		16	320 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION		689	90 608 €
COÛTS SPECIFIQUES			
- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			1 500 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			500 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			1 500 €
- Autres frais spécifiques			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			3 500 €
I - TOTAL COÛTS DIRECTS			94 108 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)		29,0%	38 502 €
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS "FORFAITAIRES"			
			36 208 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II)			130 316 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)		1,7%	2 294 €

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	8 145 €
dont coûts directs	5 882 €
dont coûts indirects	2 263 €
Coût complets de l'heure de formation	19,21 €
Marge sur coûts directs	2 406 €
Marge sur coûts complets	143 €

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION (Licence, Maîtrise) (Public MIXTE)			
<i>Zones à renseigner</i>		Nombre de stagiaire	20
		Nombre contrat pro	2
		Nombre d'apprenti	14
		Nombre de FC	2
		Nombre d'étudiant	2
		Nombre heures apprenants	424
		Tarif fc	6 784
		Tarif APP	5 981
		Tarif fc 2	5 088
		Tarif Exonéré FI	
RECETTE FC			23 744 €
RECETTE APP			83 734 €
DOTATION Etat (1/2)app		Nombre app	14
DOTATION Etat		Nombre étudiants	2
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL			152 874 €
COÛTS DIRECTS			
COÛTS Enseignement Heures de formation		Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure
Heures TP (= 0,66*TD)			117 €
Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)		422	177 €
Heures CM/TD (=TD*1,25)			221 €
Heures CM (=TD*1,5)			266 €
			0 €
			0 €
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT			
Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)		264	54 €
Heure TD Enseignant (HC)			43 €
Heure TD vacataire			59 €
Accueil, orientation, accompagnement, ingénierie pédagogique FC			
Heure CAT A par stagiaire		2	34 €
Heure CAT B par stagiaire		3	28 €
Heure CAT C par stagiaire			23 €
Cout moyen Biatos par stagiaire			28 €
Autres (honoraires de formation...)			0 €
Charges directes de la composante (Pack1)			
Charges directes de masse salariale adm et financière			
Charges directes de fonctionnement			
Autres charges directes DFCA			
Charges directes de masse salariale		18	2 052 €
Charges directes de fonctionnement		18	360 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION		729	93 468 €
COÛTS SPECIFIQUES			
- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			1 500 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			500 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			1 500 €
- Autres frais spécifiques			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			3 500 €
I - TOTAL COÛTS DIRECTS			96 968 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)		36,6%	55 906 €
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS "FORFAITAIRES"			45 260 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II)			142 228 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)		7,0%	10 646 €
Chiffes clés / stagiaire			
Coûts complets			7 111 €
dont coûts directs			4 848 €
dont coûts indirects			2 263 €

Coût complets de l'heure de formation	16,77 €
Marge sur coûts directs	2 795 €
Marge sur coûts complets	532 €

Année universitaire concernée : 2019-2020

Date de la demande 24/05/2019

Composante : CUEF

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Christelle BERGER

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) :

Intitulé de la formation : PASSERELLE - Etudiants en exil

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) :

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 20

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) :

Date validation en Conseil de composante : 4 juin 2019

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

- Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)
Ce DU vise l'acquisition de compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques relatives au niveau B2 du CECRL avec pour visée immédiate de permettre la réinsertion dans un parcours d'études, d'étudiants en exil.
- Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir
A l'issue de la formation, les étudiants maîtriseront les 4 compétences du niveau B2 (acquis) qui seront validées par l'évaluation finale des épreuves de langue du DUEF B2.
Parallèlement aux compétences linguistiques, la formation vise à faire acquérir les compétences culturelles et académiques nécessaires à la réussite universitaire. A l'issue de cette formation, les étudiants devront être capables de :
 - connaître les codes universitaires et savoir faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française
 - répondre aux exigences du travail personnel : organisation méthodologique, recherche documentaire
 - prendre des notes et rédiger en français

- prendre la parole en français dans un exposé court
- s'intégrer dans un groupe de travail en français
- savoir présenter sa candidature à l'université (recherche d'information, rédaction de lettre de motivation et CV)

- Le public visé
Étudiants en exil

- Débouchés professionnels (exemples)

Organisation des enseignements

Période de la formation : aout - mai

Durée de la formation : 9 mois

Volume horaire de la formation : 574 heures + 67 heures d'ateliers (animés par des stagiaires ou étudiants engagés)

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : non

STAGES:

Oui Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : Tout étudiant en exil, avec un statut de demandeur d'asile, réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, âgé de 18 ans ou plus. (à 26 ans) ? (FC)

Conditions d'admission : Niveau A2 acquis, B1 en cours minimum.

Un test de positionnement est organisé à l'arrivée, ainsi qu'un entretien de motivation auprès d'un jury d'admission constitué de représentants du CUEF de Grenoble et éventuellement de membres invités.

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière (dgdvfu_annexe_fin_creation_DUDIU_201901)

Tarifs Formation initiale : sans objet (étudiants exonérés)

Tarifs Formation continue :

Avez-vous sollicité l'Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) pour l'élaboration du tarif défini : Oui Non

Année universitaire : 2019-2020

Transmission DEVE :

Composante : Centre universitaire d'études françaises (CUEF)

Fiche validée : Oui

Statut de la formation : Création

Formation

Intitulé de la formation : PASSERELLE - Etudiants en exil

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Christelle Berger - christelle.berger@univ-grenoble-alpes.fr

Régime : Formation initiale

Modalités : Présentiel

Effectif formation initiale 2018 : 15

Effectif formation continue (y compris contrat pro) 2018 :

Effectif prévisionnel formation initiale : 15

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : pas de FC

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Préciser le niveau :

Dépôt RNCP : Non

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Le DU "PASSERELLE – Etudiants en exil" s'inscrit dans le cadre du dispositif de solidarité auprès des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile mis en place au sein de l'UGA et de la COMUE de Grenoble, initié par l'engagement de la communauté universitaire grenobloise de septembre à 2015 : "fidèle à ses engagements, l'université souhaite assumer pleinement son rôle social fondé sur ses missions de formation, de recherche, d'insertion et de diffusion culturelle. L'apprentissage de la langue française permet d'éviter un décrochage social et académique des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile. »

Cette formation intensive en langue, culture et méthodologie universitaire, constitue une passerelle pour l'université française et permet de donner à tout étudiant ayant été forcé d'interrompre son cursus antérieur d'études, tous les pré-requis langagiers, culturels et méthodologiques lui permettant de réintégrer un cursus d'études supérieures en France.

Durée et modalités des études :

Formation en français général, français sur objectif universitaire, activités culturelles et sportives ateliers d'expression orale, sur une année universitaire, selon les modalités suivantes: 641 heures de formation, hors activités culturelles, réparties de la manière suivante :

	Nbre heures / semaine	Nbre heures / semestre	Modalités
Août			
Cours Intensifs	20	80	Intégrés dans les cours CI
TOTAL	20	80	

1° semestre			
cours de langue spécifique	12	156	cours spécifique
lexique B1.0	2	26	Intégrés dans les cours DUEF
culture et société	2	26	Intégrés dans les cours DUEF
phonie-graphie	3	39	cours spécifique
atelier de conversation culturelle	2	26	tutorat linguistique
atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire		3	tutorat linguistique
TOTAL	21	273 + 3 heures	

2° semestre			
cours de langue B2	6	78	Intégrés dans les cours DUEF
cours de techniques B2	2	26	Intégrés dans les cours DUEF
cours de lexique B2.0	2	26	Intégrés dans les cours DUEF
cours de FOU	5	65	cours spécifique
cours de culture et société	2	26	Intégrés dans les cours DUEF
1 UE dans la composante de l'université visée par l'étudiant	2	26	UGA
atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire		12	tutorat linguistique
activités sportives	2	26	Engagement étudiant SUAPS
TOTAL	21	273 + 12 heures	

Objectifs :

Ce DU vise l'acquisition de compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques relatives au niveau B2 du CECRL avec pour visée immédiate de permettre la réinsertion dans un parcours d'études, d'étudiants en exil.

Compétences visées :

A l'issue de la formation, les étudiants maîtriseront les 4 compétences du niveau B2 (acquis) qui seront validées par l'évaluation finale des épreuves de langue du DUEF B2.

Parallèlement aux compétences linguistiques, la formation vise à faire acquérir les compétences culturelles et académiques nécessaires à la réussite universitaire. A l'issue de cette formation, les étudiants devront être capables de :

- connaître les codes universitaires et savoir faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française
- répondre aux exigences du travail personnel : organisation méthodologique, recherche documentaire
- prendre des notes et rédiger en français
- prendre la parole en français dans un exposé court
- s'intégrer dans un groupe de travail en français
- savoir présenter sa candidature à l'université (recherche d'information, rédaction de lettre de motivation et CV)

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Public concerné : Tout étudiant en exil, avec un statut de demandeur d'asile, réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, âgé de 18 ans ou plus. (à 26 ans) (FC)

Niveau de recrutement : Formation initiale pour les étudiants en exil ayant obtenu le baccalauréat ou tout diplôme équivalent justifiant des pré-requis nécessaires pour intégrer l'université.

2.2 Conditions d'admission

Niveau A2 acquis, B1 en cours minimum.

Un test de positionnement est organisé à l'arrivée, ainsi qu'un entretien de motivation auprès d'un jury d'admission constitué de représentants du CUEF de Grenoble et éventuellement de membres invités.

II. Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : août-mai

Durée de la formation : 9 mois

Formation semestrialisée : Non

Volume horaire de la formation : 574 heures + 67 heures d'ateliers (animés par des stagiaires ou étudiants engagés)

ECTS :

Article 4 : Composition des enseignements

Stage : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

III. Contrôle des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen

La présence est obligatoire

Toute absence doit être justifiée (justificatif médical ou administratif). Le justificatif doit être présenté au service scolarité dans un délai de cinq jours après le retour. Au de-là de ce délai l'absence sera considérée comme non justifiée.

5.2 Remarques et précisions éventuelles

Voir tableau MCC

5.3 Absences aux examens

- Un rattrapage est organisé sur demande et présentation d'un justificatif administratif ou médical. Le rattrapage est organisé dans un délai d'un mois maximum après la date de l'examen.
- En cas d'absence aux examens, sans justificatif, l'étudiant aura la note zéro.
- La présence est obligatoire aux examens intermédiaires comme aux examens finaux.

Article 6 : Résultat

6.1 Jury

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA, en date du 20 mai 2016.

Le jury se déroule en mai ou en juin.

6.2 Conditions d'obtention du DU/DIU

La moyenne globale des notes doit être supérieure ou égale à 10/20.

6.3 Redoublement

Le redoublement est possible après examen de la situation individuelle particulière de l'étudiant, par un jury composé de la responsable de la formation, la responsable de la scolarité et la direction.

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : sans objet (étudiants exonérés)

Tarifs Formation continue : non concerné

Exonération : Recettes Dotation UGA

UGA 5 000 €

COMUE 10 000 €

Fondation UGA 15 000 €

AUF 10 000 €

Total recettes 40 000 €

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation

Poursuite d'études à l'UGA :

L'obtention du diplôme PASSERELLE - Etudiants en exil permettra l'intégration dans un cursus d'études à l'UGA.

Les étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire auront accès aux bourses et aux logements du CROUS à la rentrée 2019

A l'occasion d'un déplacement à l'Université de Strasbourg, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé plusieurs mesures pour améliorer l'accueil des étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire avec le concours du Réseau des Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MENS).

Communiqué - Publication : 12.04.2019

Frédérique Vidal

Dès la rentrée prochaine, les formations "DU passerelle - Etudiants en exil" qui accueillent des étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire seront inscrites au registre des formations éligibles aux aides sociales. Ainsi, les étudiants qui y sont inscrits pourront avoir accès aux Bourses sur Critères Sociaux, au logement étudiant du réseau CROUS, aux aides spécifiques ainsi qu'à la restauration collective.

En prenant cette mesure, la ministre souhaite mettre fin à une situation absurde : les étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sont majoritairement inscrits au sein de Diplômes universitaires (DU) "Passerelle -Etudiants en exil" afin de faciliter leur intégration. Or, ces DU ne font aujourd'hui pas partie de la liste des formations éligibles aux aides sociales distribuées par le réseau des CROUS. A partir de la rentrée 2019, l'ensemble des formations accueillant des étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire seront ainsi inscrites au registre des formations éligibles, via une circulaire que la ministre adressera au réseau national des œuvres universitaires et scolaires, le CNOUS.

La ministre demande également à l'ensemble de ces formations de sensibiliser les étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire à l'ensemble des nouveaux droits qui leurs sont ouverts, afin qu'ils soient nombreux à s'en saisir.

2000 étudiants seront potentiellement concernés par cette mesure et une trentaine d'universités auront mis en place un "DU Passerelle - Etudiants en exil" dès la rentrée prochaine. L'Etat s'engage à verser aux CNOUS le montant des bourses qui sera versé aux étudiants éligibles, soit un montant prévisionnel de 8 millions d'euros.

C'est à l'occasion de la présentation par l'Université de Strasbourg d'un dispositif exemplaire en matière d'accueil des étudiants réfugiés que la ministre a souhaité faire cette annonce. Elle a notamment déclaré : « Le Comité interministériel à l'intégration de juin 2018 a montré l'engagement du Gouvernement pour faire en sorte que nous accueillions mieux les étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire. J'ai souhaité que nous allions plus loin encore car l'un des enjeux majeurs des étudiants en exil est de pouvoir commencer ou reprendre des études dans des conditions décentes, avec une véritable perspective d'insertion professionnelle et sociale. En ouvrant l'accès à l'ensemble des dispositifs d'aide qu'offre l'Etat, nous augmentons les chances de succès. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche pour cela ».

Bourses et aides aux étudiants

Modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2019-2020

NOR : ESRS1916927C

circulaire n° 2019-096 du 18-6-2019

MENJ - MESRI - DGESIP A2-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux vice-recteurs de Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie ; au chef du service de l'éducation de Saint-Pierre-et-Miquelon ; aux présidentes et présidents d'université ; aux présidentes et présidents de communauté d'universités et d'établissements ; aux directrices et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur ; aux proviseuses et proviseurs ; à la présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires ; aux directrices générales et directeurs généraux des Crous

La présente circulaire, dont les dispositions sont applicables pour l'année universitaire 2019-2020, annule et remplace la circulaire n° 2018-079 du 25 juin 2018 relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2018-2019.

En application des dispositions de l'article L. 821-1 du Code de l'éducation, l'État peut attribuer des aides financières aux étudiants inscrits en formation initiale. Ces aides sont destinées à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, à améliorer les conditions d'études et à contribuer à la réussite des étudiants.

Les aides accordées par l'État sont les suivantes :

I. Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est accordée à l'étudiant confronté à des difficultés matérielles ne lui permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures.

Elle constitue une aide complémentaire à celle de la famille. À ce titre, elle ne peut se substituer à l'obligation alimentaire telle que définie par les dispositions des articles 203 et 371-2 du Code civil qui imposent aux parents d'assurer l'entretien de leurs enfants, même majeurs, tant que ces derniers ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins.

Les revenus ainsi que les charges de la famille sont pris en compte pour déterminer le taux de la bourse fixé en application d'un barème national.

Durant la totalité de ses études supérieures, un étudiant peut se prévaloir de droits annuels de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux selon les modalités prévues en annexe.

Le maintien de la bourse est soumis à des conditions de progression dans les études, d'assiduité aux cours et de présence aux examens.

Pour bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, l'étudiant doit être inscrit dans une formation relevant de la compétence du ministre chargé de l'enseignement

supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou habilitée à recevoir des boursiers.

L'étudiant doit par ailleurs satisfaire à des critères d'âge, de diplôme et de nationalité.

La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant (DSE), par voie électronique, en se connectant au portail numérique www.etudiant.gouv.fr, rubrique « messervices.etudiant.gouv.fr ».

II. Aide au mérite

Une aide au mérite complémentaire à une bourse sur critères sociaux est également susceptible d'être accordée à l'étudiant dans les conditions fixées à l'annexe 8.

III. Aide à la mobilité internationale

Une aide à la mobilité internationale peut être accordée à l'étudiant qui effectue un séjour à l'étranger dans le cadre de son cursus d'études. Cette aide contribue à la politique d'ouverture internationale menée par les établissements publics d'enseignement supérieur.

Les dispositions relatives aux conditions requises pour l'obtention d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, d'une aide au mérite et d'une aide à la mobilité internationale sont développées dans les annexes suivantes.

Cette circulaire sera publiée au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Brigitte Plateau

Annexe 1 - Conditions d'études

Principe

Pour bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, l'étudiant doit être inscrit en formation initiale, en France ou dans un État membre du Conseil de l'Europe, dans un établissement d'enseignement public ou privé et dans une formation habilitée à recevoir des boursiers. Il doit par ailleurs suivre à temps plein des études supérieures relevant de la compétence du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

1 - Diplômes, concours et formations préparés dans les établissements publics ouvrant droit à bourse

- la capacité en droit pour les pupilles de la Nation ;
- les classes de mise à niveau en vue de la préparation d'un brevet de technicien supérieur (BTS) Hôtellerie restauration mises en place conformément à l'arrêté ministériel du 19 février 2018 ;
- les classes passerelles ouvertes par le recteur en vue de l'accès à une première année de préparation d'un BTS ;
- les classes préparatoires aux études supérieures (CPES) ;

- les classes préparatoires à l'entrée en première année d'étude universitaire ;
- les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ;
- le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) ;
- le diplôme universitaire de technologie (DUT) ;
- le brevet de technicien supérieur (BTS) ;
- le diplôme des métiers d'art (DMA) ;
- le diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE) ;
- la licence ;
- les formations complémentaires en un an entreprises durant l'année universitaire qui suit immédiatement l'obtention d'un BTS ou d'un DUT (excepté les formations complémentaires d'initiatives locales - FCIL), proposées dans une université - pour la préparation d'un diplôme d'université - ou dans un lycée et constituant une troisième année d'études supérieures permettant l'entrée dans la vie active ;
- les classes préparatoires adaptation technicien supérieur (ATS) en un an, entreprises après l'obtention d'un BTS ou d'un DUT, permettant une poursuite d'études et notamment l'accès aux grandes écoles généralistes ou spécialisées ;
- le diplôme d'État d'éducateur spécialisé préparé dans un lycée public ou un institut universitaire de technologie (IUT) ;
- le diplôme d'expert en automobile (un an après un DUT ou un BTS) ;
- le diplôme d'État d'audioprothésiste ;
- le diplôme d'État de psychomotricien ;
- le diplôme national de technologie spécialisé (DNSTS) ;
- le diplôme de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF) ;
- le diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique ;
- le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) ;
- le diplôme national de guide interprète national après un diplôme de niveau bac + 2 ;
- le certificat de capacité d'orthoptiste ;
- le diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) ;
- le certificat de capacité d'orthophoniste ;
- le master ;
- le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) ;
- le diplôme national d'œnologue (DNO) ;

- la première année et la première année adaptée des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) ;
- de la deuxième à la sixième année des études de médecine ;
- de la deuxième à la sixième année des études de pharmacie et d'odontologie (cycle court) ;
- les candidats ayant été autorisés à se présenter une deuxième fois aux épreuves classantes nationales, conformément aux dispositions de l'article R. 632-5 du Code de l'éducation ;
- le diplôme d'État d'infirmier en pratiques avancées ;
- les formations conduisant au diplôme d'ingénieur, y compris les cycles préparatoires intégrés ;
- les formations conduisant au diplôme des instituts d'études politiques (IEP) ;
- les diplômes propres aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) ayant fait l'objet d'une habilitation à recevoir des boursiers ;
- le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) et le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (Dejeps) préparés dans un centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (Creps) et ayant fait l'objet d'une habilitation à recevoir des boursiers ;
- les diplômes d'établissement étudiant entrepreneur (D3E) délivrés dans le cadre de la formation assurée par les pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pepite) labellisés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- le diplôme d'université passerelle-étudiants en exil délivré par les universités membres du réseau migrants dans l'enseignement supérieur (Mens) ;
- la préparation du concours de l'agrégation, du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes), du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet), du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (Capeps), du concours d'accès aux listes d'aptitude aux fonctions des maîtres de l'enseignement privé (Cafep), du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP), du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), du concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale (psyEN) et du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation (CACPE) ;
- les formations mises en œuvre par les instituts de préparation à l'administration générale (IPAG) et les centres de préparation à l'administration générale (CPAG) en vue de la préparation aux concours de la fonction publique de l'État, territoriale ou hospitalière ;
- les formations mises en œuvre par les centres de préparation au concours externe de l'École nationale d'administration ;
- les formations mises en œuvre par les instituts d'études judiciaires (IEJ) en vue de la préparation aux concours de la fonction publique de l'État, territoriale ou hospitalière et à l'examen d'entrée aux centres régionaux de formation à la profession d'avocat (CRFPA) ;
- les préparations supérieures dispensées dans le cadre d'une formation ouverte à distance (FOAD), d'un centre de téléenseignement et notamment celles organisées dans les campus numériques. Ces études peuvent être proposées par l'établissement ou par le centre national d'enseignement à distance (Cned). Les étudiants doivent remplir les conditions générales

d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux fixées par la présente circulaire.

2 - Diplômes, concours et formations préparés dans les établissements privés ou dans les établissements d'un pays membre du Conseil de l'Europe

Certains établissements ou certaines formations peuvent accueillir des étudiants boursiers dès lors qu'ils ont obtenu du ministre chargé de l'enseignement supérieur une habilitation à recevoir des boursiers. Selon leur statut, ces établissements ou formations relèvent soit d'une habilitation de plein droit, soit d'une habilitation sur décision ministérielle.

2.1 - Habilitation de plein droit à recevoir des boursiers

Sont habilités de plein droit à recevoir des boursiers dans les conditions fixées par la réglementation concernant les étudiants des établissements d'enseignement supérieur public :

a) les établissements d'enseignement supérieur privés régis par les dispositions du titre III du livre VII du Code de l'éducation et existant à la date du 1er novembre 1952, ainsi que les établissements d'enseignement supérieur remplissant les conditions posées à l'article L. 731-5 du même Code (en application des premier et deuxième alinéas de l'article L. 821-2 du Code de l'éducation) ;

b) les centres de formation pédagogique des maîtres de l'enseignement privé du premier degré ayant une convention avec l'État (en application du décret n° 75-37 du 22 janvier 1975) ;

c) les formations placées sous contrat d'association avec l'État et assurées dans des établissements privés également sous contrat d'association avec l'État (en application des articles R. 442-33 et suivants du Code de l'éducation) y compris les formations complémentaires en un an placées sous contrat d'association avec l'État et constituant une troisième année après l'obtention d'un BTS ou d'un DUT.

2.2 - Habilitation à recevoir des boursiers sur décision ministérielle

Sont habilités sur décision ministérielle à recevoir des boursiers :

a) les établissements d'enseignement supérieur privés, régis par les dispositions du titre III du livre VII du Code de l'éducation, ouverts après le 1er novembre 1952 (en application du troisième alinéa de l'article L. 821-2 du Code de l'éducation) ;

b) les établissements d'enseignement supérieur technique privés légalement ouverts et reconnus par l'État (en application des articles L. 443-1 à L. 443-3 du Code de l'éducation) ;

c) les formations dispensées dans un pays membre du Conseil de l'Europe et conformes aux conditions énoncées ci-dessous.

Réseau Migrants dans l'Enseignement
supérieur

Création DU PASSERELLE- Etudiants en exil

Groupe FLE - MEnS

Objectifs du dépôt de dossier DU Passerelle

Situation actuelle

Les étudiants en exil (demandeurs d'asile, en protection subsidiaire, réfugiés ...) titulaires d'un diplôme d'études secondaires et présentant un projet universitaire (poursuite d'études commencées dans leur pays d'origine ou dans les pays de transit ou 1^{ère} inscription) sont accueillis (en étant exonérés des droits d'inscription) dans les centres universitaires après validation de leur dossier et passation d'un test de niveau de langue. Les résultats des tests permettent ensuite de les placer dans les DUEF (Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises, ces diplômes universitaires sont proposés par les centres universitaires affiliés à l'ADCUEFE (Association des Directeurs des Centres Universitaires d'Etudes Françaises, en cours dans une quarantaine d'universités françaises) en fonction de leur niveau DUEF A1, DUEF A2, DUEF B1, DUEF B2, DUEF C1. Chaque DUEF est validé par semestre. Ainsi un étudiant arrivant avec un niveau A1, valide son niveau B2 en deux ans (1^{ère} année A1/A2, 2^{ème} année B1/B2. Le niveau B2 est le niveau requis pour s'inscrire dans les universités françaises (quelques exceptions sont à noter dans les filières purement scientifiques), en LSH, Droit, ... le niveau C1 est de plus en plus souvent requis pour l'entrée en Master.

Objectifs de la demande

Les étudiants en exil s'inscrivant dans les cours de langue universitaires, ne peuvent recevoir les aides du CROUS car leur inscription n'est pas en LMD, situation qui a un impact direct sur leur apprentissage, souvent ralenti par de nombreux problèmes financiers, d'hébergement ...

Faire reconnaître les DU Passerelle « A1 », « A2 », « B1 », « B2 », « C1 » par le Ministère comme Diplômes donnant droit aux bourses permettrait à ces étudiants une intégration linguistique et socioculturelle plus rapide, avec une formation de qualité facilitant la poursuite d'études en LMD.

**Demande d’habilitation des Diplômes d’Université (DU) Passerelle
« A1 », « A2 », « B1 », « B2 », « C1 »**

Création

Renouvellement avec modification maquette

◆ Niveau requis pour accéder à ce diplôme : Baccalauréat
 Equivalent Diplôme d’Etudes secondaires

◆ Intitulé de la formation (*cet intitulé figurera sur le diplôme*) : Diplôme d'Université Passerelle- Etudiants en exil

◆ Cette formation se prépare-t-elle :

- dans le cadre de la Formation Continue exclusivement ?

	OUI
--	------------

X	NON
----------	------------

- dans le cadre de la Formation initiale exclusivement ?

	OUI
--	------------

X	NON
----------	------------

- dans le cadre de la Formation initiale et de la Formation Continue ?

X	OUI
----------	------------

	NON
--	------------

◆ Site(s) de la formation (si formation présentielle) : ...

Sites membres du réseau MEnS

◆ Modalités de la formation :

présentiel exclusivement

présentiel et EAD

EAD exclusivement

◆ Formation ouverte à l’apprentissage oui non

Nom et département de rattachement de l’enseignant responsable de la formation	
- Nom du porteur principal (*) - le cas échéant, porteur secondaire (*) composante ou Services)	

<p>1. Objectifs de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants en exil d'acquérir un niveau « autonome » en langue française : pour intégrer une formation LMD (à partir du niveau B2), d'acquérir une compétence interculturelle leur permettant une intégration réussie et la maîtrise des codes du système universitaire français. • Ainsi sera mis en place un enseignement de FLE, proposant des activités de réception, de production, de médiation et d'interaction, tant à l'oral qu'à l'écrit, selon les 6 niveaux du CECR du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : niveaux débutants : A1 / A2 ; niveaux intermédiaires : B1 / B2 ; niveaux avancés : C1 / C2. • Pour déterminer leur niveau, un test de placement obligatoire est organisé à l'arrivée des étudiants pour les personnes non titulaires d'un diplôme DELF ou DALF ou d'un centre de l'ADCUEFE. • Dès les premiers niveaux, des activités culturelles, un accompagnement à l'orientation, à l'intégration universitaire et au monde socio-professionnel sont proposés. • Dès le niveau B1, des cours optionnels sont proposés pour acquérir soit des savoirs disciplinaires, soit des compétences culturelles au choix des universités. • Des cours de remise à niveau académique tenant compte du projet professionnel pourront également être proposés au choix des universités.
<p>2. Opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opportunité de la création ou du renouvellement du DU (notamment nombres d'inscrits) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les DU PASSERELLE – Etudiants en exil, constituent une offre de formation de qualité permettant aux étudiants en situation de migration d'intégrer dans de bonnes conditions linguistiques, culturelles et académiques la filière universitaire de leur choix.
<p>3. Type de DU</p> <ul style="list-style-type: none"> • DU préparatoires à l'accès à une formation initiale (mise à niveau) Si oui laquelle : • DU complémentaire à une formation initiale Si oui laquelle : 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces DU trouvent spécifiquement leur raison d'être en l'intégration aux formations universitaires de type LMD, en proposant aux étudiants un niveau en langue française (niveau B2 acquis) et de compétences culturelles et académiques suffisant à la réussite universitaire. Ils se caractérisent par un accompagnement personnalisé de l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants, associations, ...) • Ils sont ainsi complémentaires à une formation disciplinaire initiale.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

	Equivalent du baccalauréat (diplôme d'études secondaires)
Durée de la formation	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">1 an</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">2 ans</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">3 ans</div> </div> <p>Formation dispensée au semestre. Chaque semestre correspond à un niveau. 1 an (A1 et A2), 2 ans (B1 et B2), 3 ans (C1 et C2). A noter que pour certains Masters, le DALF C1 est désormais demandé. Calendrier : Semestre 1 : septembre - décembre. Semestre 2 : janvier-mai.</p>

♦ Formation organisée en alternance : non

♦ Montant des droits d'inscription : Il est fixé par délibération du Conseil d'Administration pour chaque rentrée universitaire au vu du coût du diplôme et des charges administratives induites. Tarif en vigueur actuel : **Gratuité demandée**/semestre.

Chaque étudiant du DU passerelle se voit remettre une carte d'étudiant lui donnant accès à toutes les structures dont bénéficie tout étudiant inscrit à l'université.

♦ Cette création/modification est demandée à partir de l'année universitaire : 2019/2020

A, le (*date de dépôt du dossier*) :

Nom et Signature de l'enseignant responsable
de la Formation

.....

Avis de la Vice-Présidence des Relations
internationales
Date et Signature

Avis du Conseil de la composante :

Date et Signature du Directeur

Avis de la direction du SUFCO, le cas
échéant :
Date et signature

DU organisés en semestres

Demande présentée au C.E.V.U. le

Avis favorable Avis défavorable

REMARQUES

Demande présentée au C.A. le

Avis favorable Avis défavorable

REMARQUES

Compte rendu n°

Demande présentée au C.E.V.U. le

Avis favorable Avis défavorable

REMARQUES

Demande présentée au C.A. le

Avis favorable Avis défavorable

PRÉCONISATIONS

La création des DU Passerelle nécessite l'obtention de notes et ces DU s'adressant à un public migrant spécifique nécessitent obligatoirement d'être combiné avec du tutorat et de l'accompagnement pour être viable : Accompagnement académique par des tuteurs, accompagnement social et culturel par des binômes étudiants, associations ... Ce tutorat et cet accompagnement devront faire l'objet d'une évaluation par un enseignant, que celle-ci s'appuie sur une note chiffrée ou non.

- Le nombre de semaines n'est pas précisé car certains établissements fonctionnent sur 12 d'autres sur 13 semaines
- Les DU se présentent entre 200 et 260 H environ (afin de garder une souplesse permettant de s'adapter à tous les établissements) incluant des activités culturelles, des ateliers d'orientation et de l'accompagnement social et universitaire.
- Au volume horaire des cours s'ajoute du tutorat linguistique
- Tous les niveaux peuvent être ouverts sur les 2 semestres, en fonction des effectifs et du fonctionnement du centre

RECOMMANDATIONS

- Envisager l'obtention du C2I
- Donner la possibilité aux étudiants de suivre des cours d'anglais si nécessaire à leur formation
- Les DU Passerelle seront validés à chaque fin de semestre, 1 DU =1 niveau sur 1 semestre

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

En fonction des universités (ou assimilés) chaque DU est ouvert par semestre (Semestre 1/Semestre 2)

DU A1 Public étudiants débutants

DESCRIPTEUR NIVEAU A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

1 ^{ère} année						
Diplôme d'université :		DU A1				
Nature	Semestre 1	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1A1 Compréhension orale	32,5 à 39				32,5 à 39
UE2	UE2A1 Production orale dont Phonétique	52 à 58,5				52 à 58,5
UE3	UE3A1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4 A1 Production écrite dont Outils linguistiques	78 à 84,5				78 à 84,5
						182-208 H
UE5	UE5A1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 1					222-258 H

Enveloppe à répartir au choix des universités

40 à 50 H

DESCRIPTEUR NIVEAU A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

1 ^{ère} année						
Diplôme d'université :		DU A1				
Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1A1 Compréhension orale	32,5 à 39				32,5 à 39
UE2	UE2A1 Production orale dont Phonétique	52 à 58,5				52 à 58,5
UE3	UE3A1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4A1 Production écrite dont Outils linguistiques	78 à 84,5				78 à 84,5
	Total semestre					182-208 H
UE5	UE5A1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					222-258 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

DESCRIPTEUR NIVEAU A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

1 ^{ère} année						
Diplôme d'université :	DU A2					
Nature	Semestre 1	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1A2 Compréhension orale	32,5 à 39				32,5 à 39
UE2	UE2A2 Production orale dont Phonétique	52 à 58,5				52 à 58,5
UE3	UE3A2 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4A2 Production écrite dont Outils linguistiques	78 à 84,5				78 à 84,5
						182-208 H
UE5	UE5A2 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 1					222-258 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

1^{ère} année						
Diplôme d'université :	DU A2					
Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1A2 Compréhension orale	32,5 à 39				32,5 à 39
UE2	UE2A2 Production orale dont Phonétique	52 à 58,5				52 à 58,5
UE3	UE3A2 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4A2 Production écrite dont Outils linguistiques	78 à 84,5				78 à 84,5
						182-208 H
UE5	UE5A2 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					222-258 H

Enveloppe à répartir au choix des universités

40 à 50 H

DESCRIPTEUR NIVEAU B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Diplôme d'université	2ème année					HETD
	DU B1					
Nature	Semestre 1	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1B1 Activités de l'oral	45,5 à 65				45,5 à 65
	UE11B1 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12B1 Production orale dont Phonétique	26 à 39				26 à 39
UE2	UE2B1 Activités de l'écrit	65 à 78				65 à 78
	UE21B1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22B1 Production écrite dont Outils linguistiques	45,5 à 52				45,5 à 52
UE3	UE3B1 Méthodologie universitaire dont système universitaire (Initiation)	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4B1 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	26 à 52				26 à 52
COURS OBLIGATOIRE	UE41B1 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42B1 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
Autre option	UE43B1 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
						156 à 221 H
UE5	UE5B1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51B1 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52B1 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53B1 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 1					196-271 H

Enveloppe à répartir au choix des universités

40 à 50 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

2ème année

B1

Diplôme
d'université

	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE	Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)					
UE1	UE1B1 Activités de l'oral	45,5 à 65				45,5 à 65
	UE11B1 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12B1 Production orale dont Phonétique	26 à 39				26 à 39
UE2	UE2B1 Activités de l'écrit	65 à 78				65 à 78
	UE21B1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22B1 Production écrite dont Outils linguistiques	45,5 à 52				45,5 à 52
UE3	UE3B1 Méthodologie universitaire dont système universitaire (Initiation)	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4B1 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	26 à 52 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				26 à 52
COURS OBLIGATOIRE	UE41B1 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42B1 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43B1 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
						156 à 221 H
UE5	UE5B1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51B1 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52B1 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53B1 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					196-271 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

DESCRIPTEUR NIVEAU B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Diplôme d'université	DU B2					HETD
	2ème année					
Nature	Semestre 1	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1B2 Activités de l'oral	45,5 à 58,5				45,5 à 58,5
	UE11B2 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12B2 Production orale dont Phonétique	26 à 32,5				26 à 32,5
UE2	UE2B2 Activités de l'écrit	58,5 à 71,5				58,5 à 71,5
	UE21B2 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22B2 Production écrite dont Outils linguistiques	39 à 45,5				39 à 45,5
UE3	UE3B2 Méthodologie universitaire dont système universitaire	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4B2 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	39 à 72 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				39 à 72
COURS OBLIGATOIRE	UE41B2 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42B2 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43B2 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE44B2 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE45B2 Spécialité de leur choix à l'université avec accord composante	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE46B2 Orientation universitaire et Projet professionnel (Contact avec les entreprises de la région)	19,5 à 26				19,5 à 26
						162,5 à 228 H
UE5	UE5B2 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51B2 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52B2 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet.					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53B2 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 1					202,5 à 278 H

Enveloppe à répartir au choix des universités

40 à 50 H

Diplôme d'université **2ème année**
DU B2

Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'une ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1B2 Activités de l'oral	45,5 à 58,5				45,5 à 58,5
	UE11B2 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12B2 Production orale dont Phonétique	26 à 32,5				26 à 32,5
UE2	UE2B2 Activités de l'écrit	58,5 à 71,5				58,5 à 71,5
	UE21B2 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22B2 Production écrite dont Outils linguistiques	39 à 45,5				39 à 45,5
UE3	UE3B2 Méthodologie universitaire dont système universitaire	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4B2 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	39 à 72 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				39 à 72
COURS OBLIGATOIRE	UE41B2 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42B2 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43B2 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE44B2 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE45B2 Spécialité de leur choix à l'université avec accord composante	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE46B2 Orientation universitaire et Projet professionnel (Contact avec les entreprises de la région)	19,5 à 26				19,5 à 26
						162,5 à 228 H
UE5	UE5B2 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51B2 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations					<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Enveloppe à répartir au choix des universités 40 à 50 H </div>
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52B2 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet.					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53B2 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					202,5 à 278 H

DESCRIPTEURS NIVEAU C1

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment avoir besoin de chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Diplôme d'université	3ème année					
	DU C1					
Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	C M	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1C1 Pratiques des discours oraux	45,5 à 58,5				45,5 à 58,5
	UE11C1 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12C1 Production orale	26 à 32,5				26 à 32,5
UE2	UE2C1 Pratiques des discours écrits	58,5 à 71,5				58,5 à 71,5
	UE21C1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22C1 Production écrite	39 à 45,5				39 à 45,5
UE3	UE3C1 Méthodologie universitaire dont système universitaire	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4C1 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	39 à 72 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				39 à 72
COURS OBLIGATOIRE	UE41C1 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42C1 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43C1 Exemple : Littérature francophone	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE44C1 Spécialité de leur choix à l'université avec accord composante	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE45C1 Orientation universitaire et Projet professionnel (Contact avec les entreprises de la région)	19,5 à 26				19,5
						162,5,5 à 228 H
UE5	UE5C1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51C1 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52C1 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet.					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53C1 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc...					
	Total semestre 1					202,5 à 278 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

		3ème année DU C1				
Diplôme d'université						
Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UEC1 Pratiques des discours oraux	45,5 à 58,5				45,5 à 58,5
	UE11C1 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12C1 Production orale	26 à 32,5				26 à 32,5
UE2	UE2C1 Pratiques des discours écrits	58,5 à 71,5				58,5 à 71,5
	UE21C1 Réception de l'écrit	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22C1 Production écrite dont Outils linguistiques	39 à 45,5				39 à 45,5
UE3	UE3C1 Méthodologie universitaire	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4C1 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	39 à 72 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				39 à 72
COURS OBLIGATOIRE	UE41C1 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42C1 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43C1 Exemple : Littérature francophone	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE44C1 Spécialité de leur choix à l'université avec accord composante	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE45C1 Orientation universitaire et Projet professionnel (Contact avec les entreprises de la région)	19,5 à 26				19,5 à 26
						162,5 à 228 H
UE5	UE5C1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51C1 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52C1 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53C1 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					202,5 à 278 H

Enveloppe à répartir au choix des universités

40 à 50 H

SYNTHESE DESCRIPTEURS NIVEAUX A1 A2 B1 B2 C1 C2 DU CECR (CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES)

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

GRILLE POUR L'AUTOEVALUATION

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et si l'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
C O M P R E						
E N D R E	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une oeuvre littéraire.
P A R	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et hier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
L E R	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
E C R I R E	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire des expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une oeuvre littéraire.

© Conseil de l'Europe / Council of Europe

ANNEXE FINANCIERE

Intitulé du DU :

PASSerelle Solidarité objectif B2 (PASS B2)

Dépenses

Heures d'enseignement	551
Responsabilité DU (h)*	24
Coût horaire CUEF complet**	140 €
<i>Sous total CUEF</i>	<i>68 302,50 €</i>

Heures stagiaires M2	38
Nombre d'étudiants	15
Coût horaire stagiaire	3,75 €
<i>Sous total tutorat</i>	<i>142,50 €</i>

Heures autres composantes***	52
<i>Sous total autres composantes</i>	<i>0 €</i>

Total dépenses 68 445 €

Recettes

UGA	5 000 €
COMUE	10 000 €
Fondation UGA	15 000 €
AUF	10 000 €

Total recettes 40 000 €

* impact financier intégré au coût horaire CUEF complet

** intègre le coût de la masse salariale P2 (enseignants CDD/CDI, vacataires, HC, BIATSS) et les frais de fonctionnement

*** intégrés dans cours existants - sans impact

Calcul coût DU PASS maquette 2019/2020

	Nbre heures / semaine	Nbre heures / semestre	Taille groupe	Coût enseignant / Stagiaire M2	Taille promotion	Modalités	Coût
Août							
Cours Intensifs	20	80	15	140	15	cours spécifique	11 200,00 €
TOTAL	20	80					11 200,00 €

1° semestre							
cours de langue spécifique	12	156	15	140	15	cours spécifique	21 840,00 €
lexique B1.0	2	26	40	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	1 365,00 €
culture et société	2	26	40	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	1 365,00 €
phonie-graphie	3	39	15	140	15	cours spécifique	5 460,00 €
atelier de conversation culturelle	2	26	15	3,75	15	tutorat linguistique	97,50 €
atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire		3	15		15	tutorat (administratif)	0,00 €
TOTAL	21	276					30 127,50 €

2° semestre							
Cours de langue B2	6	78	15	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	10 920,00 €
cours de techniques B2	2	26	15	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	3 640,00 €
Cours de lexique B2.0	2	26	20	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	2 730,00 €
Cours de FOU	6	65	15	140	15	cours spécifique	9 100,00 €
cours de culture et société	2	26	80	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	682,50 €
1 UE dans la composante de l'université visée par l'étudiant	2	26			15	UGA	0,00 €
atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire	2	12	15	3,75	15	tutorat linguistique	45,00 €
Activités sportives	2	26				SUAPS	0,00 €
TOTAL	18	285					27 117,50 €

TOTAL	641
--------------	------------

Total	68 445,00 €
--------------	--------------------

Année universitaire concernée : 2019/2020

Date demande de la suppression : 02/04/2019

Demande effectuée par :

Nom : DELABALLE

Prénom : Grégory

Fonction : Responsable du service scolarité

pour la direction de l'IUT de Valence

Composante : IUT de Valence

Département (le cas échéant) :

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : DEG

Intitulé de la formation : Diplôme d'Université « Assistant de Conseiller de Particuliers »

Type de formation : DU DIU

Date de présentation en Conseil de composante : 29/04/2019

Éléments de contexte de la demande :

*Raisons qui motivent la
demande de suppression du
DU / DIU*

Le profil des recrutés (qui faisaient partie d'un public "sensible"), le faible niveau diplômant (et de reconnaissance) ainsi que le contenu de la formation (fondée sur l'accueil) sont des éléments qui ne sont plus en adéquation avec les attentes et besoins du milieu bancaire aujourd'hui.

Ce DU a été créé dans le cadre d'un partenariat avec le Crédit Agricole au bénéfice d'un public spécifique de personnes disposant de la RQTH. Le recrutement de ce public se faisait au sein du crédit agricole en lien avec la responsable pédagogique de ce DU et nos services administratifs.

Le constat fait par les deux partenaires du faible niveau diplômant et de reconnaissance de cette formation orientée sur l'accueil du public les amène à la conclusion de la complète inadéquation de cette formation avec les besoins du secteur bancaire.

De plus, depuis quelques années le Crédit Agricole n'a pas pu assurer le recrutement d'un nombre suffisant de candidats pour une ouverture de promotion avec la taille critique d'un groupe d'étudiants.